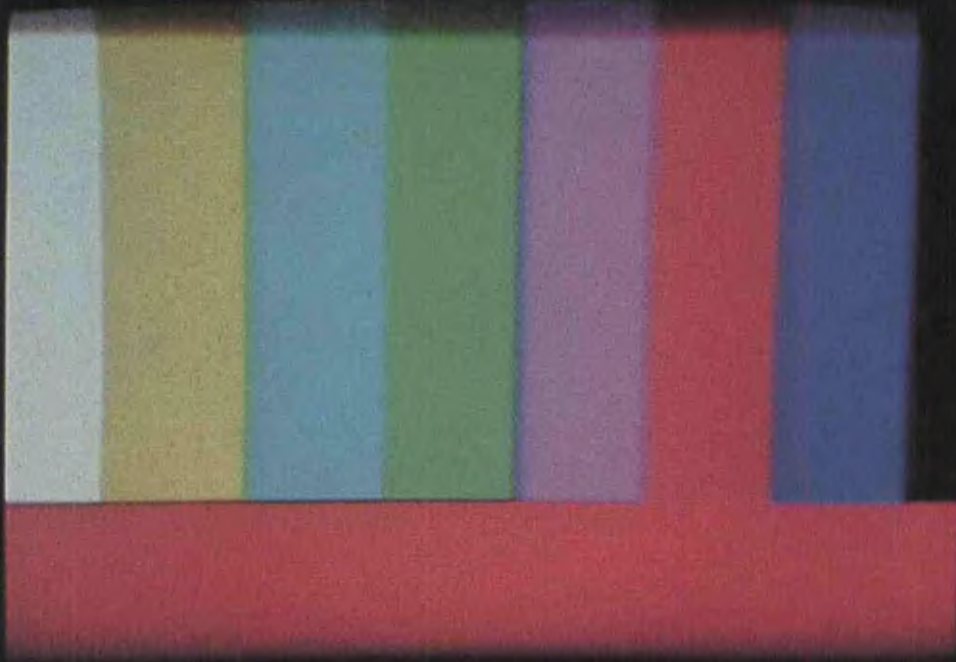


ANNUAIRE SSR 1982



Page 3

A propos de l'annuaire SSR 1982

Leo Schürmann

Page 4



Initiatives et projets

Page 7



Chronique SSR 1982

Page 10



Mission de la SSR et temps forts du programme en 1982

Page 14

Le public de la SSR – attitudes et opinions

Page 17

Distinctions 1982

Page 18

La SSR et ses concurrents

Page 22

L'impact des programmes de la SSR

Page 26



A l'ordre du jour

Page 28

Finances

Jean-Bernard Münch

Page 46

Personnel

Marcel Küttel

Page 50

Programme

Antonio Riva

Page 58

Production et technique

Hansruedi Züst

Page 59

Organigrammes

Page 66

La Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR

Page 67

Adresses de l'organisation institutionnelle de la SSR

Page 68

Adresses de l'organisation professionnelle de la SSR

Editeur/rédaction

Direction générale de la Société suisse
de radiodiffusion et télévision, Berne

Conception et mise en page

Dr. Dieter Jäggi SA, Berne

Composition

Filmsatz Lehmann + Co., Thoune

Photos

Hans Rausser, Berne

Photolithos

Schädeli + Bugmann AG, Thoune

Imprimerie

Union Druck + Verlag AG, Soleure

Juin 1983/4'

L'annuaire SSR 1982 paraît en
français et en allemand.



A propos de l'annuaire SSR 1982

Leo Schürmann

Le présent annuaire se propose d'informer sur la SSR, ses activités et ses problèmes, sous la forme d'une documentation largement accessible au public. Les membres des organes institutionnels y trouveront quant à eux de quoi se préparer aux débats de l'assemblée des délégués.

Cet aperçu du fonctionnement de la SSR a pour but de faire comprendre les activités déployées par l'entreprise et la façon dont elle s'acquitte de sa mission. L'organisation et le contenu de notre annuaire reflètent bien cette intention. Si la première partie offre un panorama des initiatives, projets, décisions et événements de toutes sortes qui ont marqué l'année 1982, la seconde propose un triple regard sur l'activité programmatique de la radio et de la télévision: celui des responsables (Temps forts du programme), celui d'observateurs extérieurs (Prix et distinctions décernés aux programmes) et surtout celui du public, dont l'attitude et les opinions sont illustrées par des exemples en rapport avec la situation présente. L'intérêt porté aux réactions de nos auditeurs et téléspectateurs face à la concurrence se passe, semble-t-il, d'explication dans la conjoncture que traversent aujourd'hui les médias en Suisse. Tableaux et graphiques fournissent enfin des données de base sur les finances, le personnel, le programme, la production et la technique. Au fil des années, nous avons l'intention de développer et d'approfondir cette partie statistique.

Le lecteur attentif ne manquera pas de relever la richesse et la diversité des activités de l'organisme national de radiodiffusion de même que les moyens déployés pour assurer – parfois de manière subtile – l'interaction des intérêts sur le plan national et régional. Sous ce rapport, la SSR joue en Suisse un rôle unique, qu'elle est appelée à conserver dans un avenir où la concurrence mais aussi la coopération prendront beaucoup plus d'importance. C'est là son privilège et son devoir tout à la fois!

Initiatives et projets

Adminus

Lors de la demande d'augmentation des taxes de concession, la SSR s'est engagée à prendre des mesures d'économie et de rationalisation dans tous les domaines de l'entreprise. C'est ainsi qu'est né au début de 1982 le projet *Adminus I*, dont l'objectif était de réduire les frais généraux de l'entreprise en appliquant la méthode dite d'analyse de la valeur administrative. L'opération a porté sur l'ensemble de la direction générale et des tâches nationales, des directions régionales et de l'administration proprement dite, soit un secteur employant quelque 600 collaborateurs, avec des dépenses annuelles chiffrées à près de 67 millions de francs. Ne réaliser que les tâches administratives absolument indispensables au fonctionnement de la SSR, sans chercher la perfection et aussi économiquement que possible, tel est le principe d'Adminus.

L'objectif, qui était de réaliser 15% d'économie, a pratiquement été atteint. Sur les 67 millions de francs de dépenses du secteur visé, Adminus permet d'économiser à terme 9,7 millions de francs (14,4%). 7,5 millions de francs d'économies réelles sont déjà réalisées ou sur le point de l'être.

63 postes de travail vont disparaître. Sur ce nombre, 50 sont d'ores et déjà supprimés. Au total, 40 postes ont été libérés ou vont l'être au cours de 1983 et 23 par la suite. Cette suppression graduelle s'explique par le fait que la SSR s'est engagée à ne procéder à aucun licenciement et à exploiter les départs spontanés et les possibilités de transfert.



En automne 1982, la SSR a lancé une opération *Adminus II* pour diminuer le reste des frais généraux, à savoir ceux du programme, de l'exploitation et de la technique. Suivra dès 1983 le projet *Optimus* qui touche le cœur de l'activité de la SSR: c'est en effet la production des programmes qui sera analysée, dans le but d'obtenir une augmentation de la productivité.

Radiodiffusion par satellite

Le développement des techniques de télécommunication permet d'accroître le nombre des programmes de radio et de télévision offerts au public, tout en améliorant la qualité de l'image et du son. En vertu de la mission qui lui est impartie par la concession et de par sa vocation de service du public, la SSR se doit de contribuer à une exploitation des nouvelles possibilités techniques, en accord avec les besoins de la collectivité. Il va sans dire que ces considérations valent également pour la radiodiffusion par satellite.

Le 17 juin 1982, le comité central de la SSR a pris acte à ce propos d'un rapport circonstancié de la direction générale. Le 16 septembre 1982, il approuvait les principes directeurs relatifs à la radiodiffusion par satellite. (Ces principes figurent dans leur teneur intégrale à la page 26 du présent annuaire).

La SSR estime que la présence de la Suisse dans la sphère de la radiodiffusion par satellite est d'intérêt national. Seule la collaboration entre entreprises du secteur public et du secteur privé est de nature à permettre une exploitation optimale des possibilités qu'offre la technologie des satellites. Pour ce qui est des programmes, cette collaboration doit avant tout se concrétiser à l'intérieur des zones

linguistiques. La SSR cherche à collaborer avec les milieux helvétiques intéressés au développement des satellites. Concrètement, la SSR a participé en 1982 à un essai entrepris par l'Union européenne de radiodiffusion, qui portait sur la diffusion d'émissions codées (qui n'étaient donc pas destinées au public) via un engin expérimental nommé OTS (Orbital Test Satellite). A cette occasion, plusieurs organismes nationaux de télévision ont composé chacun à leur tour un programme européen d'une semaine à partir de programmes existants de divers pays. Afin d'assurer la présence de la Suisse dans le cadre de cet essai international, la SSR a mis à disposition des éléments de ses programmes de télévision. L'essai a été concluant.

Essais locaux de radiodiffusion

La publication de l'Ordonnance sur les essais locaux de radiodiffusion (OER) par le Conseil fédéral, le 7 juin 1982, marque le début d'une évolution décisive et sans doute irréversible des médias en Suisse. Le monopole de facto exercé par la SSR dans la diffusion de programmes de radio et de télévision tire à sa fin et la publicité radiophonique fait son entrée en Suisse, en même temps que de nouveaux services de radiodiffusion. La SSR entend contribuer à la réalisation de véritables essais. Avec les projets concurrentiels, c'est une politique de concurrence loyale, et avec les projets complémentaires, une politique de collaboration constructive, qu'elle se propose ainsi d'adopter.



Centre de formation pour les médias

Le groupe de travail institué en 1981, composé de représentants de la SSR, de l'Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques et de la Fédération suisse des journalistes, a pu soumettre son projet de centre de formation pour les médias en automne 1982. Les auteurs de ce projet entendent contribuer à améliorer la qualité du journalisme en Suisse. La voie choisie est celle de cours de perfectionnement s'étalant sur 4 semestres pour les professionnels de la presse, de la radio et de la télévision.

Le comité central de la SSR a pris connaissance du projet le 28 octobre 1982. Avec son accord, la direction générale va en poursuivre la planification. Il est prévu de donner à ce centre de formation le statut juridique d'une fondation. Dans l'intervalle, le projet a été soumis à d'autres milieux intéressés pour qu'ils puissent se prononcer.

Programme de radio destiné aux anglophones de la région de Genève

A la fin de l'automne 1982, le Conseil fédéral a autorisé la SSR à diffuser pendant trois mois un programme expérimental destiné aux anglophones de la région de Genève. La demande déposée par la SSR faisait suite au désir exprimé par les autorités municipales et cantonales de Genève de définir avec précision les besoins existant pour un tel programme. L'objectif principal est de permettre aux collaborateurs des organisations internationales de s'intégrer à la vie de Genève, de sa région et de la Suisse. Ce programme s'adresse aux auditeurs de langue maternelle anglaise ou qui se servent de l'anglais comme langue véhiculaire. La direction générale de la SSR en a confié la mise sur pied et la réalisation à Radio Suisse Internationale, qui dispose déjà d'une solide expérience des émissions en langue anglaise destinées à un auditoire international. Sur le plan du programme et de la technique, Radio Suisse Internatio-

nale travaillera en collaboration étroite avec la radio de Suisse romande. L'essai en question doit durer du 31 mars au 30 juin 1983.

Télétexte

Le télétexte constitue une prestation inédite destinée aux abonnés de la télévision. Il vient compléter les journaux télévisés et les quotidiens. L'utilisateur du télétexte a accès en tout temps aux informations les plus importantes, sans avoir à attendre l'heure des nouvelles ou l'arrivée de son journal. Il peut lire une information autant de fois qu'il le veut, à l'instant où il le désire. Le télétexte couvre sur quelques pages toute l'actualité du jour. Son programme se subdivise en quatre rubriques: dernières informations de Suisse et de l'étranger, sports, services, informations relatives aux programmes radio/TV.

Ce service est exploité à titre expérimental, depuis le 1^{er} octobre 1981, par la Société suisse de radiodiffusion et télévision et le groupe Vidéopress de l'Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques (ASEJ). Le public a réservé un accueil très favorable à cette nouvelle prestation. Selon les estimations des importateurs d'appareils TV et des concessionnaires radio/TV, il y a aujourd'hui environ 80 000 appareils avec décodeur en service; quant au nombre des utilisateurs du télétexte, il se situerait aux alentours de 140 000.

Les partenaires ont décidé de poursuivre l'exploitation expérimentale en 1983 et d'obtenir une autorisation définitive. A cette fin, ils ont déposé en avril 1983 une demande de concession pour l'exploitation régulière d'un service de télétexte en Suisse. A supposer qu'elle obtienne la concession, l'association mère SSR-ASEJ fondera une société à laquelle sera confiée l'exploitation du télétexte.

00	100	Teletext	22. 7. 82
		+	SRG
[Large grid of white dots forming a stylized graphic]			
		+	in Zusammenarbeit mit dem SZV
Nachrichten.....	101	Sport.....	133
Letzte Meldung..	111	Telesstip.....	145
Wirtschaft.....	120	Meteo.....	149
Extra/Service..	123	SRG Programme	155



Chronique SSR 1982

1^{er} janvier. La régionalisation du Téléjournal est chose faite. Depuis sa naissance – le 29 août 1953 – le journal télévisé était produit à Zurich pour les trois régions linguistiques, sous l'autorité de la direction générale. Désormais, les rédactions sont intégrées aux télévisions régionales. Un centre de coordination des actualités permet de sauvegarder le caractère national des informations télévisées. Le Téléjournal est maintenant produit à Genève; le Telegior-nale le sera pour quelque temps encore à Zurich.

28 janvier. Le comité central de la SSR approuve les Principes du programme que lui soumet la direction générale. Ce nouveau code, qui repose sur la concession et l'image directrice de la SSR, fixe les normes générales auxquelles obéit le travail programmatique à la radio et à la télévision. Les Principes définissent notamment les responsabilités des professionnels du programme, tant sur le plan interne qu'à l'égard du public.

11 février. Les Principes du programme, l'attitude de la SSR à l'égard des futures radios locales et les directives régissant les émissions de la campagne électorale en vue du renouvellement du Conseil national en 1983 constituent les thèmes de la conférence de presse organisée ce jour-là à Berne.

24 février. Lancement du 3^e programme de la Radio suisse romande. «Couleur 3» tourne 24 heures sur 24. Les informations et la musique qu'il diffuse en font avant tout un programme pour la jeune génération. Mise en train rapide, puisque c'est le 17 février que le Conseil fédéral a donné son feu vert à la diffusion expérimentale, pour une durée de trois ans, d'un programme supplémentaire en Suisse romande.

9/10 mars. Les télévisions des trois régions linguistiques transmettent en direct l'intégralité du débat d'entrée en matière consacré au projet de loi fédérale sur la protection de l'environnement. Cette première suscite des réactions positives chez les téléspectateurs.

1^{er} avril. Le télétexte, dont la SSR et le groupe Vidéopress de l'Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques (ASEJ) assurent conjointement l'exploitation expérimentale depuis le 1^{er} octobre 1981, étend la durée de sa diffusion quotidienne et l'éventail de ses prestations.

M. Antonio Riva – jusqu'ici chef du département de l'information à la Radio-Télévision de Suisse italienne – prend la succession de M. Edouard Haas au poste de directeur des services du programme près la direction générale de la SSR.

23 avril. Une assemblée extraordinaire des délégués de la SSR décide de soumettre au Conseil fédéral une demande d'augmentation des taxes de réception. Les circonstances commandent une hausse de 29,5% de la taxe de concession pour la réception des émissions de radio et de télévision à partir de 1983. Le Conseil fédéral est prié d'adapter annuellement le montant de la taxe en fonction du renchérissement et de décharger la SSR des frais que lui occasionne Radio Suisse Internationale – actuellement près de 11 millions de francs par année. La SSR demande également à la Confédération de réviser en sa faveur la clé de répartition du produit des taxes, dont 30% vont aux PTT.

8 au 15 mai. Le 22^e Concours international de la Rose d'or de Montreux rassemble 31 organismes de télévision de 28 pays. La Rose d'or est décernée à «Dizzy Feet», une production dansée de la télévision anglaise ITV/CIT, la Rose d'argent à «Tosca auf dem Trampolin» de la seconde chaîne de télévision allemande ZDF et la Rose de bronze à «Festival», un film d'animation yougoslave. Le prix de la presse couronne une satire politique suédoise «The make up of a President», cependant que le prix spécial destiné à récompenser l'œuvre la plus drôle est attribué à «Hôtel», une production de la Télévision suisse alémanique.

1^{er} juin. A dater d'aujourd'hui, «Radionotte» va se faire entendre toutes les nuits, de minuit à six heures du matin, sur les ondes de la Radio de Suisse italienne.

2 juin. Augmentation de 26,5% des taxes de réception radio/TV à partir du 1^{er} octobre 1982: tel est le dernier mot du Conseil fédéral. Les taxes s'élèveront désormais à Fr 7.25 par mois pour la radio et Fr. 14.50 pour la télévision. L'autorité concédante refuse en revanche d'indexer les taxes et de modifier pour l'instant la clé de répartition PTT/SSR. Elle se déclare cependant prête à étudier l'éventualité d'une prise en charge du financement de Radio Suisse Internationale par la Confédération.

7 juin. Le Conseil fédéral édicte une ordonnance sur les essais locaux de radiodiffusion destinée à remplacer l'ordonnance sur la radiodiffusion par câble, qui arrive à échéance à la fin de ce mois de juin. Les nouvelles dispositions, valables à partir du 1^{er} juillet, constituent la base sur laquelle des stations locales de radio pourraient être autorisées, durant une période d'essai de cinq ans, à diffuser des programmes par voie hertzienne dans un rayon maximum de 10 km. Ces stations auront le droit de diffuser un volume réduit de publicité. Les demandes de concession devront être déposées jusqu'au 30 septembre 1982. L'ordonnance autorise également la transmission de programmes de télévision par les réseaux locaux de câbles, mais la publicité est interdite dans ce cadre.

13 juin au 11 juillet. Durant quatre semaines, la SSR diffuse sur la deuxième chaîne de télévision de chaque région – en direct ou en différé – l'ensemble des rencontres disputées dans le cadre du Championnat du monde de football, le Mondial 82. Cette formule de chaîne sportive TV permet de satisfaire les enthousiastes du football, tout en préservant l'intégrité et la continuité du programme principal.

28 juin. Résultats du projet Adminus I, nouveautés dans les programmes de la radio et de la télévision, premier bilan de «Couleur 3», de «Radionotte» et de la régionalisation du Téléjournal, problèmes de co-production, potentiel technique de diffusion de Radio Suisse Internationale, modernisation de la Télédiffusion et projet de diffusion d'un programme de radio à l'intention de la communauté anglophone de Genève, tels sont les principaux sujets de la conférence de presse annuelle de la SSR.

1^{er} au 6 septembre. La 54^e Exposition internationale de radio, de télévision et de haute fidélité FERA qui se tient comme d'habitude à Zurich accueille cette année la Radio de Suisse romande et son programme «Couleur 3». Les auditeurs de la région de Zurich ont l'occasion de se faire une idée de ce programme diffusé également sur l'émetteur de la FERA. Quant aux visiteurs de l'exposition, la

SSR les renseigne comme chaque année de multiple façon sur les prestations qu'elle offre à son public.

16/17 septembre. Le comité central adopte les principes relatifs à la radiodiffusion par satellite, qui prévoient une coopération avec les milieux intéressés, et les principes de la politique de la SSR à l'égard des essais locaux de radiodiffusion. Là aussi, la SSR est prête à coopérer avec les stations locales qui entendent diffuser un programme de caractère complémentaire.

28 septembre. Le Conseil des Etats approuve la création d'une autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio et de télévision, en apportant toutefois quelques modifications au projet du Conseil fédéral.

3 novembre. Le Conseil fédéral autorise la SSR à diffuser un programme expérimental OUC en langue anglaise dans la région de Genève, à l'intention des nombreux employés des organisations internationales. Ce programme devrait débiter au printemps 1983.

24 novembre. Le Conseil fédéral nomme M. Yann Richter président central de la SSR, en remplacement de M. Jean Broillet, membre du comité central depuis 1967 et président central de la SSR à partir de 1981, qui se retire à fin 1982.

25 novembre. Les programmes en romanche vont connaître une nouvelle extension, dès le 1^{er} janvier 1984 pour la radio, dès le 1^{er} novembre 1984 pour la télévision. Ainsi en décide le comité central de la SSR.

26 novembre. L'assemblée des délégués de la SSR est l'occasion de faire le point, comme l'explique M. Schürmann, directeur général, pour qui la SSR doit affronter la nouvelle situation avec dynamisme. Le pays a besoin d'une radiodiffusion nationale – même en dehors des périodes de crise – pour sauvegarder et cultiver son identité. La SSR se doit de satisfaire à ces hautes exigences par la qualité de ses programmes.

M. Jean Broillet, président sortant de la SSR, voit dans l'attitude du Conseil fédéral «les signes d'une confiance restaurée dans notre institution». Les délégués approuvent à l'unanimité les comptes 1981 et le budget 1983, qui est équilibré. Ils chargent le comité central et la direction générale d'obtenir du Conseil fédéral qu'il autorise sans délai la diffusion d'un 3^e programme de radio en Suisse alémanique et en Suisse italienne.

9 au 13 décembre. Le Séminaire international de l'UER pour la télévision scolaire et l'éducation des adultes par la télévision fête ses 20 ans d'existence. Quelque 70 jeunes professionnels de la télévision, représentant 18 pays, vont tenter dans ce cadre de définir concrètement les possibilités qu'il convient d'exploiter afin de donner aux programmes éducatifs une forme immédiatement attrayante pour le public. Le séminaire de Bâle est organisé chaque année par la SSR pour le compte de l'Union européenne de radiodiffusion (UER).

10 décembre. M. Jean Dumur, chef du département de l'information de la Télévision romande, succédera le 1^{er} janvier 1983 à M. Alexandre Burger au poste de directeur du programme de télévision RTSR.





Mission de la SSR et temps forts du programme en 1982

La Société suisse de radiodiffusion et télévision a pour mission de produire et de diffuser des programmes de radio et de télévision conformes au mandat qui lui est imparti par la concession. L'Image directrice de la SSR pose à ce sujet les principes que voici: Entreprise de services indépendante, la SSR transmet par la radio, la télévision et les médias apparentés l'image des événements mondiaux. Ce faisant, elle s'efforce de restituer et diffuser par le mot et la parole, le son et l'image, la pluralité des activités culturelles, religieuses, politiques, sociales et économiques de la Suisse. Elle conçoit son offre de programmes sous les angles de l'information, du divertissement, de la formation et de l'analyse critique.

L'offre programmatique de la SSR est considérable: six programmes de radio régionaux et trois programmes de télévision, un troisième programme de radio en Suisse romande, des émissions régulières de radio et de télévision en langue rhéto-romane et des émissions de radio subrégionales en Suisse alémanique; s'y ajoutent les six lignes de la Télédiffusion et les programmes de Radio Suisse Internationale, qui sont diffusés en neuf langues.

La SSR conçoit ses programmes en fonction des besoins du public et s'efforce de les adapter à l'évolution constante des attentes. Non contente de cela, elle s'efforce encore d'accroître et d'améliorer ses programmes en relation avec les moyens investis (Image directrice). A cette fin, elle revoit périodiquement ses grilles de diffusion et s'attache à innover dans le cadre du programme existant. Cette tâche est spécifiquement du ressort des directions régionales de la radio et de la télévision. En 1982, les programmes ont avant tout été caractérisés par une nouvelle distribution des temps forts dans le cadre des structures en place. Pour sa part, la radio-télévision DRS a mis au point les grilles de programmes qu'elle entend adopter pour les années à venir.

Radio de Suisse alémanique et rhéto-romane

A la radio DRS, 1982 aura été avant tout une année de planification: de nouvelles grilles de programmes ont été mises au point dans la perspective probable de l'introduction prochaine d'un 3^e programme de radio, après celui de la Suisse romande, et de la concurrence avec les futures stations locales. Les nouvelles grilles seront mises en place au début de 1984.

Pour répondre à une requête adressée en 1981 à la direction générale par la Cumünanza Rumantscha Radio e Televisiun (CRR), touchant une extension des programmes de radio et de télévision en romanche, la radio DRS a mené, en étroite collaboration avec la direction générale, une série de travaux de planification dont le résultat a été approuvé le 25 novembre par le comité central. En foi de quoi, les programmes en langue rhéto-romane connaîtront une substantielle augmentation, à partir du 1^{er} janvier 1984 pour la radio et du 1^{er} novembre 1984 pour la télévision.

Sous le titre «Scuntrada rumantscha – Rätoromanische Begegnung», la radio DRS est allée du 7 au 14 mars 1982 à la «rencontre du romanche» en une quarantaine d'émissions qui ont illustré le combat mené pour la survie de la langue et de la culture rhéto-romanes. A la fois miroir et analyse critique de la réalité, cette semaine romanche avait pour ambition de dégager et de développer des lignes de force. Les mesures qui sont aujourd'hui prises en faveur de la quatrième langue nationale resteraient lettre morte sans le soutien actif des moyens audiovisuels et il va de soi que la radio, véhicule privilégié de la parole, a un rôle particulier à jouer dans ce cadre.

De nombreuses autres réalisations ont marqué cette année programmatique. Bornons-nous à mentionner les plus remarquables:

La diffusion d'un «Jürg Jenatsch» en cinq épisodes, réalisé en dialecte, d'après des documents historiques et le roman de C.-F. Meyer, avec une distribution comprenant en majorité des comédiens amateurs.

Un documentaire de deux heures consacré au «Brésib», produit selon la technique stéréophonique de la «tête

artificielle», qui a depuis lors été repris par de nombreuses radios européennes.

Une série en douze parties «Attention, satire» («Achtung Satire»), avec la participation de cabarettistes renommés de Suisse alémanique; il s'agissait d'une sorte de «cours» sur les formes de la satire et les possibilités que présente à cet égard la radio. «Tandem-Tour», une émission estivale itinérante au cours de laquelle deux animateurs sont partis à la recherche de l'auditeur, avec des moyens réduits au strict minimum. L'ensemble des émissions, particulièrement abondantes cette année-là, consacrées aux festivals de jazz de Montreux, Zurich et Willisau, retransmises simultanément en direct par la radio et la télévision.

Télévision de Suisse alémanique et rhéto-romane

Parallèlement à la mise au point de ses nouvelles grilles de programmes pour les années 1984/85, la télévision DRS a également produit une série de programmes marquants, de nature à renforcer son impact et à compléter les services rendus à la collectivité.

Le début de l'année a coïncidé avec la reprise des émissions de la télévision scolaire. Un groupe de projet chargé de régler la coopération entre la conférence des directeurs de l'enseignement, le corps enseignant et la télévision DRS, est censé garantir un développement de la TV scolaire conforme aux intérêts de l'école.

1982 a aussi marqué les débuts d'une petite émission hebdomadaire consacrée à la télévision, sous le titre «Es geht gleich weiter». Cette émission a pour but de montrer par des exemples concrets de quelle façon on travaille à la télévision.

Le programme TV «à la carte» introduit durant l'été a rencontré un franc succès. Exception faite des moments où la chaîne sportive a retransmis les matches clés du championnat du monde de football, les téléspectateurs ont été deux fois plus nombreux à regarder les films du programme à la carte que durant le cours du programme normal.

Diverses mesures ont été prises pour ranimer directement ou indirectement l'intérêt du citoyen-électeur: les



informations sur les votations cantonales et communales ont connu un notable développement et l'on a créé un service spécial. L'information politique proprement dite a elle aussi été substantiellement renforcée dans son ensemble et améliorée, avec l'introduction de correspondants régionaux (Argovie/Soleure, Bâle, Berne, Coire, Lucerne, Saint-Gall).

En automne, on est parvenu à placer la diffusion des documentaires «Culture et société», «Sciences et techniques» dans une même case horaire (le jeudi vers 21 h 40) en attribuant simultanément à la rubrique «Politique» un plus grand nombre de documentaires. Le but de cette mesure est de libérer le bloc principal du mercredi soir pour des émissions en direct, tout en assignant une place fixe aux documentaires sous le commun dénominateur d'un approfondissement de l'information. Au demeurant, ce changement partiel de la grille sert le développement de l'offre de programmes, dans la mesure où l'on s'efforce actuellement de simplifier le schéma de diffusion et de contrer ainsi plus efficacement la concurrence des télévisions étrangères en offrant au téléspectateur une grille des programmes plus claire et plus facilement mémorisable. En fin d'année, la mise au point de la future grille des programmes (1984/85) était déjà très avancée.

Radio suisse romande

L'événement saillant de cette année a bien sûr été le lancement sur les ondes du troisième programme: «Couleur 3». De minutieux préparatifs ont précédé la mise à flot, le 24 février. «Couleur 3» est une radio de caractère expérimental dont le Conseil fédéral a limité la durée à trois ans. Les expériences faites jusqu'ici et les réactions positives du public confirment qu'il est indispensable de pouvoir travailler sur trois programmes parallèles pour satisfaire convenablement les divers publics de la radio.

L'introduction d'un troisième programme impliquait d'adapter les deux programmes existants. Les modifications apportées l'automne précédent à la grille des programmes ont eu pour but de donner une identité plus marquée à chacune des

chaînes. Désormais, la première chaîne a plus nettement le caractère d'un programme de compagnie et d'information, alors que la «deux», qui diffuse essentiellement un programme musical, voit confirmer sa vocation culturelle et sociale.

La Radio romande ne diffuse pas d'émissions régionales compartimentées à l'image de celles que propose la Radio alémanique avec ses divers journaux régionaux. Afin d'acquérir néanmoins une expérience dans ce domaine, la Radio romande réalise depuis quelques années des essais ponctuels de radio subrégionale pour la durée de quelques semaines. Après le Valais, Fribourg, Vaud et Genève, c'est dans le canton de Neuchâtel, plus précisément au Val-de-Ruz, que RSR a installé une partie de ses quartiers du 9 au 31 octobre 1982.

Les troisièmes «Schubertiades» organisées par la Radio romande ont eu pour cadre la petite ville d'Estavayer-le-Lac durant le week-end des 11 et 12 septembre 1982. Sept lieux avaient été choisis dans lesquels plus de 200 interprètes ont donné quelque 80 concerts où les œuvres de Franz Schubert voisinaient avec celles de Felix Mendelssohn et de Joseph Haydn. Plus de 8000 personnes s'étaient déplacées pour entendre sur place ces concerts transmis par la Radio romande en direct et en différé (et repris aussi partiellement par la radio DRS).

Télévision suisse romande

Le 1^{er} janvier 1982 a vu les débuts du Téléjournal régionalisé, selon une formule entièrement neuve, avec un temps de diffusion considérablement accru. L'accueil est très favorable et les taux d'écoute n'ont cessé d'augmenter.

Au mois de janvier, TSR a diffusé intégralement, en direct du Grand-Théâtre de Genève, une représentation du «Parsifal» de Wagner, dans une mise en scène de Rolf Liebermann, avec l'Orchestre de la Suisse romande placé sous la direction du maître Horst Stein.

Une première émission internationale d'«Agora» a été présentée en novembre. Sur le thème de la sexualité, la Télévision suisse romande, France 3 et la Société de Radio-Télé-

vision du Québec ont diffusé simultanément, en direct et en multilangue, trois séquences dramatiques liées à trois aspects de ce problème, avec d'intéressants échanges d'idées entre les publics nationaux conviés à cette émission.

Le 22 décembre, «La Nuit étoilée», animée et présentée par Frédéric Dard, relayée sur la chaîne nationale par la Télévision suisse alémanique DRS et la Télévision suisse italienne, a permis d'offrir un spectacle de variétés prestigieuses de plus de trois heures, et de récolter 4 millions de francs en faveur des enfants du Tiers-Monde.

En matière de fiction, l'événement de l'année restera sans conteste la vidéo réalisée par Jean-Luc Godard à l'occasion de la sortie en Suisse de son film «Passion».

Le premier «docudrame» (documentaire dramatique) produit par la Télévision romande est tout naturellement le fruit d'une collaboration entre le département de la fiction et celui des magazines. «Le Ciel et le Feu», qui relate le mémorable détournement d'un avion de Swissair et sa destruction à Zerka sera diffusé en 1983.

Enfin, avec «Rock et belles Oreilles», la Télévision romande inscrit deux fois par mois à son programme une émission musicale répondant aux goûts des jeunes téléspectateurs.

Radio della Svizzera italiana

L n'est pas toujours facile d'inscrire la chronique d'une petite région dans le grand dessein de l'histoire universelle. Ainsi en est-il des faits et gestes d'une petite station de radio-télévision comme la Radiotelevisione RTSI, qui s'est tout de même efforcée, en 1982, d'adapter son action aux mutations survenues dans le firmament des médias et au besoin accru d'informations et de «services». Dans cette perspective, un programme radiophonique nocturne a été lancé le 1^{er} juin 1982, et le succès rencontré par les 214 premières éditions de «Radionotte» a dépassé les prévisions les plus optimistes.

La «Radio delle regioni», qui promène son micro jusque dans les vallées les plus reculées de la Suisse italienne, a été dotée de moyens

accrus. Une phase transitoire a préparé le programme plus riche et plus diversifié qui a débuté le 1^{er} janvier 1983 (avec une émission spécialement conçue pour les jeunes et faite en grande partie par eux).

Le domaine des dramatiques a vu la conclusion avec «Radio 1», le premier programme de RAI, d'un contrat pour la production en commun de six scénarios de Bergman et de cinq scénarios de Tarkowsky. La RAI nous a d'ailleurs fait l'honneur, en reconnaissant la qualité de notre production, de reprendre et de diffuser toute une série de nos programmes dramatiques.

L'après-midi, le «Fiammiferaio» a vu se confirmer l'approbation du public visé, qui considère cette émission comme «une réponse intelligente à l'assaut du bruit et de la vulgarité».

Televisione della Svizzera italiana

La Televisione della Svizzera italiana TSI a elle aussi beaucoup entrepris pour développer et améliorer ses programmes:

L'information sur les problèmes économiques et financiers a été renforcée et intensifiée. On a ouvert d'autre part des plages d'émissions importantes à la présentation de personnalités de premier plan de la vie culturelle et politique européenne.

Les soirées organisées sur les problèmes de la jeunesse, et de l'attitude très distante qu'elle observe à l'égard de la politique, ont rencontré un écho positif.

Les promenades de la «Compagnia dialettale di prosa» sont suivies avec grand intérêt par la critique et le public et facilitent l'accès au répertoire du théâtre classique à un public qui dans sa grande majorité n'a la possibilité d'approcher les grands auteurs dramatiques qu'à travers la lecture.

Les programmes culturels se sont, une fois de plus, efforcés de maintenir la réflexion sur la voie de la simplicité: c'est bien là qu'il nous faudra concentrer nos efforts, les années à venir, si nous voulons continuer à remplir la tâche que nous impartit la concession, sans perdre

des téléspectateurs, qui en Suisse italienne sont particulièrement exposés aux avances d'une concurrence qui leur offre chaque jour davantage de tentations banales et frivoles.

Le département culturel a su en tout cas, en 1982, offrir deux réalisations exemplaires sous la forme de documentaires consacrés au grand architecte égyptien Fathy (Prix Balzan 1982) et à la collection Thyssen de la Villa Favorita.

Signalons que le département du spectacle a réalisé dans le cadre de l'action «Film 80», un moyen métrage de fort belle tenue, signé Mino Müller: «Son tornate a fiorire le rose», sur un canevas de l'écrivain Alberto Nessi.

Il convient aussi de relever l'extraordinaire affluence de public aux manifestations musicales organisées par le département musical, qui sont consacrées aussi bien à des œuvres symphoniques qu'à la musique de chambre ou la musique d'opéra.

Radio Suisse Internationale

L'année 1982 aura marqué une étape décisive dans le développement de Radio Suisse Internationale. Une vaste réflexion a été déclenchée dans la première moitié de janvier sous le nom de code de «Horizon 85» en vue d'adapter graduellement le programme et l'exploitation aux exigences définies pour le moyen et le long terme. La politique des programmes de Radio Suisse Internationale et les structures qu'il convient d'adopter en conséquence pour les programmes destinés aux pays d'outre-mer constituent l'objet essentiel de cette étude. Le développement tumultueux des médias à l'échelle de la planète et la complexité des situations dans le domaine de la politique d'information commandent de ne pas se contenter d'un rhabillage dans le secteur des programmes suisses destinés à l'étranger, mais d'aller résolument de l'avant et de ne pas redouter des changements même profonds. Le projet «Horizon 85» devra être achevé au courant de 1983 pour être mis en application dès 1985, après une phase de transition d'une année.

L'introduction du «Forum» a constitué une intéressante innovation dans la perspective de l'actualisation et l'optimisation de l'activité de programme. Sur le modèle du «Club de la presse» des personnalités ont été invitées à rencontrer des journalistes de Radio Suisse Internationale et de la presse écrite. Au nombre des personnalités reçues, mentionnons M. Shimon Peres, chef de l'opposition israélienne, Monseigneur Hilarion Capucci, M. Vernon A. Walters, ambassadeur des Etats-Unis et M. Mario Soares, leader du Parti socialiste portugais.

Télédiffusion

Des études approfondies menées en 1981 ont permis de déposer au début de l'année 1982 un «Rapport sur la nouvelle politique des programmes de la Télédiffusion». Par suite de la multiplication et de l'amélioration qualitative des prestations offertes par les médias, ainsi que de la concurrence toujours plus vive des télé distributeurs privés, la Télédiffusion a perdu en quelques décennies 10% environ de ses abonnés, dont le nombre s'élevait autrefois à 440 000. La nouvelle politique des programmes se fixe pour objectifs de stabiliser le nombre des abonnés et d'inciter le public à utiliser plus intensément les six lignes de la Télédiffusion; la réussite passe par l'adoption d'un style mieux en rapport avec les habitudes du public et une prise en compte plus poussée des besoins respectifs des publics majoritaires et minoritaires. Les modifications structurelles envisagées – avec le concours des services compétents des PTT – consistent pour l'essentiel dans la distribution régionale du second programme de la SSR et la diffusion compartimentée de programmes pour groupes spécifiques, dans le cadre de «TD-Spécial» dont la conception a été entièrement refondue. Les premières réalisations concrètes sont attendues pour l'automne 1983.



Le public de la SSR – attitudes et opinions

Le public de la radio et de la télévision est indubitablement en train d'évoluer. Sondages et études le confirment, en Suisse comme dans d'autres pays européens. De plus, ce changement se manifeste aussi par des tendances que l'on n'aurait pas imaginées il y a quelques années. C'est ainsi que l'apparition de programmes supplémentaires de télévision non seulement n'engendre pas une hausse de l'audience de la télévision en général, mais qu'elle ne contribue même pas à en freiner la baisse. On le constate nettement en comparant l'utilisation de la télévision d'une part dans les ménages qui reçoivent peu de programmes, d'autre part dans ceux qui en reçoivent beaucoup.

Abstraction faite du nombre de programmes à disposition, le public le plus large de la télévision n'a pratiquement pas bougé. Il tend même à baisser légèrement dans les ménages qui bénéficient de l'offre programmatique la plus variée.

Le public le plus large¹⁾ de la télévision en Suisse alémanique²⁾

	Nombre de programmes captés			Différence
	Total	de 1 à 4	5 et plus	
1977:	65,1%	65,2%	65,0%	- 0,2%
1980:	61,8%	63,8%	61,7%	- 2,1%
Différence:	- 3,3%	- 1,4%	- 3,3%	

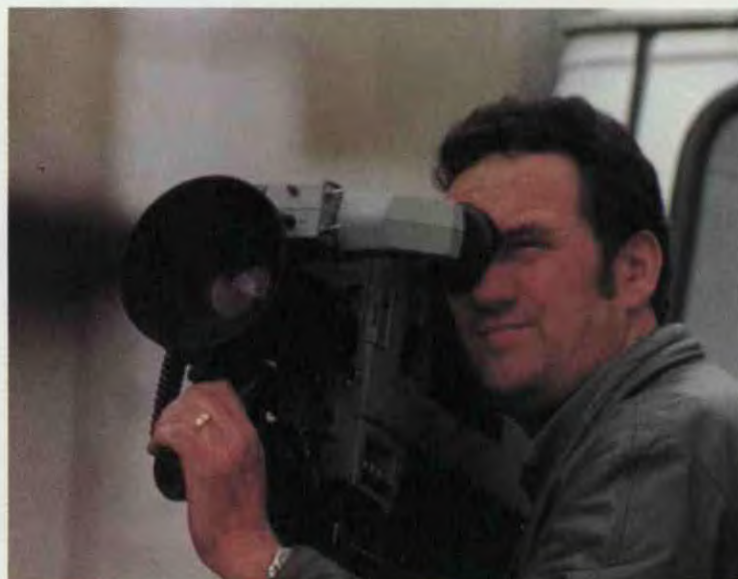
¹⁾ Le public le plus large rassemble toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui regardent la télévision au moins un quart d'heure par jour.

²⁾ Ces chiffres se fondent sur un échantillon de cas traités par la recherche TV (plus de 12 000 pour 1977, plus de 13 000 pour 1980). Ils ne concernent à chaque fois que le premier trimestre de l'année et ne peuvent donc être comparés aux moyennes annuelles établies par la maison AES.

Le tableau ci-après présente l'utilisation moyenne de la télévision par personne et par jour. Les résultats corroborent les chiffres précédents. Abstraction faite du nombre de programmes captés, le temps consacré à la télévision reste stable lorsqu'il ne diminue pas légèrement.

Utilisation individuelle moyenne par jour calculée en minutes sur l'ensemble du public

	Nombre de programmes captés			Différence
	Total	de 1 à 4	5 et plus	
1977:	83 min.	83,2 min.	83,0 min.	- 0,2 min.
1980:	74 min.	75,2 min.	72,9 min.	- 2,3 min.
Différence	- 9 min.	- 8,0 min.	- 10,1 min.	



D'autres études confirment elles aussi que les téléspectateurs sont devenus plus sélectifs. Le temps n'est plus où l'on consommait de la télévision sans discernement ou presque. En Suisse, de nombreuses heures sont cependant encore consacrées chaque jour aux médias. L'étude que la maison AES réalise pour la SSR sur l'ensemble des moyens audiovisuels, à l'exception des salles de cinéma, montre que le Suisse moyen passe, chaque jour ouvrable, 4 h. 35 min. à regarder la télévision ou à lire, à écouter la radio, des disques ou des cassettes.

Mesurée à l'échelle de la Suisse, la consommation de médias reste plus ou moins stable depuis quelques années. Des différences apparaissent en revanche d'une région linguistique à l'autre, pour la radio comme pour la télévision. La légère augmentation que l'on observe à la télévision ne concerne que les programmes suisses. L'audience des chaînes étrangères reste stationnaire. D'autre part, si l'on constate bel et bien l'amorce d'une augmentation de l'audience des programmes suisses en Suisse alémanique et en Suisse romande, la tendance est exactement inverse en Suisse italienne, dans la région précisément où l'audience des émetteurs étrangers est dans l'ensemble la plus faible. Il y a lieu de penser que les nouveaux médias, et surtout la télévision à péage, l'enregistreur vidéo, la radio locale et la radiodiffusion par satellite vont accélérer la transformation du comportement des téléspectateurs. Par contre, il est presque certain que l'utilisation quantitative globale ne va guère changer. En d'autres termes, le processus de segmentation et de différenciation du public poursuit son cours.

Voyons maintenant ce que peuvent nous apprendre dans les grandes lignes quatre études réalisées en 1982 sur le Téléjournal, le programme d'été, la Chaîne sportive nationale et les goûts musicaux de la population.

Téléjournal

Le Téléjournal, qui reste l'émission la plus connue de la Télévision suisse, se révèle comme la source à laquelle le public puise le plus fréquemment ses informations sur les événements du jour. En 1982, l'édition principale du Téléjournal a été suivie chaque jour par 950 000 téléspectateurs en moyenne¹⁾, à une heure où

la Télévision suisse ne subit guère de concurrence de la part des chaînes étrangères. Les téléspectateurs apprécient le Téléjournal, estimant qu'il remplit sa fonction en matière d'information, est en prise directe sur les événements, objectif, nuancé et intelligible.

La baisse d'audience de l'édition principale, amorcée il y a des années, donne bien sûr à réfléchir, même si la courbe tend à remonter depuis 1980 déjà. L'exemple du Téléjournal régionalisé de la Suisse romande, qui rencontre un franc succès depuis son introduction au début de 1982, montre que des innovations judicieuses sont de nature à accroître l'impact de cette émission.

Régionalisation ne veut pas dire éclatement. Le Téléjournal a une mission d'intégration à remplir, qu'il s'agit de ne pas négliger. Le fait qu'une minorité de téléspectateurs puissent croire que la régionalisation a entraîné une baisse du nombre de sujets consacrés aux autres régions de Suisse démontre qu'il ne faut pas relâcher les efforts dans ce domaine.

¹⁾ Seuls les téléspectateurs âgés de 15 ans au minimum sont pris en compte dans ces quatre études.

Programme d'été 1982

Le service de la recherche a voué une attention particulière aux programmes spéciaux diffusés au cours de l'été 1982. Les réactions positives à l'expérience réalisée en 1981 par la Télévision romande avec «TV à la carte» ont incité les deux autres régions à se joindre au mouvement et à diffuser elles aussi, à partir de 1982, des programmes à la demande, en offrant la possibilité aux téléspectateurs de participer à la sélection de certaines émissions.

Les trois études réalisées respectivement sur la «TV à la carte» de la Suisse romande, le «Sommerwunschprogramm» de la Suisse alémanique et le «Telestate» de la Suisse italienne ont permis non seulement de constater que les téléspectateurs s'attachaient plus que précédemment au programme de télévision estival, mais aussi de recueillir toutes sortes de suggestions intéressantes pour de futurs programmes d'été.



L'introduction d'une chaîne sportive nationale pour la couverture des grands événements sportifs a d'abord été une réussite par le taux de vision, qui a souvent dépassé la moyenne. Une enquête a permis en outre d'établir que plus de deux tiers des téléspectateurs ne voient que des avantages dans une telle chaîne (11% seulement estiment qu'elle présente des inconvénients). La moitié des personnes interrogées pensent que la SSR devrait continuer à diffuser les grandes manifestations sportives sur une chaîne nationale (4% seulement sont d'avis contraire).

Préférences musicales du public

Le service SSR de la recherche a procédé en 1978/79 à un sondage – unique en son genre dans les annales internationales – sur les préférences musicales du public dans les trois régions linguistiques, sondage dont les résultats ont été étudiés en 1980/81/82. On ne s'est pas contenté d'énumérer et de décrire aux interviewés des genres musicaux, comme cela se fait d'habitude, on leur a également fait écouter des extraits d'une cinquantaine de morceaux pris dans tous les genres de musiques. Avec une semblable méthode d'enquête, il s'imposait de faire appel pour l'interprétation des résultats à des procédures complexes faisant intervenir les ressources les plus modernes de l'analyse sur ordinateur. Sur un plan général, il est frappant de noter qu'en Suisse

romande les groupes d'inconditionnels (les interviewés qui disent aimer «particulièrement» ou «beaucoup» un genre de musique) sont dans la plupart des cas nettement plus importants que dans les deux autres parties du pays. Pour la musique classique, les pourcentages de ces groupes sont même deux fois plus importants en Suisse romande. Dans les autres genres, les différences, quoique réelles, sont moins marquées. Parmi les cinq grands genres de musique, c'est la musique légère traditionnelle et moderne qui rassemble le plus d'adeptes, suivie par le genre rock/pop/disco.

Les groupes de tolérants (ceux qui n'éprouvent ni attrait ni rejet spécialement marqué pour un genre musical) sont particulièrement importants en ce qui concerne le jazz et la musique légère, alors que pour le pop/rock/disco et la musique classique les goûts sont plus tranchés.

On sera sans doute étonné d'apprendre qu'en Suisse italienne le nombre de ceux qui n'aiment pas la musique classique est deux fois plus important que celui des inconditionnels. La différence est moins marquée en Suisse alémanique, alors qu'en Suisse romande ce sont les amateurs de musique classique qui sont les plus nombreux. En Suisse méridionale, la musique de jazz rencontre elle aussi plus de détracteurs que d'amateurs. Peut-être sera-t-on aussi surpris d'apprendre qu'un vieux rock'n roll de Bill Haley a recueilli dans les trois régions les suffrages de près de la moitié de la population. En Suisse alémanique, Bill Haley a été le vainqueur toutes catégories. En Suisse romande et en Suisse italienne, la musique la plus appréciée est la valse viennoise «classique».



Distinctions 1982

14 janvier. Le jury de la communauté de travail évangélique allemande du cinéma (RFA) désigne comme le film le plus marquant du mois de décembre 1981 «La Barque est pleine» du réalisateur suisse Markus Imhoof. Cette œuvre a été coproduite par les télévisions allemande (ZDF), autrichienne (ORF) et suisse alémanique (DRS) sous la direction de cette dernière. «La Barque est pleine» sera déclarée «Film TV du mois de mai» le 5 juin, par un jury de la «Frankfurter Allgemeine Zeitung».

25 janvier. «E Nacht lang Füllrand» du Bernois Clemens Klopfenstein et Raimund Legnazzi reçoit à Sarrebruck le Prix Max-Ophüls 1982. Ce long métrage de fiction, coproduit par la TV DRS et Ombra-Film, se fonde sur un scénario de l'écrivain biennois Alex Gfeller qui avait remporté le 1^{er} prix du concours organisé par la SSR pour les 25 ans de la Télévision suisse.

28 janvier. Le jury de la «Communauté radiophonique des programmes de langue française» décerne son «Grand Prix de l'Actualité» à la Radio suisse romande pour un portrait de Georges Brassens réalisé par Jacques Donzel et Frank Musy à l'occasion de la mort de l'illustre chanteur-compositeur.

21 mars. Le Père Hans Krömmler, de la Mission d'Immensee, reçoit pour ses trente ans d'activité dans le secteur des médias le Prix Radio de la Société suisse de radio et de télévision de Suisse centrale (IRG).

31 mars. Le 25^e Festival international du film d'auteur de San Remo décerne sa plus haute distinction à «Mérette» de Jean-Louis Roncoroni et Jean-Jacques Lagrange, production de la Télévision romande.

16 mai. «DRS Aktuell», l'émission régionale d'information de la Télévision alémanique se voit attribuer un troisième prix au Concours des programmes de télévision régionaux organisé par Radio-Brême (RFA).

16 mai. Le jury international de la Rose d'or de Montreux décerne le Prix spécial de la Ville de Montreux pour l'œuvre la plus drôle à une comédie burlesque, «Hotel» de Max Sieber, produite par la Télévision de Suisse alémanique.

18 mai. Le jury de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) accorde le «Prix suisse» de la radio aux réalisations suivantes:

«La strega che non muore mai» de la Radio de Suisse italienne, sur un texte de Grytzko Mascioni et une musique d'Andreas Pflüger, dans la catégorie «Fiction», et «Brasil» de la Radio de Suisse alémanique, une émission signée Matthias von Spallart et Aldo Gardini, dans la catégorie «Documentaires».

11 juin. La Télévision de Suisse alémanique reçoit à Munich, au «Prix Jeunesse International 1982», le prix de la meilleure émission toutes catégories et le 1^{er} prix de la catégorie «Musique/Variétés» pour son «Kindergartenkonzert», réalisé sur la base d'une idée originale de

Matthias Bamert, chef de l'Orchestre radio-symphonique de Bâle. La note attribuée à cette émission est la meilleure qui ait jamais été décernée depuis la création de ce concours en 1962.

19 septembre. Les Rencontres internationales de l'environnement et de la nature décernent à Royan leur Grand Prix dans la catégorie «Pollution et énergie» à une émission de «Temps présent» intitulée «Le fond de l'air», signée Bernard Mermod et Laurent Rebeaud, produite pour la Télévision romande par Jean-Claude Chanel et Philippe Rapp.

11 octobre. L'équipe de l'émission «Karussell» de la Télévision alémanique décroche une médaille au concours de l'«Oscar du Sport» pour un montage comparatif des parcours de plusieurs coureurs réalisé lors des dernières courses du Lauberhorn (entraînement de la descente et slalom spécial).

15 octobre. Le Département fédéral de l'intérieur accorde une prime à la qualité d'un montant de 40 000 francs, à un film consacré à l'écrivain Ludwig Hohl, produit par la Télévision DRS et réalisé par le cinéaste zurichois Alexandre J. Seiler.

15 novembre. La Fondation zurichoise de radio accorde son prix 1982 à «Agrar»/«Agrar plus», une émission hebdomadaire en deux parties produite par la Radio DRS à l'intention des agriculteurs, pour l'esprit d'innovation montré depuis 2 ans dans ce secteur particulier de l'information.

25 novembre. «Le suicide de Memet» d'Ersan Arsever et Henri Hartig vaut à l'émission «Tell Quel» de la TV romande le Prix de l'actualité de la Communauté des télévisions francophones (CIRTEF), dans la catégorie «Portrait d'une personnalité liée à l'actualité».

25 novembre. La Communauté des télévisions francophones décerne le Prix des émissions de caractère international à «Video Gratias» de Jean-Louis Roy. Ce reportage produit pour «Temps présent» traite des «Eglises électroniques» qui fleurissent aux Etats-Unis.

La SSR et ses concurrents

Télévision

Dans les trois régions linguistiques, jusqu'à la fin de l'édition principale du Téléjournal, presque tous les récepteurs sont enclenchés sur une chaîne suisse.

A partir du début du programme principal de la soirée (Télévision DRS et Télévision SR vers 20 h 00; Télévision SI vers 20 h 30) les téléspectateurs suisses se tournent aussi vers les programmes concurrents étrangers et vers les programmes alternatifs.

Sur toute la durée de la soirée de télévision (de 18 h 00 à 24 h 00) la part d'audience des chaînes SSR est en moyenne de 75% en Suisse alémanique et de deux tiers environ en Suisse romande et en Suisse italienne.

Audience de la télévision heure par heure

En minutes par habitant (population résidente à partir de 15 ans)

Suisse alémanique

Heure du jour	Total min./h
18-19h	2
19-20h	10
20-21h	15
21-22h	11
22-23h	5
23-24h	2

■ Programmes suisses min./h ■ Programmes étrangers min./h

Suisse romande

Heure du jour	Total min./h
18-19h	2
19-20h	8
20-21h	15
21-22h	14
22-23h	7
23-24h	1

■ Programmes suisses min./h ■ Programmes étrangers min./h

Suisse italienne

Heure du jour	Total min./h
18-19h	2
19-20h	7
20-21h	20
21-22h	17
22-23h	9
23-24h	2

■ Programmes suisses min./h ■ Programmes étrangers min./h

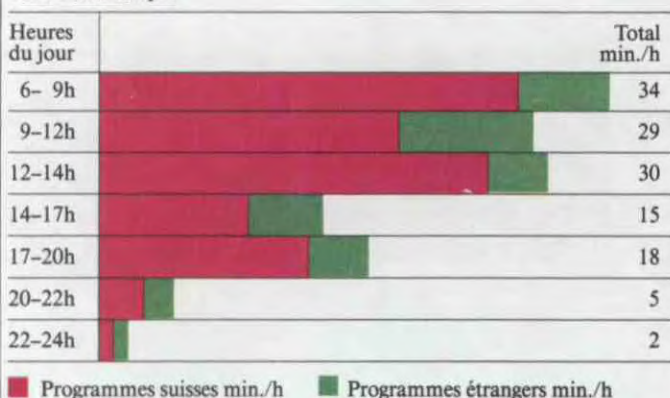
Radio

Dans les trois régions linguistiques, l'écoute des programmes suisses est particulièrement élevée (dans l'absolu et par rapport aux programmes étrangers) aux heures de diffusion principales, soit le matin tôt et entre midi et deux heures. Au total, l'audience des radios étrangères fait moins d'un quart de l'audience générale de la radio (mesurée en minutes par personne); en Suisse italienne où les radios commerciales sont de loin les plus nombreuses, elle est même inférieure à un sixième.

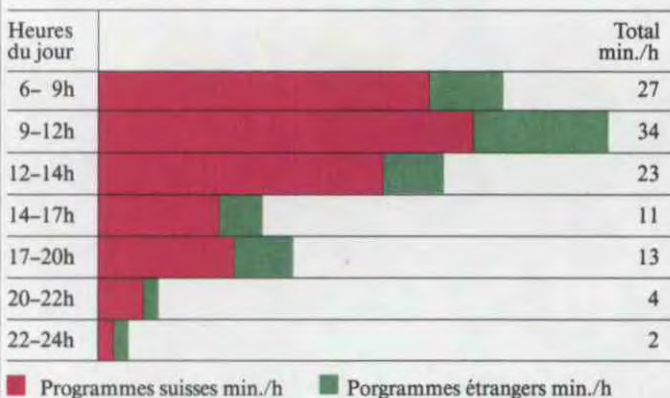
Audience de la radio par tranches de diffusion

En minutes par habitant (population résidente à partir de 15 ans)

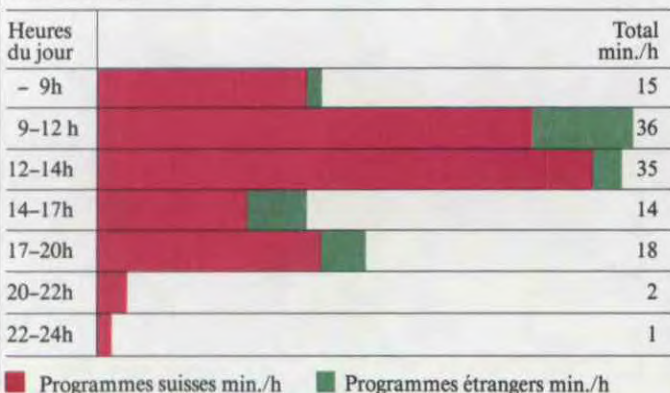
Suisse alémanique



Suisse romande



Suisse italienne



Principauté de Liechtenstein

La principauté de Liechtenstein présente une situation particulièrement intéressante sous le rapport de la concurrence. La proximité de l'Autriche et de la Suisse fait que les programmes de radio et de télévision des deux pays y sont captés dans de bonnes conditions, et l'existence d'un réseau d'antennes collectives bien développé assure également une bonne réception des programmes allemands. Le service de la recherche a récemment mené au Liechtenstein une étude spéciale d'où il est ressorti que ce pays constitue en quelque sorte un «marché test» pour les programmes de radiodiffusion. Au total, les programmes suisses paraissent jouer un rôle plus important pour le public liechtensteinois que leurs concurrents allemands et autrichiens.

En radio comme en télévision, les programmes suisses dominent nettement le secteur de l'information alors que les variétés télévisées allemandes, autrichiennes et suisses recueillent sensiblement les mêmes suffrages.

Deux clivages significatifs apparaissent toutefois dans le public:

Il semble d'abord y avoir une opposition ville-campagne, dans la mesure où l'attachement à la télévision suisse est particulièrement marqué dans les petites localités (jusqu'à 2000 habitants), alors que c'est la radio suisse qui est la mieux implantée dans les grandes localités.

Mais le clivage est encore plus grand entre les générations, dans la mesure où les jeunes (jusqu'à 24 ans) penchent plus pour les programmes autrichiens ou allemands (et notamment les troisièmes programmes de radio), alors que la génération moyenne et les aînés sont plus fortement attachés aux programmes suisses. Il faut toutefois remarquer que le premier programme DRS est aussi souvent mentionné par les jeunes que les troisièmes programmes des deux autres pays.

Couleur 3 et Radio 24 en Suisse alémanique

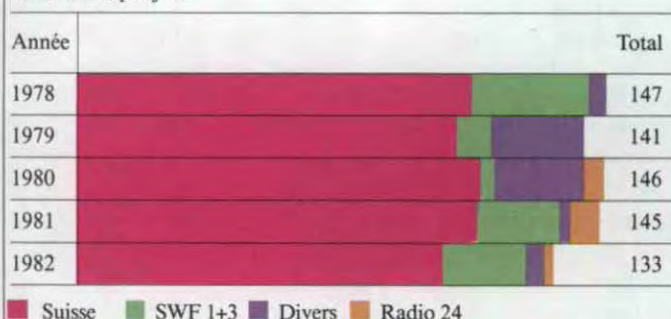
L'apparition de Radio 24, des années avant le début des essais locaux de radiodiffusion, représente indubitablement un événement intéressant sur la scène suisse des médias, car même si elle émet à partir du sol italien, Radio 24 est bel et bien une radio locale, tant par son programme que par sa zone de diffusion.

Cette jeune station a certes gagné rapidement des auditeurs dans certains segments de population, mais même au plus fort de sa vogue le public le plus large de Radio 24 (auditeurs occasionnels compris) n'a jamais dépassé le tiers de la population dans la zone de diffusion directe de l'émetteur. Après avoir marqué le pas, son audience est maintenant en baisse (cf. graphique). La raison principale de ce reflux doit manifestement être cherchée dans l'introduction de la troisième chaîne romande, Couleur 3, dont les émissions peuvent être captées sur une bonne partie de la zone de diffusion de Radio 24. Il semble bien que les jeunes, qui constituent l'essentiel du public de Radio 24, ont été fortement accrochés par Couleur 3, lorsque ce programme a été diffusé durant une courte période dans la région zurichoise. L'observation montrera si cette tendance se confirme. Sur un plan général, on retiendra encore que l'auditeur de Radio 24 est moins fidèle que d'autres à l'émetteur et qu'il change plus fréquemment de programme. Enfin, seul un auditeur de Radio 24 sur huit n'écoute jamais les programmes de la SSR.

Audience de la radio de 1978 à 1982

En minutes par habitant (population résidente à partir de 15 ans). Jour ouvrable moyen (lundi-vendredi)

Suisse alémanique
En minutes par jour

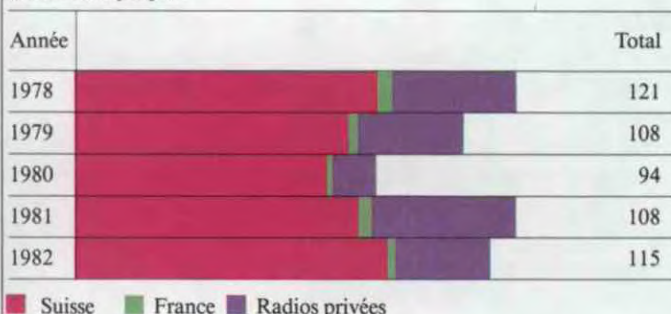


Les radios privées captées en Suisse romande

Les radios commerciales étrangères ont en Suisse romande un impact traditionnellement plus important que dans les deux autres régions linguistiques; bien qu'elles diffusent depuis des années et que leurs programmes soient conçus pour le grand public elle n'ont jamais mobilisé que moins d'un tiers de l'audience générale de la radio (en minutes).

La libéralisation de la radio en France a fait surgir depuis quelque temps des émetteurs locaux privés (sans publicité), qui diffusent avant tout des programmes pour le public suisse, comme le font les radios privées italiennes au Tessin. L'influence de ces radios en termes d'audience ne fait que commencer. Elle est tenue en lisière par «Couleur 3» dont le succès est évident et avec laquelle la plupart de ces radios partagent un même public de jeunes.

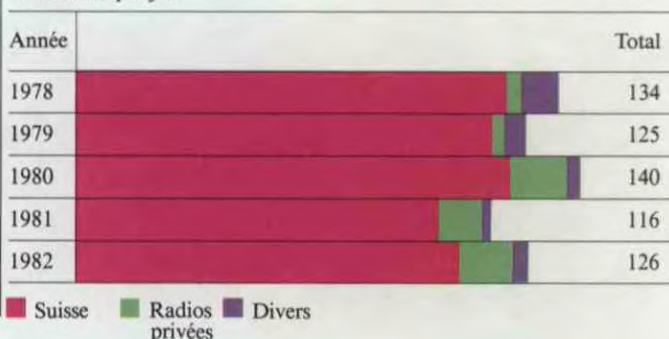
Suisse romande
En minutes par jour

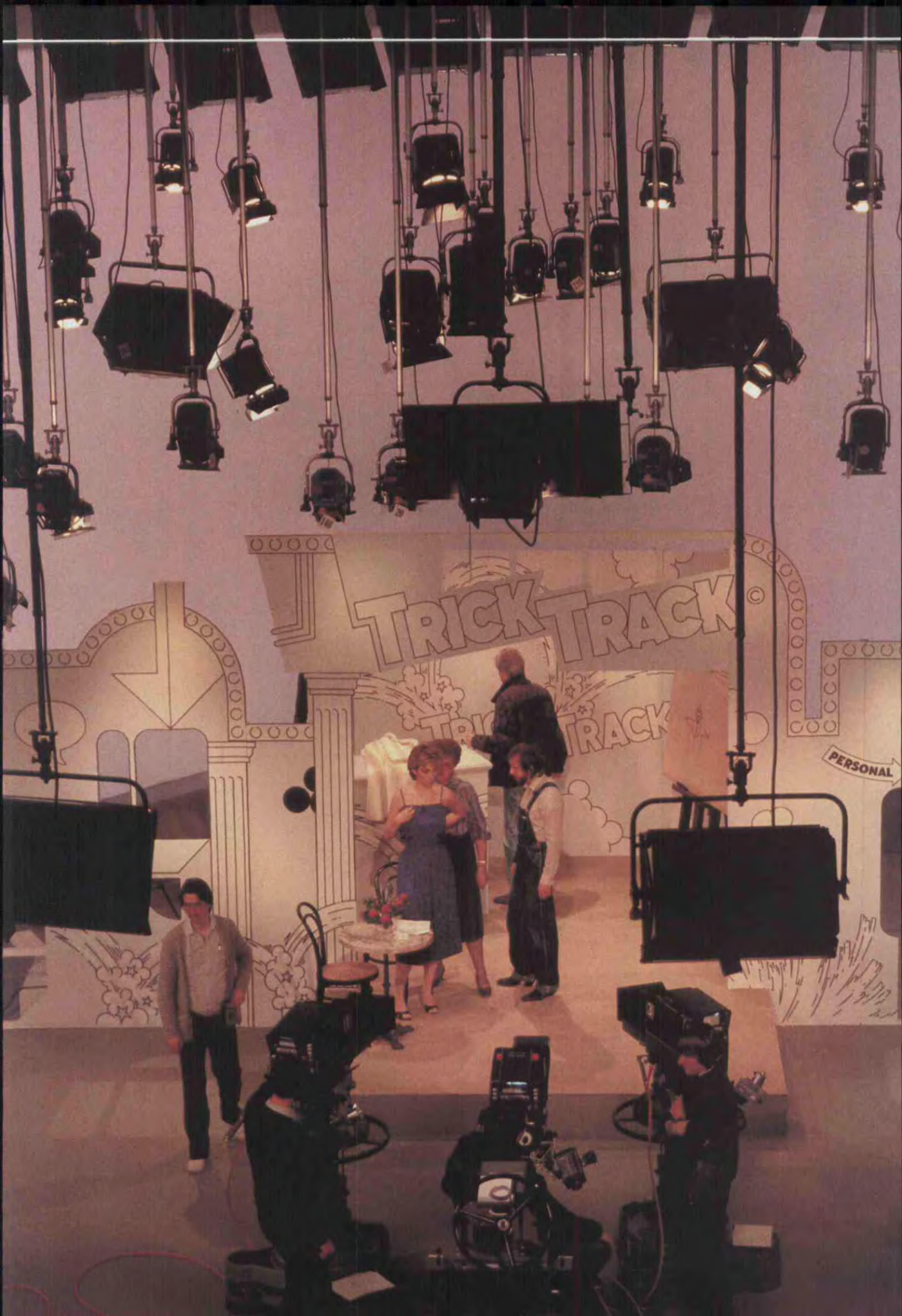


Les radios privées en Suisse italienne

En Suisse italienne, un auditeur sur trois écoute aujourd'hui (entre autres programmes) les nombreuses stations privées de radio dont une partie des émissions et de la publicité visent délibérément le public suisse. Sur le total de l'audience générale de la radio (exprimée en minutes par personne) un huitième seulement peut être revendiqué par les privés. Les programmes de la radio de Suisse italienne sont donc plus fréquemment choisis et écoutés plus longtemps. Depuis 1975, la part des émetteurs étrangers dans l'audience générale de la radio s'est multipliée par quatre et elle tend à croître encore légèrement.

Suisse italienne
En minutes par jour

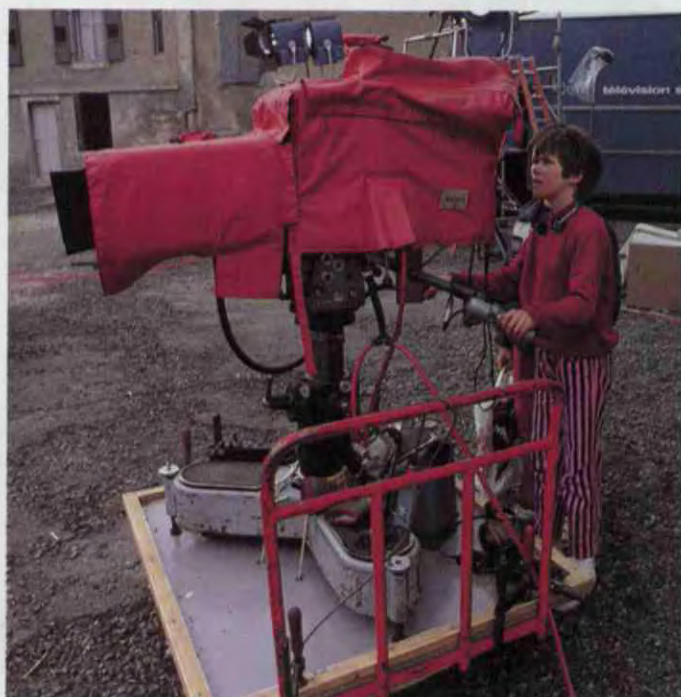




TRICK TRACK

TRICK TRACK

PERSONAL



L'impact des programmes de la SSR

Télévision

Appareils et conditions de réception¹⁾: La saturation paraît désormais atteinte en télévision, puisque 93% de la population dispose d'un récepteur au moins et que ce taux n'augmente pratiquement plus depuis quelques années. Dans 63% des cas, les appareils sont reliés à une antenne collective ou à un téléseu qui assurent un grand choix de programmes. Effectivement, 37% de la population peut capter au moins 7 programmes, 42% a le choix entre 4 et 6 programmes et 15% seulement a moins de 4 programmes à disposition. Abstraction faite des deuxième et troisième chaînes nationales, qui diffusent les programmes des deux autres langues, les émetteurs supplémentaires qu'il est possible de capter diffusent presque tous des programmes dans la langue de la région considérée.

Usage de la télévision¹⁾: En Suisse alémanique, la télévision atteint quotidiennement près de deux tiers de la population: 65% des habitants enclenchent le récepteur au moins une fois par jour; autrement dit, 1 Alémanique sur 3 observe chaque jour le «jour sans télévision». En revanche, lorsque l'appareil est enclenché, il le reste en moyenne durant deux heures et demie. Ces chiffres qui concernent les sept jours de la semaine sont transposés dans le tableau ci-après en moyenne par jour ouvrable.

¹⁾ Source: Etude médias 1982 de la SSR (radio, disques, cassettes, télévision, vidéo, presse)

Pénétration quotidienne et consommation en minutes (Suisse alémanique)

Univers: Ensemble de la population de Suisse alémanique à partir de 15 ans

Période: du lundi au vendredi

Pénétration quotidienne (en %)

	1978	1979	1980	1981	1982
Total	64,2	65,7	66,6	65,8	64,9
TV DRS	50,4	51,2	53,1	54,2	53,6
ARD	15,0	13,9	13,5	10,9	13,8
ZDF	11,6 ¹⁾	11,8	10,5	10,9	9,6
Autres programmes	10,6	12,2	15,0	13,1	11,7

Usage moyen en minutes par habitant (non-télespectateurs compris)

	1978	1979	1980	1981	1982
Total	85	85	88	91	89
TV DRS	52	52	56	60	57
ARD	13	11	11	9	12
ZDF	10 ¹⁾	10	8	9	8
Autres programmes	10	12	14	13	12

Source: Etude médias 1982 de la SSR

¹⁾ Le 11,6% de la population qui s'est branché sur ZDF a regardé ce programme durant 89 minutes en moyenne. La transposition sur l'ensemble de la population donne 10 minutes par personne.

Audience des programmes en Suisse alémanique et jugement porté par les téléspectateurs

(valeurs moyennes relevées pour les émissions de 15 minutes de durée au minimum, diffusées entièrement dans le 1^{er} bloc de la soirée, soit entre 19h30 et 21h00)

Suisse alémanique (1 % correspond à quelque 33 000 téléspectateurs de 15 ans et plus)

Catégorie de programmes	Audience en %	Indice d'appréciation ¹⁾
Politik und Gesellschaft	22,2	+ 3
Wirtschaft	16,0	+ 3
Soziales	17,5	+ 3
Wissenschaft	14,9	+ 5
Kultur und Kunst	8,7	+ 2
Religion	—	— ²⁾
Theater	14,9	+ 2
Ernste Musik	6,7	+ 4
Spielfilme, Fernsehspiele	16,5	+ 3
Zeichen- und Trickfilme	—	— ²⁾
Fernsehserien	21,2	+ 2
Variété	24,8	+ 4
Sport	22,2	+ 4

Source: Etude médias 1982 de la SSR

¹⁾ Indice d'appréciation: + 10 excellent
+ 5 bon
0 satisfaisant
- 5 médiocre
- 10 mauvais

²⁾ Les émissions en question ne sont pas diffusées dans le 1^{er} bloc de la soirée.

En Suisse romande, la télévision atteint chaque jour, comme en Suisse alémanique, deux tiers de la population, mais l'appareil reste plus longtemps enclenché, à savoir près de 3 heures (du lundi au dimanche)

Pénétration quotidienne et consommation en minutes (Suisse romande)

Univers: Ensemble de la population de Suisse romande à partir de 15 ans
Période: du lundi au vendredi

Pénétration quotidienne (en %)

	1978	1979	1980	1981	1982
Total	65,7	63,3	62,9	63,9	68,7
TV SR	40,2	37,8	34,5	39,9	48,3
Autres programmes suisses	6,6	5,4	6,2	6,4	9,3 ¹⁾
TF 1	13,0	13,6	12,8	15,7	15,7
Antenne 2	17,4	16,5	17,1	18,5	16,7
FR 3	15,8	17,0	18,8	15,8	11,9
Autres programmes étrangers	1,4	0,9	0,7	1,5	1,2

Usage moyen en minutes par habitant (non-téléspectateurs compris)

	1978	1979	1980	1981	1982
Total	108	108	99	102	121
TV SR	49	46	35	43	59
Autres programmes suisses	7	5	6	6	13 ¹⁾
TF 1	14	15	15	16	17
Antenne 2	19	19	20	21	18
FR 3	17	21	22	16	13
Autres programmes étrangers	2	1	1	1	1

Source: Etude médias 1982 de la SSR

¹⁾ Le 9,3% de la population qui s'est branché sur un autre programme suisse l'a regardé durant 140 minutes; la transposition sur l'ensemble de la population donne 13 minutes par personne.

Audience des programmes en Suisse romande et jugement porté par les téléspectateurs

(valeurs moyennes relevées pour les émissions de 15 minutes de durée au minimum, diffusées entièrement dans le 1^{er} bloc de la soirée, soit entre 19h30 et 21h00)

Suisse romande (1 % correspond à quelque 10 000 téléspectateurs de 15 ans et plus)

Catégorie de programmes	Audience en %	Indice d'appréciation
Politique et société	14,9	+ 4
Economie	13,4	+ 4
Sujets sociaux	11,5	+ 4
Sciences	8,4	+ 4
Culture et art	11,0	+ 2
Religion	14,0	+ 3
Théâtre	14,4	+ 4
Musique sérieuse	5,0	+ 3
Films cinéma, pièces télévisées	13,4	+ 3
Films d'animation	—	— ¹⁾
Feuilletons et séries télévisées	11,6	+ 3
Variétés	10,9	+ 3
Sport	15,2	+ 5

Source: Etude médias 1982 de la SSR

¹⁾ Les émissions en question ne sont pas diffusées dans le 1^{er} bloc de la soirée

En Suisse italienne, le taux de pénétration de la télévision atteint le niveau record de 81 % de la population et le téléviseur reste enclenché en moyenne durant deux heures trois quarts (du lundi au dimanche).

Pénétration quotidienne et consommation en minutes (Suisse italienne)

Univers: Ensemble de la population de Suisse italienne à partir de 15 ans
Période: du lundi au vendredi

Pénétration quotidienne (en %)

	1978	1979	1980	1981	1982
Total	77,1	78,4	77,4	76,9	80,8
TV SI	57,9	60,9	59,5	59,8	62,3
TV DRS	5,4	6,6	6,6	6,0	5,9 ¹⁾
TV SR	4,7	4,2	3,7	3,4	5,6
RAI 1	27,9	23,7	24,4	22,9	19,2
RAI 2	8,1	9,2	12,5	13,1	13,8
Autres programmes étrangers	7,6	8,1	10,5	12,4	19,2

Usage moyen en minutes par habitant (non-téléspectateurs compris)

	1978	1979	1980	1981	1982
Total	125	127	131	123	129
TV SI	70	75	69	63	64
TV DRS	5	8	7	6	6 ¹⁾
TV SR	4	3	3	3	6
RAI 1	29	23	25	23	17
RAI 2	7	7	11	11	12
Autres programmes étrangers	11	10	16	18	24

Source: Etude médias 1982 de la SSR

¹⁾ Le 5,9% de la population qui s'est branché sur la télévision de Suisse italienne l'a regardée en moyenne durant 107 minutes; la transposition sur l'ensemble de la population donne 6 minutes par personne.

Audience des programmes en Suisse italienne et jugement porté par les téléspectateurs

(valeurs moyennes relevées pour les émissions de 15 minutes de durée au minimum, diffusées entièrement dans le 1^{er} bloc de la soirée, soit entre 20h15 et 22h00)

Suisse italienne (1% correspond à quelque 1'850 téléspectateurs de 15 ans et plus)

Catégorie de programmes	Audience en %	Indice d'appréc.
Politica e società	24,0	+4
Economia	—	-1)
Temì sociali	9,7	+5
Scienza	10,7	+5
Cultura e arte	5,2	+4
Religione	—	-1)
Teatro	18,8	+2
Musica seria	3,1	+4
Lungometraggi a soggetto/sceneggiati televisive	16,3	+2
Disegni animati	—	-1)
Serie televisive	17,5	+3
Spettacoli di varietà	7,2	+3
Sport	10,1	+5

Source: Etude médias 1982 de la SSR

¹⁾ Les émissions en question ne sont pas diffusées dans le 1^{er} bloc de la soirée.

Radio

Appareils et conditions de réception¹⁾: La pénétration de la radio est encore plus importante que celle de la télévision: 98% de la population dispose d'un appareil au moins dans le ménage et chaque habitant a accès à trois appareils en moyenne. Bien que presque tous les réseaux de câbles et antennes collectives offrent également un raccordement pour la radio, seule la moitié des ménages raccordés, soit 32% de la population (SA: 38%, SR: 18%, SI 7%) fait usage de cette possibilité d'améliorer la réception. Ce phénomène est d'autant moins compréhensible que la langue (étrangère ou non) ne joue pas un rôle déterminant dans l'écoute de nombreux programmes de radio à dominante musicale. Mais les sondages montrent que l'auditeur est plus attaché que le téléspectateur à des émetteurs déterminés. En moyenne, le téléspectateur fait son choix entre 3,3 émetteurs, l'auditeur entre 2,5 émetteurs seulement. 74% de la population dispose d'un tourne-disque, 72% d'un cassetophone et 20% d'un magnétophone. Seuls 17% des personnes ne possèdent aucun de ces appareils. Et pourtant ces appareils sont beaucoup moins fréquemment utilisés que la radio et la télévision: alors que 88% des habitants regardent la télévision plusieurs fois durant la semaine, voire quotidiennement, et que 90% écoutent semblablement la radio, «seuls» 37% enclenchent aussi fréquemment un magnétophone et 33% un tourne-disque.

Usage de la radio¹⁾: En Suisse alémanique, la radio atteint comme la télévision deux tiers de la population en moyenne par jour (du lundi au dimanche). Donc là aussi, le «jour sans radio» est observé chaque jour par 1 Alémanique sur 3. L'appareil de radio reste enclenché durant 3 heures en moyenne. Dans une journée moyenne, seuls 11% des personnes enclenchent le tourne-disque ou le magnétophone pour

écouter des enregistrements. L'écoute est de deux heures en moyenne. Les tableaux ci-après présentent les valeurs détaillées pour un jour ouvrable moyen.

Pénétration quotidienne de la radio en Suisse alémanique et usage moyen en minutes

Univers: ensemble de la population de Suisse alémanique à partir de 15 ans

Période: du lundi au vendredi

Pénétration quotidienne en %

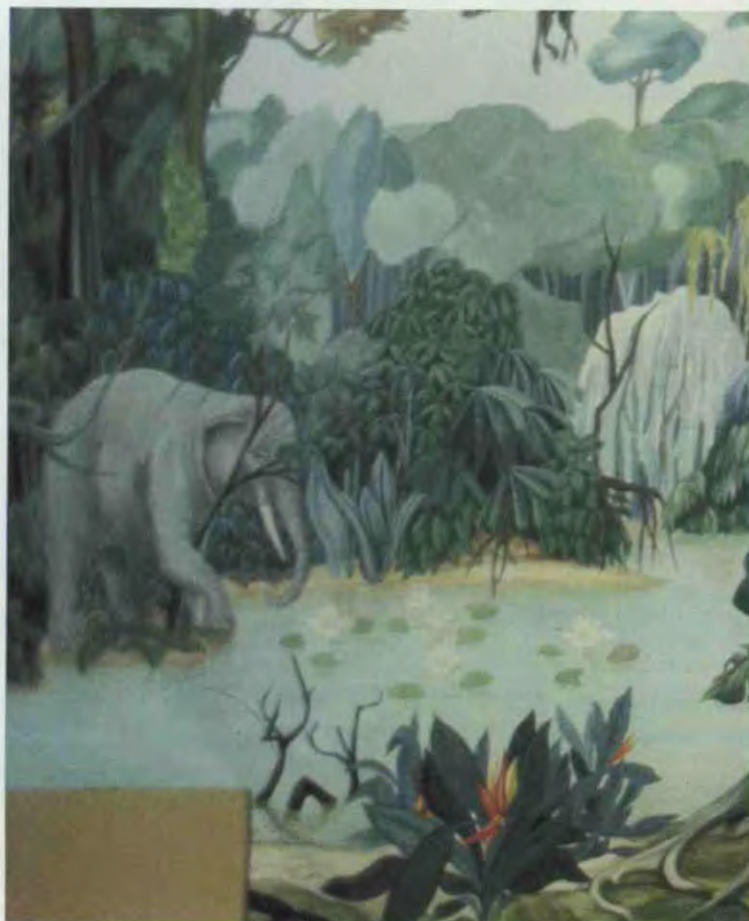
	1978	1979	1980	1981	1982
Total	77,0	76,3	76,2	74,9	71,0
Radio DRS 1	64,3	64,4	64,6	61,5	59,9
Radio DRS 2	3,7	9,4	10,1	11,1	9,5 ¹⁾
Autres émetteurs suisses	2,7	2,6	3,7	1,7	2,1
SWF 1	9,5	8,8	7,5	5,3	5,6
SWF 3			7,3	7,7	6,3
Autres programmes étrangers	10,5	11,8	3,2	2,3	2,6
Radio 24			2,7	4,9	1,8

Usage moyen en minutes par habitant (non-auditeurs compris)

	1978	1979	1980	1981	1982
Total	145	141	146	145	133
Radio DRS 1	99	94	96	99	90
Radio DRS 2	3	8	8	9	7 ¹⁾
Autres émetteurs suisses	7	4	8	4	6
SWF 1	18	14	13	9	10
SWF 3			12	14	13
Autres programmes étrangers	18	20	4	3	5
Radio 24			5	8	3

Source: Etude médias 1982 de la SSR

¹⁾ Le 9,5% de la population qui s'est branché sur le 2^e programme de radio DRS l'a écouté en moyenne durant 75 minutes; la transposition sur l'ensemble de la population donne 7 minutes par habitant.



¹⁾ Source: Etude médias SSR 1982 (radio, disques, cassettes, télévision, vidéo, presse)

En Suisse romande la pénétration quotidienne de la radio s'élève à 58% de la population et les appareils restent enclenchés en moyenne durant 3 heures. Là aussi, seule une petite partie de la population (13% par jour) écoute des disques ou des enregistrements sur bandes, durant deux heures et demie en moyenne (du lundi au dimanche).

Pénétration quotidienne de la radio en Suisse romande et usage moyen en minutes

Univers: ensemble de la population de Suisse romande à partir de 15 ans
Période: du lundi au vendredi

Pénétration quotidienne en %	1978	1979	1980	1981	1982
Total	66,5	61,8	55,5	56,8	62,2
Radio SR 1	51,1	47,7	43,1	42,0	43,1
Radio SR 2	3,3	3,8	2,5	2,6	3,7 ¹⁾
Couleur 3					8,8
Autres émetteurs suisses	3,7	3,7	2,8	3,8	2,9
Autres programmes étrangers	20,6	18,0	15,5	17,0	17,4

Usage moyen en minutes par habitant (non-auditeurs compris)

	1978	1979	1980	1981	1982
Total	121	111	96	104	115
Radio SR 1	74	72	61	65	63
Radio SR 2	3	4	2	3	3 ¹⁾
Couleur 3					16
Autres émetteurs suisses	7	6	6	7	6
Autres programmes étrangers	36	30	27	29	27

Source: Etude médias 1982 de la SSR

¹⁾ Le 3,7% de la population qui s'est branché sur le 2^e programme de radio Suisse romande l'a écouté en moyenne durant 91 minutes; la transposition sur l'ensemble de la population donne 3 minutes par habitant.

En Suisse italienne la radio atteint chaque jour deux tiers de la population et les appareils restent enclenchés durant deux heures trois quarts. Durant une journée moyenne, 9% seulement des personnes utilisent le tourne-disque ou le magnétophone pour une durée qui n'excède pas une heure (du lundi au dimanche).

Pénétration quotidienne de la radio en Suisse italienne et usage moyen en minutes

Univers: ensemble de la population de Suisse italienne à partir de 15 ans
Période: du lundi au vendredi

Pénétration quotidienne en %	1978	1979	1980	1981	1982
Total	72,1	64,9	69,7	68,4	71,6
Radio SI 1	63,3	57,5	62,0	59,9	63,4
Radio SI 2	3,0	3,1	2,3	1,9	3,5 ¹⁾
Autres émetteurs suisses	3,2	3,6	2,3	2,5	2,9
Autres programmes étrangers	8,0	8,2	9,5	8,9	11,2

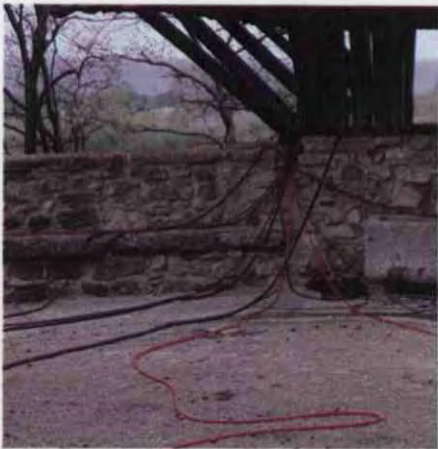
Usage moyen en minutes par habitant (non-auditeurs compris)

	1978	1979	1980	1981	1982
Total	133	126	133	115	121
Radio SI 1	109	101	107	95	93
Radio SI 2	4	4	4	2	5 ¹⁾
Autres émetteurs suisses	6	5	5	4	5
Autres programmes étrangers	14	15	16	14	18

Source: Etude médias 1982 de la SSR

¹⁾ Le 3,5% de la population qui s'est branché sur le 2^e programme de la radio de la Suisse italienne l'a écouté en moyenne durant 148 minutes; la transposition sur l'ensemble de la population donne 5 minutes par habitant.





A l'ordre du jour

Principes directeurs de la SSR en matière de radiodiffusion par satellite

Pour la SSR, la définition d'une future politique suisse en matière de radiodiffusion par satellite doit se fonder sur les considérations suivantes:

1. La présence suisse dans la sphère de la radiodiffusion par satellite est d'intérêt national.
2. Il n'est pas rationnel d'utiliser la radiodiffusion par satellite pour assurer uniquement la desserte nationale.
3. La zone de couverture attribuée à la Suisse se prête à une utilisation dépassant les frontières.
4. Une collaboration bilatérale et multilatérale s'impose si l'on veut mettre en valeur de façon optimale les possibilités qu'offre la technologie des satellites. Pour ce qui est des programmes, cette collaboration doit avant tout se concrétiser à l'intérieur des zones linguistiques.
5. La SSR, qui est une organisation plurilingue, peut apporter à la radiodiffusion par satellite l'infrastructure dont elle dispose sur le plan du programme, du personnel et de l'exploitation et mettre à son service son expérience, son savoir-faire ainsi que les relations qu'elle entretient au niveau international. Il existe une tradition de coopération internationale autant sur le plan technique que programmatique. L'entreprise suisse des PTT et la SSR ont une position internationale qu'il s'agit d'exploiter dans l'intérêt du pays.
6. Un engagement de la SSR en matière de radiodiffusion par satellite doit être en harmonie avec ses possibilités, que ce soit sur le plan des finances, du programme ou de l'organisation.
7. Pour renforcer le poids de la Suisse à l'extérieur, la SSR cherche à collaborer avec les milieux helvétiques intéressés au développement des satellites.
8. La présence de la Suisse doit être assurée sur le plan professionnel dans le cadre des concertations et des planifications en cours.

9. Pour pouvoir opérer dans le domaine des satellites de diffusion directe dans l'intérêt du pays, la SSR a besoin d'un mandat des autorités politiques.

10. La SSR axe ses activités dans le domaine des satellites de radiodiffusion sur les tâches qui lui sont assignées par la concession; elle prend particulièrement en considération les effets sur la couverture nationale autonome en matière de programmes.

(Principes adoptés par le comité central de la SSR le 16 septembre 1982)





Finances

Jean-Bernard Münch

Avec 480 millions de francs de dépenses, la SSR représente une entreprise importante dans le secteur des mass media helvétiques, même si ces montants restent dérisoires par rapport à ceux dont disposent les concurrents étrangers.

Le résultat de l'exercice financier 1982 est très satisfaisant malgré le déficit de presque 40 millions de francs. C'est que le budget prévoyait un déficit de 69 millions. Cette amélioration spectaculaire est due à plusieurs facteurs conjoints:

L'augmentation des taxes de concession (le 1^{er} octobre 1982) a permis d'augmenter le produit des taxes de plus de 16,5 millions de francs. D'autre part, alors qu'en début d'année les recettes de la publicité à la TV semblaient devoir être largement inférieures au budget, l'introduction de la chaîne sportive lors du championnat du monde de football ainsi qu'un redressement des ventes en fin d'année ont permis en fin de compte de dépasser légèrement le montant budgété. Les recettes diverses proviennent surtout des co-productions.

Mais ce ne sont pas seulement les efforts du côté des recettes qui ont porté leurs fruits: tout a également été entrepris du côté des charges afin de les réduire. On est ainsi parvenu à économiser plus de 6,8 millions de francs. Dans le budget, les frais de personnel (y compris la réserve de renchérissement) représentaient 257,9 millions de francs. La réserve mentionnée n'a pas été mise à contribution, l'ensemble des secteurs ayant reçu pour objectif d'absorber les frais supplémentaires résultant de l'adaptation des salaires au renchérissement (+2%). Les comptes comprennent 249,4 millions de francs pour les frais de personnel, soit 8,5 millions de francs de moins que ne le prévoyait le budget. Le projet Adminus a largement contribué à ce résultat. En outre, si le budget des honoraires a été dépassé, il s'est notamment agi de productions non budgétées qui ont à leur tour permis des recettes supplémentaires. L'augmentation des taxes a également permis de diminuer les dépenses pour les intérêts passifs. Le déficit est entièrement couvert par la réserve d'exploitation constituée en 1982 lors de la restructuration du

bilan. Il restera 14 millions de francs dans cette réserve.

Les comptes et le bilan de la SSR font peau neuve: moins de chiffres mais plus d'informations. Les rubriques ont été remaniées en fonction de leur contenu et de leur importance. Leur évolution sur plusieurs années fait l'objet d'un tableau séparé.

Le compte d'exploitation et le compte de pertes et profits sont séparés. La présentation des domaines régionaux a pu être simplifiée et ramenée à une seule page par région.

La nouvelle présentation vise à rendre plus compréhensible et plus clair l'ensemble relativement complexe que constitue le système comptable de la SSR.

Des tableaux statistiques complètent l'information. Nous prévoyons d'enrichir cette partie au fil des années.

Compte financier 1982 (consolidé)

I. Compte d'exploitation	Budget	Crédits supplé- mentaires	Compte 1982	Différences	
	1982 Fr.			Fr.	Fr.
Taxes de concession Radio	112 715 500	—	119 104 475	+ 6 388 975	5,7
Taxes de concession TV	198 895 500	—	209 112 111	+ 10 216 611	5,1
Recettes publicité	95 000 000	—	95 985 939	+ 985 939	1,0
Contribution PTT à la Télédiffusion	1 842 000	—	1 800 000	- 42 000	2,3
Autres produits	8 700 000	—	13 018 633	+ 4 318 633	49,6
Produits d'exploitation	417 153 000	—	439 021 158	+ 21 868 158	5,2
Salaires	207 201 800	+ 75 900	202 454 601	- 4 823 099	2,3
Prestations sociales personnel	37 973 300	—	37 914 923	- 58 377	0,1
Indemn. et autres frais de personnel	9 005 800	+ 2 100	9 052 520	+ 44 620	0,5
Honoraires	64 403 300	+ 3 319 000	73 281 848	+ 5 559 548	8,2
Frais	19 214 000	+ 1 989 600	20 826 694	- 376 906	1,8
Matériel et énergie	32 194 600	+ 1 333 800	34 425 854	+ 897 454	2,7
Productions externes et droits	45 805 600	+ 8 602 200	54 500 107	+ 92 307	0,2
Travaux divers de tiers	21 105 900	+ 1 160 900	21 366 108	- 900 692	4,0
Crédits nationaux programmes	17 820 000	- 16 720 500	—	- 1 099 500	—
Téléphone et lignes de transmission	9 301 500	+ 173 800	9 016 219	- 459 081	4,8
Amortissements	9 078 700	—	7 997 791	- 1 080 909	11,9
Intérêts passifs	4 108 500	—	1 947 186	- 2 161 314	52,6
Charges diverses	5 671 600	+ 63 200	6 983 842	+ 1 249 042	21,8
Réserve pour le renchérissement	3 700 000	—	—	- 3 700 000	—
Charges d'exploitation	486 584 600	—	479 767 693	- 6 816 907	1,4
Résultat d'exploitation	- 69 431 600	—	- 40 746 535	+ 28 685 065	
II. Compte de pertes et profits					
Dissolution de réserves	—	—	20 688 025	+ 20 688 025	
Différences sur cours et sur décomptes	—	—	911 120	+ 911 120	
Produits de la vente d'immobilisations	—	—	194 924	+ 194 924	
Produits divers hors exploitation	350 000	—	1 419 741	+ 1 069 741	
Produits extraordinaires	350 000	—	23 213 810	+ 22 863 810	
Constitution de réserves	255 000	—	—	- 255 000	
Suppression d'immobilisations	—	—	182 565	+ 182 565	
Amortissements extraordinaires	—	—	13 664 446	+ 13 664 446	
Charges diverses hors exploitation	120 000	—	8 663 152	+ 8 543 152	
Charges extraordinaires	375 000	—	22 510 163	+ 22 135 163	
Résultat extraordinaire	- 25 000	—	703 647	+ 728 647	
Résultat d'exploitation	- 69 431 600	—	- 40 746 535	+ 28 685 065	
III. Résultat de l'exercice	- 69 456 600	—	- 40 042 888	+ 29 413 712	
Report année précédente	—	—	103 438	+ 103 438	
IV. Résultat global	- 69 456 600	—	- 39 939 450	+ 29 517 150	
Décompte interne SSR	4 327 600	—	4 961 628	+ 634 028	

Répartition des ressources entre les régions

	Budget 1982 Fr.	Crédits supplé- mentaires Fr.	Compte 1982 Fr.
Produits d'exploitation	417 153 000	—	439 021 158
Attributions tâches nationales et internationales (y. c. direction générale)	85 450 200	- 11 122 900	70 627 300
Attributions Radio Suisse Internationale	11 728 000	+ 6 000	11 734 000
Attributions Télédiffusion	1 842 000	—	1 800 000
Attributions DRS	161 499 800	+ 4 305 100	165 687 900
Attributions SR	125 753 000	+ 5 036 600	130 789 600
Attributions SI	91 236 600	+ 1 775 200	93 011 800
Ressources attribuées	477 509 600	—	473 650 600
Autres produits Régions	8 700 000	—	13 018 633
Ressources disponibles	486 209 600	—	486 669 233
Excédent des ressources disponibles	- 69 056 600	—	- 47 648 075
Résultats d'exploitation des régions	- 375 000	—	6 901 540
Résultat d'exploitation	- 69 431 600	—	- 40 746 535

Répartition des ressources entre la radio et la télévision

	Radio Fr.	Télévision Fr.	Compte total 1982 Fr.
Taxes de concession	119 104 475	209 112 111	328 216 586
Recettes publicité	—	95 985 939	95 985 939
Contribution PTT à la TD	1 800 000	—	1 800 000
Autres produits	201 002 3	11 008 610	13 018 633
Décompte interne SSR	1 272 650	3 688 978	4 961 628
Produits d'exploitation	124 187 148	319 795 638	443 982 786
Tâches nationales et internationales (y. c. direction générale)	19 827 700	50 255 126	70 082 826
Radio Suisse Internationale	6 269 931	5 864 000	12 133 931
Télédiffusion	1 835 173	—	1 835 173
Région DRS	57 711 539	110 739 696	168 451 235
Région SR	44 211 145	93 295 040	137 506 185
Région SI	28 924 623	65 795 348	94 719 971
Charges d'exploitation	158 780 111	325 949 210	484 729 321
Résultat d'exploitation	- 34 592 963	- 6 153 572	- 40 746 535
Produits extraordinaires	311 721	22 902 089	23 213 810
Charges extraordinaires	1 331 944	21 178 219	22 510 163
Résultat de l'exercice	- 35 613 186	- 4 429 702	- 40 042 888
Report année précédente	33 857	69 581	103 438
Résultat global	- 35 579 329	- 4 360 121	- 39 939 450
Décompte interne SSR	1 272 650	3 688 978	4 961 628



Tâches nationales et internationales (y c. direction générale)

Compte financier 1982	Budget 1982 Fr.	Crédits supplé- mentaires Fr.	Compte 1982 Fr.	Différences	
				Fr.	%
Attributions	85 450 200	- 11 122 900	70 627 300	- 3 700 000	5,0
Autres produits	2 476 000	—	3 377 923	+ 901 923	36,4
Décompte interne SSR	25 000	—	1 620	- 23 380	93,5
Produits d'exploitation	87 951 200	- 11 122 900	74 006 843	- 2 821 457	3,7
Salaires	14 929 200	+ 75 900	14 359 242	- 645 858	4,3
Prestations sociales personnel	6 156 500	—	7 190 376	+ 1 033 876	16,8
Indemnités et autres frais de personnel	521 300	+ 2 100	298 330	- 225 070	43,0
Honoraires	1 207 700	+ 44 600	1 615 640	+ 363 340	29,0
Frais	1 333 900	+ 111 800	1 367 969	- 77 731	5,4
Matériel et énergie	3 563 700	+ 498 800	4 208 635	+ 146 135	3,6
Productions externes et droits	22 009 200	+ 4 502 200	25 644 388	- 867 012	3,3
Travaux divers de tiers	6 190 400	+ 244 500	6 409 710	- 25 190	0,4
Crédits nationaux programmes	17 820 000	- 16 720 500	—	- 1 099 500	—
Téléphone et lignes de transmission	4 111 000	+ 94 700	3 968 294	- 237 406	5,6
Amortissements	1 170 100	—	941 624	- 228 476	19,5
Intérêts passifs	4 000 000	—	1 526 311	- 2 473 689	61,8
Charges diverses	272 200	+ 23 000	1 875 767	+ 1 580 567	535,4
Décompte interne SSR	711 000	—	676 540	- 34 460	—
Réserve pour le renchérissement	3 700 000	—	—	- 3 700 000	—
Charges d'exploitation	87 696 200	- 11 122 900	70 082 826	- 6 490 474	8,5
Récapitulation					
Produits d'exploitation	87 951 200	- 11 122 900	74 006 843	- 2 821 457	
Charges d'exploitation	87 696 200	- 11 122 900	70 082 826	- 6 490 474	
Résultat d'exploitation	255 000	—	3 924 017	+ 3 669 017	
Produits extraordinaires	—	—	22 218 069	+ 22 218 069	
Charges extraordinaires	255 000	—	19 980 293	+ 19 725 293	
Résultat de l'exercice	—	—	6 161 793	+ 6 161 793	
Report année précédente	—	—	—	—	
Résultat global	—	—	6 161 793	+ 6 161 793	
Produits d'exploitation part Radio	22 836 300	- 2 083 600	19 827 700	- 925 000	
Produits d'exploitation part TV	65 114 900	- 9 039 300	54 179 143	- 1 896 457	

Radio Suisse Internationale

Compte financier 1982	Budget 1982 Fr.	Crédits supplé- mentaires Fr.	Compte 1982 Fr.	Différences	
				Fr.	%
Attributions	11 728 000	+6 000	11 734 000	—	—
Autres produits	7 000	—	29 881	+ 22 881	326,9
Décompte interne SSR	158 000	—	170 053	+ 12 053	7,6
Produits d'exploitation	11 893 000	+6 000	11 933 934	+ 34 934	0,3
Salaires	7 696 200	—	7 902 769	+206 569	2,7
Prestations sociales personnel	1 285 300	—	1 282 114	- 3 186	0,2
Indemn. et autres frais de personnel	351 600	—	335 377	- 16 223	4,6
Honoraires	751 700	+3 000	818 470	+ 63 770	8,4
Frais	302 100	+3 000	290 011	- 15 089	4,9
Matériel et énergie	546 500	—	523 034	- 23 466	4,3
Productions externes et droits	233 500	—	269 450	+ 35 950	15,4
Travaux divers de tiers	110 200	—	93 382	- 16 818	15,3
Téléphone et lignes de transmission	162 000	—	159 612	- 2 388	1,5
Amortissements	138 100	—	140 507	+ 2 407	1,7
Charges diverses	315 800	—	317 449	+ 1 649	0,5
Décompte interne SSR	—	—	1 756	+ 1 756	—
Charges d'exploitation	11 893 000	+6 000	12 133 931	+234 931	2,0
Récapitulation					
Produits d'exploitation	11 893 000	+6 000	11 933 934	+ 34 934	
Charges d'exploitation	11 893 000	+6 000	12 133 931	+234 931	
Résultat d'exploitation	—	—	- 199 997	-199 997	
Produits extraordinaires	—	—	25 863	+ 25 863	
Charges extraordinaires	—	—	14 061	+ 14 061	
Résultat de l'exercice	—	—	- 188 195	-188 195	
Report année précédente	—	—	—	—	
Résultat global	—	—	- 188 195	-188 195	
Produits d'exploitation part Radio	6 029 000	+6 000	6 069 934	+ 34 934	
Produits d'exploitation part TV	5 864 000	—	5 864 000	—	

Télédiffusion

Compte financier 1982

	Budget 1982 Fr.	Crédits supplé- mentaires Fr.	Compte 1982 Fr.	Différences	
				Fr.	%
Attributions	1 842 000	—	1 800 000	-42 000	2,3
Autres produits	—	—	27	+ 27	—
Décompte interne SSR	—	—	—	—	—
Produits d'exploitation	1 842 000	—	1 800 027	-41 973	2,3
Salaires	1 007 800	—	964 031	-43 769	4,3
Prestations sociales personnel	148 200	—	178 546	+30 346	20,5
Indemn. et autres frais de personnel	60 500	—	62 093	+ 1 593	2,6
Honoraires	123 000	—	138 029	+15 029	12,2
Frais	17 500	—	13 749	- 3 751	21,4
Matériel et énergie	48 100	—	49 578	+ 1 478	3,1
Productions externes et droits	235 000	—	230 841	- 4 159	1,8
Travaux divers de tiers	8 500	—	7 066	- 1 434	16,9
Téléphone et lignes de transmission	16 500	—	13 713	- 2 787	16,9
Amortissements	5 300	—	5 152	- 148	2,8
Charges diverses	171 600	—	172 225	+ 625	0,4
Décompte interne SSR	—	—	150	+ 150	—
Charges d'exploitation	1 842 000	—	1 835 173	- 6 827	0,4
Récapitulation					
Produits d'exploitation	1 842 000	—	1 800 027	-41 973	
Charges d'exploitation	1 842 000	—	1 835 173	- 6 827	
Résultat d'exploitation	—	—	- 35 146	-35 146	
Produits extraordinaires	—	—	1 677	+ 1 677	
Charges extraordinaires	—	—	—	—	
Résultat de l'exercice	—	—	- 33 469	-33 469	
Report année précédente	—	—	—	—	
Résultat global	—	—	- 33 469	-33 469	

Région suisse alémanique et rhéto-romane

Compte financier 1982	Budget	Crédits supplé-	Compte	Différences	
	1982	mentaires		1982	Fr.
	Fr.	Fr.	Fr.		
Attributions	161 499 800	+4 305 100	165 687 900	- 117 000	0,1
Autres produits	2 746 500	—	2 576 810	- 169 690	6,2
Décompte interne SSR	3 091 600	—	3 304 260	+ 212 660	6,9
Produits d'exploitation	167 337 900	+4 305 100	171 568 970	- 74 030	0,1
Services régionaux					
Salaire	4 205 400	—	4 243 903	+ 38 503	0,9
Prestations sociales personnel	698 100	—	623 842	- 74 258	10,6
Indemn. et autres frais de personnel	122 000	—	107 532	- 14 468	11,9
Honoraires	571 200	—	478 695	- 92 505	16,2
Frais	508 600	—	419 888	- 88 712	17,4
Matériel et énergie	370 700	—	284 192	- 86 508	23,3
Productions externes et droits	1 500	—	284	- 1 216	81,1
Travaux divers de tiers	355 400	—	218 323	- 137 077	38,6
Téléphone et lignes de transmission	85 000	—	100 817	+ 15 817	18,6
Amortissements	115 000	—	97 901	- 17 099	14,9
Intérêts passifs	—	—	410 000	+ 410 000	—
Charges diverses	676 200	—	400 735	- 275 465	40,7
Décompte interne SSR	—	—	16 700	+ 16 700	—
Charges d'exploitation	7 709 100	—	7 402 812	- 306 288	4,0
Radio					
Salaire	27 568 600	—	27 114 240	- 454 360	1,6
Prestations sociales personnel	4 686 700	—	4 389 591	- 297 109	6,3
Indemn. et autres frais de personnel	872 200	—	890 784	+ 18 584	2,1
Honoraires	14 508 600	+ 194 600	14 404 741	- 298 459	2,0
Frais	1 690 000	+ 112 000	1 871 235	+ 69 235	3,8
Matériel et énergie	2 684 300	+ 600	2 757 976	+ 73 076	2,7
Productions externes et droits	815 100	—	864 201	+ 49 101	6,0
Travaux divers de tiers	750 700	—	751 218	+ 518	0,1
Téléphone et lignes de transmission	1 048 000	- 600	1 012 494	- 34 906	3,3
Amortissements	1 412 300	—	1 069 839	- 342 461	24,2
Intérêts passifs	108 500	—	—	- 108 500	—
Charges diverses	1 384 700	—	562 572	- 822 128	59,4
Décompte interne SSR	7 000	—	78 095	+ 71 095	—
Charges d'exploitation	57 536 700	+ 306 600	55 766 986	-2 076 314	3,6
Télévision					
Salaire	45 611 600	—	43 498 871	-2 112 729	4,6
Prestations sociales personnel	7 297 800	—	6 980 751	- 317 049	4,3
Indemn. et autres frais de personnel	2 353 600	—	2 319 509	- 34 091	1,4
Honoraires	13 672 400	+ 567 800	17 341 717	+3 101 517	21,8
Frais	5 124 900	+ 633 700	5 815 980	+ 57 380	1,0
Matériel et énergie	8 728 400	+ 176 600	8 953 528	+ 48 528	0,5
Productions externes et droits	9 204 700	+227 060	9 691 273	-1 784 027	15,5
Travaux divers de tiers	4 977 500	+ 307 500	5 287 791	+ 2791	0,1
Téléphone et lignes de transmission	1 183 300	+ 33 300	995 943	- 220 657	18,1
Amortissements	1 731 600	—	1 658 003	- 73 597	4,2
Charges diverses	1 213 300	+ 9 000	1 479 681	+ 257 381	21,1
Décompte interne SSR	1 223 000	—	1 258 390	+ 35 390	—
Charges d'exploitation	102 322 100	+3 998 500	105 281 437	-1 039 163	1,0
Récapitulation					
Produits d'exploitation	167 337 900	+4 305 100	171 568 970	- 74 030	
Charges d'exploitation	167 567 900	+4 305 100	168 451 235	-3 421 765	
Résultat d'exploitation	- 230 000	—	3 117 735	+3 347 735	
Produits extraordinaires	350 000	—	524 280	+ 174 280	
Charges extraordinaires	120 000	—	2 060 101	+1 940 101	
Résultat de l'exercice	—	—	1 581 914	+1 581 914	
Report année précédente	—	—	—	—	
Résultat global	—	—	1 581 914	+1 581 914	
Services régionaux part Radio					
Services régionaux part Radio	1 999 600	—	1 944 553	- 55 047	
Services régionaux part TV	5 709 500	—	5 458 259	- 251 241	
Produits d'exploitation part Radio					
Produits d'exploitation part Radio	59 506 300	+ 306 600	60 162 349	+ 349 449	
Charges d'exploitation part Radio	59 536 300	+ 306 600	57 711 539	-2 131 361	
Résultat d'exploitation Radio	- 30 000	—	2 450 810	+ 2 480 810	
Produits d'exploitation part TV					
Produits d'exploitation part TV	107 831 600	+ 3 998 500	111 406 621	- 423 479	
Charges d'exploitation part TV	108 031 600	+ 3 998 500	110 739 696	-1 290 404	
Résultat d'exploitation TV	- 200 000	—	666 925	+ 866 925	
Résultat global Radio					
Résultat global Radio	—	—	1 317 801	+ 1 317 801	
Résultat global TV					
Résultat global TV	—	—	264 113	+ 264 113	

Région suisse romande

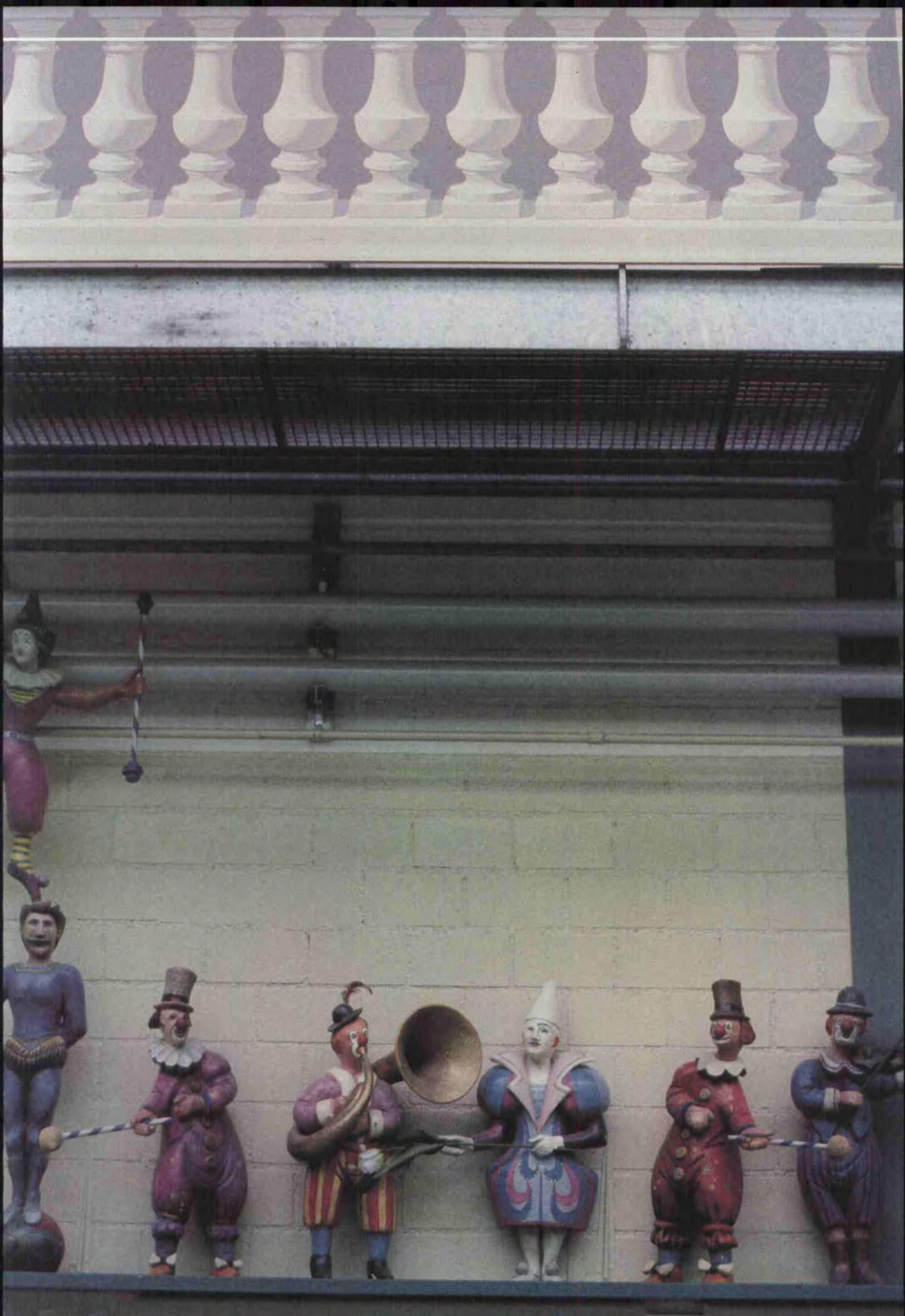
Compte financier 1982	Budget	Crédits supplé-	Compte	Différences	
	1982	mentaires		1982	Fr.
	Fr.	Fr.	Fr.		
Attributions	125 753 000	+ 5 036 600	130 789 600	—	—
Autres produits	2 013 500	—	5 003 891	+ 2 990 391	148,5
Décompte interne SSR	1 024 000	—	1 309 540	+ 285 540	27,9
Produits d'exploitation	128 790 500	+ 5 036 600	137 103 031	+ 3 275 931	2,4
Services régionaux					
Salaires	4 684 300	—	4 613 882	- 70 418	1,5
Prestations sociales personnel	782 300	—	781 217	- 1 083	0,1
Indemn. et autres frais de personnel	78 700	—	60 275	- 18 425	23,4
Honoraires	369 100	—	480 339	+ 111 239	30,1
Frais	330 700	—	307 397	- 23 303	7,0
Matériel et énergie	518 300	—	451 969	- 66 331	12,8
Productions externes et droits	170 800	- 89 500	55 995	- 25 305	31,1
Travaux divers de tiers	37 200	—	77 395	+ 40 195	108,0
Téléphone et lignes de transmission	33 000	—	48 506	+ 15 506	47,0
Amortissements	64 700	—	63 691	- 1 009	1,6
Charges diverses	254 900	—	283 351	+ 28 451	11,2
Décompte interne SSR	—	—	—	—	—
Charges d'exploitation	7 324 000	- 89 500	7 224 017	- 10 483	0,1
Radio					
Salaires	17 267 900	—	17 320 311	+ 52 411	0,3
Prestations sociales personnel	2 987 400	—	2 912 492	- 74 908	2,5
Indemn. et autres frais de personnel	763 800	—	721 822	- 41 978	5,5
Honoraires	12 264 100	+ 1 420 000	14 012 447	+ 328 347	2,4
Frais	1 505 400	+ 38 900	1 456 878	- 87 422	5,7
Matériel et énergie	1 940 500	+ 101 100	2 245 175	+ 203 575	10,0
Productions externes et droits	648 600	—	572 996	- 75 604	11,6
Travaux divers de tiers	671 600	—	706 886	+ 35 286	5,3
Téléphone et lignes de transmission	927 700	—	1 060 116	+ 132 416	14,3
Amortissements	720 100	—	707 235	- 12 865	1,8
Intérêts passifs	—	—	10 875	+ 10 875	—
Charges diverses	187 900	—	229 004	+ 41 104	21,9
Décompte interne SSR	351 000	—	426 529	+ 75 529	—
Charges d'exploitation	40 236 000	+ 1 560 000	42 382 766	+ 586 766	1,4
Télévision					
Salaires	38 288 200	—	37 590 717	- 697 483	1,8
Prestations sociales personnel	6 164 400	—	6 049 392	- 115 008	1,9
Indemn. et autres frais de personnel	1 945 600	—	2 450 778	+ 505 178	26,0
Honoraires	7 506 200	+ 745 200	10 106 215	+ 1 854 815	22,5
Frais	4 832 200	+ 699 600	5 592 778	+ 609 788	1,1
Matériel et énergie	6 796 100	+ 373 900	7 882 116	+ 712 116	9,9
Productions externes et droits	8 315 300	+ 1 385 000	10 467 635	+ 767 335	7,9
Travaux divers de tiers	3 811 100	+ 335 700	4 042 459	- 104 341	2,5
Téléphone et lignes de transmission	730 700	+ 26 700	760 859	+ 3 459	0,5
Amortissements	1 850 000	—	1 554 414	- 295 586	16,0
Charges diverses	602 700	—	787 766	+ 185 066	30,7
Décompte interne SSR	388 000	—	614 273	+ 226 273	—
Charges d'exploitation	81 230 500	+ 3 566 100	87 899 402	+ 3 102 802	3,7
Récapitulation					
Produits d'exploitation	128 790 500	+ 5 036 600	137 103 031	+ 3 275 931	
Charges d'exploitation	128 790 500	+ 5 036 600	137 506 185	+ 3 679 085	
Résultat d'exploitation	—	—	- 403 154	- 403 154	
Produits extraordinaires	—	—	297 196	+ 297 196	
Charges extraordinaires	—	—	215 863	+ 215 863	
Résultat de l'exercice	—	—	- 321 821	- 321 821	
Report année précédente	—	—	- 243 040	- 243 040	
Résultat global	—	—	- 564 861	- 564 861	
Services régionaux part Radio					
Services régionaux part TV	1 831 000	—	1 828 379	- 2 621	
Services régionaux part TV	5 493 000	- 89 500	5 395 638	- 7862	
Produits d'exploitation part Radio					
Produits d'exploitation part TV	42 067 000	+ 1 560 000	44 234 160	+ 607 160	
Charges d'exploitation part Radio	42 067 000	+ 1 560 000	44 211 145	+ 584 145	
Résultat d'exploitation Radio	—	—	23 015	+ 23 015	
Produits d'exploitation part TV					
Produits d'exploitation part TV	86 723 500	+ 3 476 600	92 868 871	+ 2 668 771	
Charges d'exploitation part TV	86 723 500	+ 3 476 600	93 295 040	+ 3 094 940	
Résultat d'exploitation TV	—	—	- 426 169	- 426 169	
Résultat global Radio	—	—	172 384	+ 172 384	
Résultat global TV	—	—	- 737 245	- 737 245	

Région suisse italienne

Compte financier 1982	Budget	Crédits supplé-	Compte	Différences	
	1982	mentaires		1982	Fr.
	Fr.	Fr.	Fr.		
Attributions	91 236 600	+ 1 775 200	93 011 800	—	—
Autres produits	1 457 000	—	2 030 101	+ 573 101	39,3
Décompte interne SSR	29 000	—	176 155	+ 147 155	507,4
Produits d'exploitation	92 722 600	+ 1 775 200	95 218 056	+ 720 256	0,8
Services régionaux					
Salaires	4 589 600	—	4 274 943	- 314 657	6,8
Prestations sociales personnel	752 700	—	705 836	- 46 864	6,2
Indemn. et autres frais de personnel	39 000	—	52 563	+ 13 563	34,8
Honoraires	283 500	—	243 069	- 40 431	14,3
Frais	323 600	—	284 270	- 39 330	12,2
Matériel et énergie	433 500	- 3 000	390 037	- 40 463	9,4
Productions externes et droits	—	—	294	+ 294	—
Travaux divers de tiers	171 500	—	70 515	- 100 985	58,9
Téléphone et lignes de transmission	4 000	—	3 802	- 198	4,9
Amortissements	66 300	—	67 534	+ 1 234	1,9
Charges diverses	8 300	+ 24 000	49 403	+ 17 103	53,0
Décompte interne SSR	—	—	—	—	—
Charges d'exploitation	6 672 000	+ 21 000	6 142 266	- 550 734	8,2
Radio					
Salaires	14 937 100	—	14 359 740	- 577 360	3,9
Préstations sociales personnel	2 628 900	—	2 463 866	- 165 034	6,3
Indemn. et autres frais de personnel	399 900	—	450 355	+ 50 455	12,6
Honoraires	5 607 500	+ 187 000	6 380 559	+ 586 059	10,1
Frais	694 100	+ 1 000	761 472	+ 66 372	9,6
Matériel et énergie	1 064 800	+ 2 000	1 047 639	- 19 161	1,8
Productions externes et droits	545 500	+ 16 000	556 460	- 5 040	0,9
Travaux divers de tiers	236 000	—	259 131	+ 23 131	9,8
Téléphone et lignes de transmission	548 300	—	489 369	- 58 931	10,7
Amortissements	445 100	—	388 858	- 56 242	12,6
Charges diverses	111 100	+ 4 000	149 069	+ 33 969	29,5
Décompte interne SSR	—	—	66 838	+ 66 838	—
Charges d'exploitation	27 218 300	+ 210 000	27 373 356	- 54 944	0,2
Télévision					
Salaires	26 415 900	—	26 211 952	- 203 948	0,8
Prestations sociales personnel	4 385 000	—	4 356 900	- 28 100	0,6
Indemn. et autres frais de personnel	1 497 600	—	1 303 102	- 194 498	13,0
Honoraires	7 538 300	+ 156 800	7 261 927	- 433 173	5,6
Frais	2 551 000	+ 389 600	2 645 067	- 295 533	10,0
Matériel et énergie	5 499 700	+ 183 800	5 631 975	- 51 525	0,9
Productions externes et droits	3 626 400	+ 517 900	6 146 290	+ 2 001 990	48,3
Travaux divers de tiers	3 785 800	+ 273 200	3 442 232	- 616 768	15,2
Téléphone et lignes de transmission	452 000	+ 19 700	402 694	- 69 006	14,6
Amortissements	1 360 100	—	1 303 033	- 57 067	4,2
Charges diverses	472 900	+ 3 200	676 820	+ 200 720	42,2
Décompte interne SSR	1 647 600	—	1 822 357	+ 174 757	—
Charges d'exploitation	59 232 300	+ 1 544 200	61 204 349	+ 427 849	0,7
Récapitulation					
Produits d'exploitation	92 722 600	+ 1 775 200	95 218 056	+ 720 256	
Charges d'exploitation	93 122 600	+ 1 775 200	94 719 971	- 177 829	
Résultat d'exploitation	- 400 000	—	498 085	+ 898 085	
Produits extraordinaires	—	—	146 725	+ 146 725	
Charges extraordinaires	—	—	239 845	+ 239 845	
Résultat de l'exercice	- 400 000	—	404 965	+ 804 965	
Report année précédente	—	—	346 478	+ 346 478	
Résultat global	- 400 000	—	751 443	+ 1 151 443	
Services régionaux part Radio					
Services régionaux part Radio	1 668 000	+ 21 000	1 551 267	- 137 733	
Services régionaux part TV	5 004 000	—	4 590 999	- 413 001	
Produits d'exploitation part Radio					
Produits d'exploitation part Radio	28 486 300	+ 231 000	29 042 003	+ 324 703	
Charges d'exploitation part Radio	28 886 300	+ 231 000	28 924 623	- 192 677	
Résultat d'exploitation Radio	- 400 000	—	117 380	+ 517 380	
Produits d'exploitation TV					
Produits d'exploitation TV	64 236 300	+ 1 544 200	66 176 053	+ 395 553	
Charges d'exploitation part TV	64 236 300	+ 1 544 200	65 795 348	+ 14 848	
Résultat d'exploitation TV	—	—	380 705	+ 380 705	
Résultat global Radio	- 400 000	—	101 175	+ 501 175	
Résultat global TV	—	—	650 268	+ 650 268	

Bilan consolidé au 31 décembre 1982

	Actifs 1982 Fr.	Actifs 1981 Fr.	Passifs 1982 Fr.	Passifs 1981 Fr.
Actifs				
Caisse	961 165	1 001 613		
Chèques postaux	1 004 563	2 481 610		
Banques	8 116 882	11 052 287		
Papiers-valeurs	5 465 284	18 801 900		
Paievements anticipés fournisseurs	1 142 898	43 870		
Débiteurs	42 085 003	39 909 942		
Prêts à court terme	523 965	540 872		
Actifs transitoires	1 500 782	724 447		
Comptes courants sociétés membres	—	170 998		
Matériel en stock	—	2 821 051		
Capitaux circulants	60 800 542	77 548 590		
Immeubles	1	1		
Immobilisations restantes	32 351 766	32 224 632		
Participations	200 708	200 708		
Prêts à long terme	209 081	3 089 706		
Prêts sociétés membres	—	11 681 300		
Comptes de construction	—	324 365		
Capitaux fixes	32 761 556	47 520 712		
Report de perte	—	869 634		
Excédent de charges	40 042 888	22 527 175		
Total	133 604 986	148 466 111		
Comptes de passage	8 105 062	10 438 708		
Passifs				
Banques			30 000 000	10 237 292
Créanciers			30 385 500	28 500 229
Paievements anticipés débiteurs			301 861	—
Comptes courants sociétés membres			32 128	52 448
Passifs transitoires			409 744	95 140
Compte du croire			290 925	101 889
Provisions			15 849 699	6 979 653
Capital CORSI			309 900	306 800
Prêts sociétés membres			—	430 822
Capital étranger			77 579 757	46 704 273
Réserve d'exploitation			54 651 791	18 409 245
Autres réserves affectées			370 000	4 894 132
Réserve pour engagements fermes constructions			900 000	21 522 000
Fonds de disposition progr. régionaux			—	8 962 303
Fonds de construction			—	27 974 158
Capital d'exploitation			—	20 000 000
Capital propre			55 921 791	101 761 838
Report actif			103 438	—
Excédent de produits			—	—
Total			133 604 986	148 466 111
Comptes de passage			8 105 062	10 438 708
Engagements envers les caisses-pension			3 675 000	



*Concessions réceptrices
de radio et de
télévision*

Etat au 31 décembre 1982

Télévision *absolu* %

DRS 1 491 079 72,5

SR 476 766 23,2

SI 89 217 4,3

Total 2 057 062 100,0



Radio *absolu* %

DRS 1 710 263 73,2

SR 533 745 22,8

SI 93 249 4,0

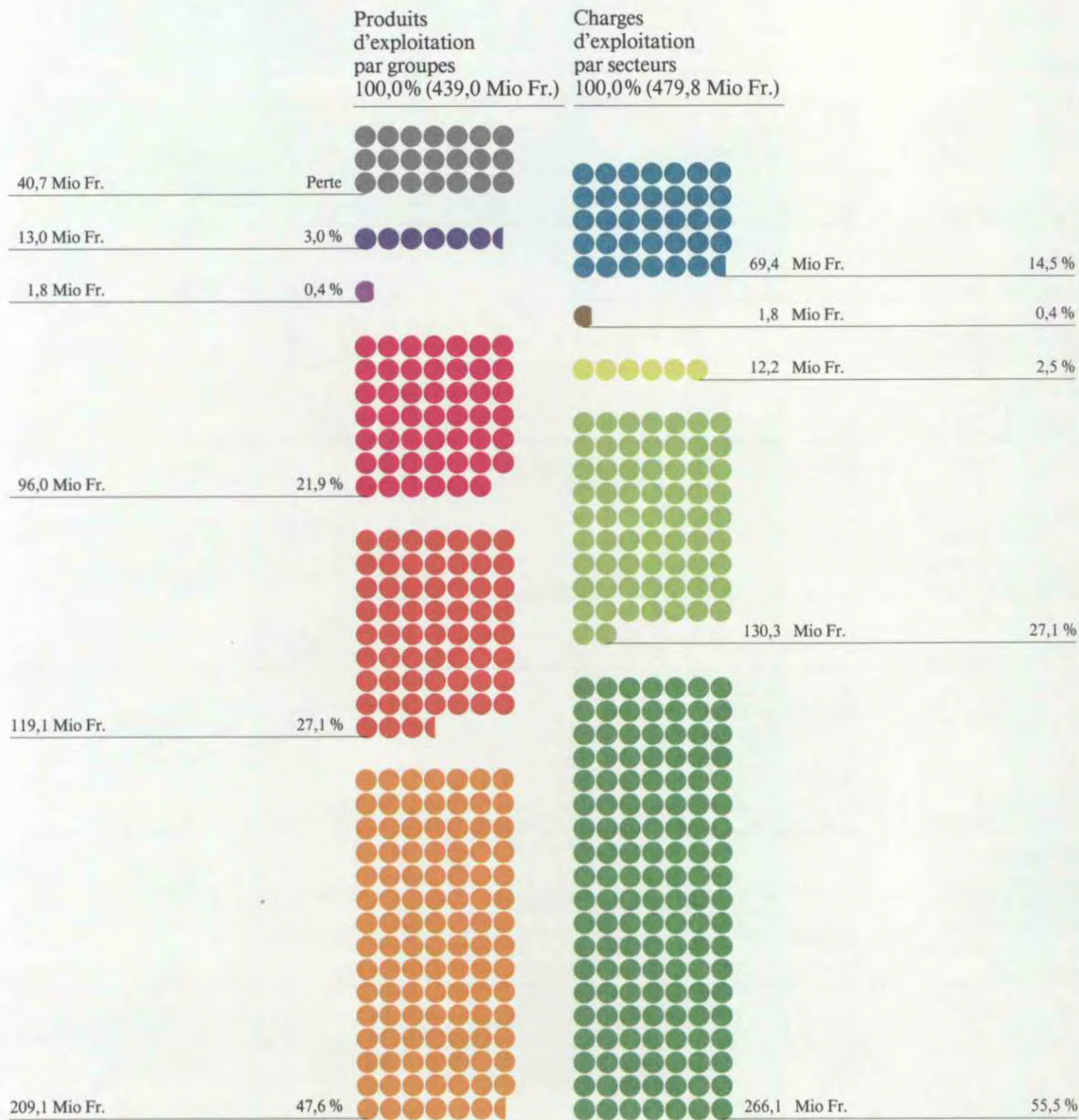
Total 2 337 257 100,0



Groupes de recettes et dépenses par secteurs

Compte financier 1982 (consolidé)

1982 a vu la constitution du secteur comptable «Tâches nationales et internationales / y c. Direction générale», qui comprend les anciens secteurs «Direction générale» et «Tâches générales».



- Autres produits
- Contribution PTT à la TD
- Recettes publicité
- Taxes de concession Radio
- Taxes de concession TV

- Tâches nationales et internationales (y c. Direction générale)
- Télédiffusion
- Radio Suisse Internationale
- Radio
- Télévision

Compte financier SSR
Evolution entre 1978 et 1982

	1978 Mio. Fr.	1979 Mio. Fr.	1980 Mio. Fr.	1981 Mio. Fr.	1982 Mio. Fr.
Radio					
Produits d'exploitation	96,2	100,0	112,2	115,1	124,2
Tâches nationales et intern. (y c. direction générale)	11,6	13,3	13,5	16,6	19,9
Radio Suisse Internationale	7,7	5,1	5,3	5,8	6,3
Télédiffusion	1,4	1,5	1,7	1,7	1,8
Radio DRS	46,1	50,5	53,4	55,0	57,7
Radio SR	33,0	35,7	38,8	39,0	44,2
Radio SI	24,0	25,1	26,6	27,2	28,9
Charges d'exploitation	123,8	131,2	139,3	145,3	158,8
Résultat d'exploitation	- 27,6	- 31,2	- 27,1	- 30,2	- 34,6
Produits extraordinaires	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3
Charges extraordinaires	0,1	0,1	0,3	0,3	1,3
Résultat de l'exercice	- 27,2	- 31,0	- 27,0	- 30,2	- 35,6
Report année précédente	- 0,7	-	-	- 1,1	-
Résultat global Radio	- 27,9	- 31,0	- 27,0	- 31,3	- 35,6
Télévision					
Produits d'exploitation	272,8	286,8	309,8	305,6	319,8
Tâches nationales et intern. (y c. direction générale)	45,4	49,4	52,2	50,2	50,2
Radio Suisse Internationale	1,6	4,9	5,1	5,4	5,8
Télévision DRS	83,9	90,1	96,8	102,8	110,8
Télévision SR	67,5	73,2	74,8	82,1	93,3
Télévision SI	48,7	55,2	56,6	57,3	65,8
Charges d'exploitation	247,1	272,8	285,5	297,8	325,9
Résultat d'exploitation	25,7	14,0	24,3	7,8	- 6,1
Produits extraordinaires	22,3	9,9	5,5	61,1	22,9
Charges extraordinaires	29,6	18,2	6,2	61,2	21,2
Résultat de l'exercice	18,4	5,7	23,6	7,7	- 4,4
Report année précédente	0,1	- 0,3	- 1,8	0,2	0,1
Résultat global Télévision	18,5	5,4	21,8	7,9	- 4,3
SSR					
Produits d'exploitation	369,0	386,8	422,0	420,7	444,0
Tâches nationales et intern. (y c. direction générale)	57,0	62,7	65,7	66,8	70,1
Radio Suisse Internationale	9,3	10,0	10,4	11,2	12,1
Télédiffusion	1,4	1,5	1,7	1,7	1,8
Région DRS	130,0	140,6	150,2	157,8	168,5
Région SR	100,5	108,9	113,6	121,1	137,5
Région SI	72,7	80,3	83,2	84,5	94,7
Charges d'exploitation	370,9	404,0	424,8	443,1	484,7
Résultat d'exploitation	- 1,9	- 17,2	- 2,8	- 22,4	- 40,7
Produits extraordinaires	22,8	10,2	5,9	61,4	23,2
Charges extraordinaires	29,7	18,3	6,5	61,5	22,5
Résultat de l'exercice	- 8,8	- 25,3	- 3,4	- 22,5	- 40,0
Report année précédente	- 0,6	- 0,3	- 1,8	- 0,9	0,1
Résultat global	- 9,4	- 25,6	- 5,2	- 23,4	- 39,9

Evolution des charges d'exploitation consolidées de la SSR

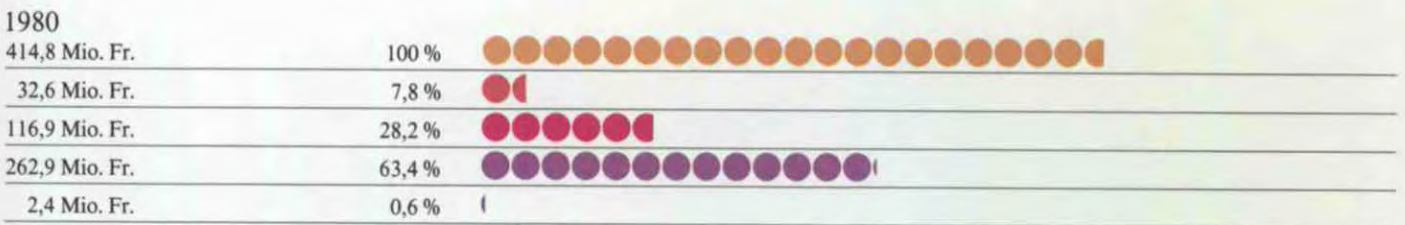
	1978 Mio. Fr.	1979 Mio. Fr.	1980 Mio. Fr.	1981 Mio. Fr.	1982 Mio. Fr.
Salaires	147,7	157,5	169,5	184,5	202,5
Prestations sociales personnel	23,0	24,8	27,8	29,8	37,9
Indemn. et autres frais de personnel	6,7	10,4	8,5	9,0	9,1
Honoraires	57,1	63,7	67,6	66,8	73,3
Frais	17,7	19,6	19,9	19,7	20,8
Matériel et énergie	27,7	29,3	31,6	32,7	34,4
Productions externes et droits	46,3	53,0	56,0	52,1	54,5
Travaux divers de tiers	19,9	19,7	20,5	22,5	21,4
Téléphone et lignes de transmission	9,0	8,0	8,8	8,6	9,0
Amortissements	7,8	9,0	6,4	7,7	8,0
Intérêts passifs	0,1	0,1	0,1	0,2	1,9
Charges diverses	6,1	7,1	7,9	7,6	7,0
Charges d'exploitation	369,1	402,2	424,6	441,2	479,8

Remarque:

Les chiffres des années 1978 à 1981 ont été recalculés en fonction des groupes de dépenses adoptés en 1982. La circonspection est désormais de rigueur pour toute comparaison avec les chiffres publiés jusqu'ici.

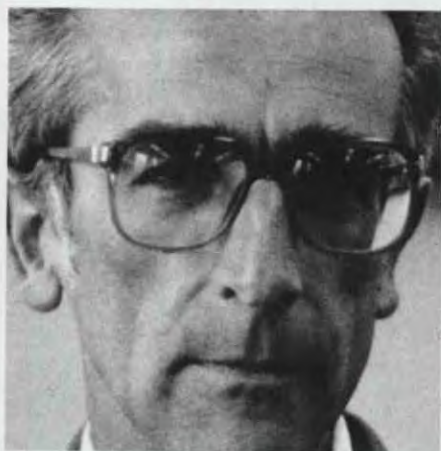
Evolution des coûts selon les fonctions de base 1978-1982

Ces chiffres sont ceux de la comptabilité analytique; les sommes mentionnées sont des montants nets (déduction faite des recettes diverses). Les prestations sociales afférentes aux salaires sont calculées sur la base de taux standard, ce qui explique l'écart avec la comptabilité financière.



Total
 Administration
 Production
 Programme
 Organisation institutionnelle





Personnel

Marcel Küttel

Trois faits marquants ont dominé en 1982 l'activité dans le secteur du personnel: la prorogation de la convention collective de travail, les négociations relatives aux contrats spéciaux et la révision du régime de la retraite anticipée. La situation économique générale, et l'accroissement du nombre de personnes à la recherche d'un emploi qu'entraîne cette situation, n'ont pas manqué d'affecter aussi l'entreprise SSR. Dans le secteur du personnel, le ralentissement de la conjoncture économique se traduit par une nette régression des départs, dont le taux est descendu à 4,77% en 1982 (encore 5,92% en 1980). Nonobstant cette baisse, une première tranche de réduction du nombre des emplois préconisée dans le cadre de l'analyse «Adminus» a déjà pu être réalisée sans licenciements. A la seule direction générale, 20 postes de travail n'ont pas été repourvus.

Relevons à ce propos l'importance que revêt la SSR comme employeur à l'échelle de la Suisse toute entière: même si les places de travail se répartissent pour l'essentiel sur six grandes villes, les collaborateurs pour leur part résident dans quelque 670 localités différentes, dans tous les cantons.

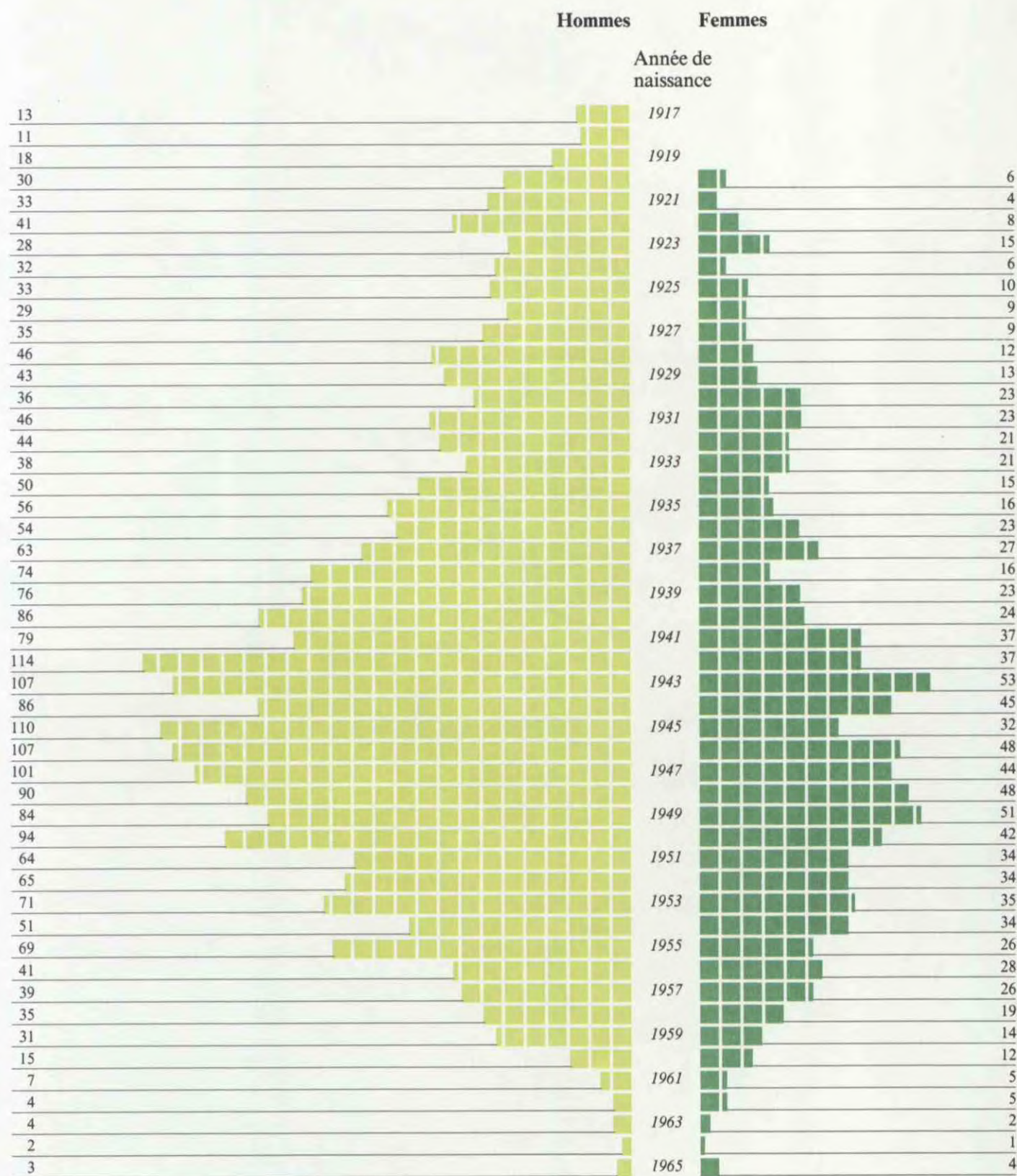
La *convention collective de travail* (CCT) signée au début de 1978 a été prolongée de deux ans. Comme il ne s'accompagnait pas de grands changements, le renouvellement n'a pas apporté de notables surcroîts de dépenses. Il n'a pas été possible en revanche d'achever les pourparlers sur la composante salariale de la qualification; les discussions se poursuivent en 1983.

L'obligation absolue de respecter la paix du travail implique en contrepartie que l'employeur SSR aborde sans réticence aucune avec ses partenaires l'ensemble des problèmes que pose l'application des dispositions contractuelles aux diverses catégories de collaborateurs. C'est sous cet éclairage particulier qu'il convient d'apprécier les négociations très ardues engagées entre la SSR et les associations du personnel FERTS et SSM au sujet des conditions générales de travail des collaborateurs non soumis au régime de la convention collective (collaborateurs au cachet et personnel auxiliaire pour

l'essentiel). Les *contrats spéciaux* devront être appliqués à l'avenir à tous les collaborateurs au cachet, quel que soit leur degré d'occupation. Ils permettront simultanément de résoudre un problème spécifique de l'entreprise dans le secteur des médias, celui de la cession des droits d'auteur et de mieux préparer la mise en place de la prévoyance professionnelle (2^e pilier), obligatoire à partir de 1985. Les collaborateurs au cachet sont dans une grande mesure le garant de la diversité des programmes. Dans ce domaine la couverture des besoins en personnel par un nombre important, sans cesse renouvelé, de collaborateurs au cachet permet à la SSR de s'assurer l'accès à un large éventail d'idées créatrices. L'entreprise s'efforce néanmoins de maintenir toujours l'équilibre entre le nombre des employés à poste fixe et celui des collaborateurs au cachet.

Le régime spécial de la *retraite anticipée* pour les collaborateurs âgés de 62 à 65 ans a été réétudié. Durant la phase expérimentale constituée par les quatre premières années d'application de ce régime (1979-1982), 17 collaborateurs, soit 23,6% des effectifs du groupe d'âges en question, ont fait usage de cette possibilité de retraite «à la carte». Les expériences positives réalisées durant cette première phase ont permis de mettre au point une formule légèrement modifiée pour une nouvelle période de 4 ans. Le relèvement de la rente minimale a forcé à réduire dans une certaine mesure le montant des rentes maximales. Le revenu mensuel de substitution que finance la Fondation pour le personnel de la SSR s'échelonne ainsi désormais entre 2600 et 5200 francs. Dès que le collaborateur atteint l'âge de 65 ans, il reçoit la rente normale de nos institutions de prévoyance, à laquelle s'ajoutent les prestations de l'AVS.

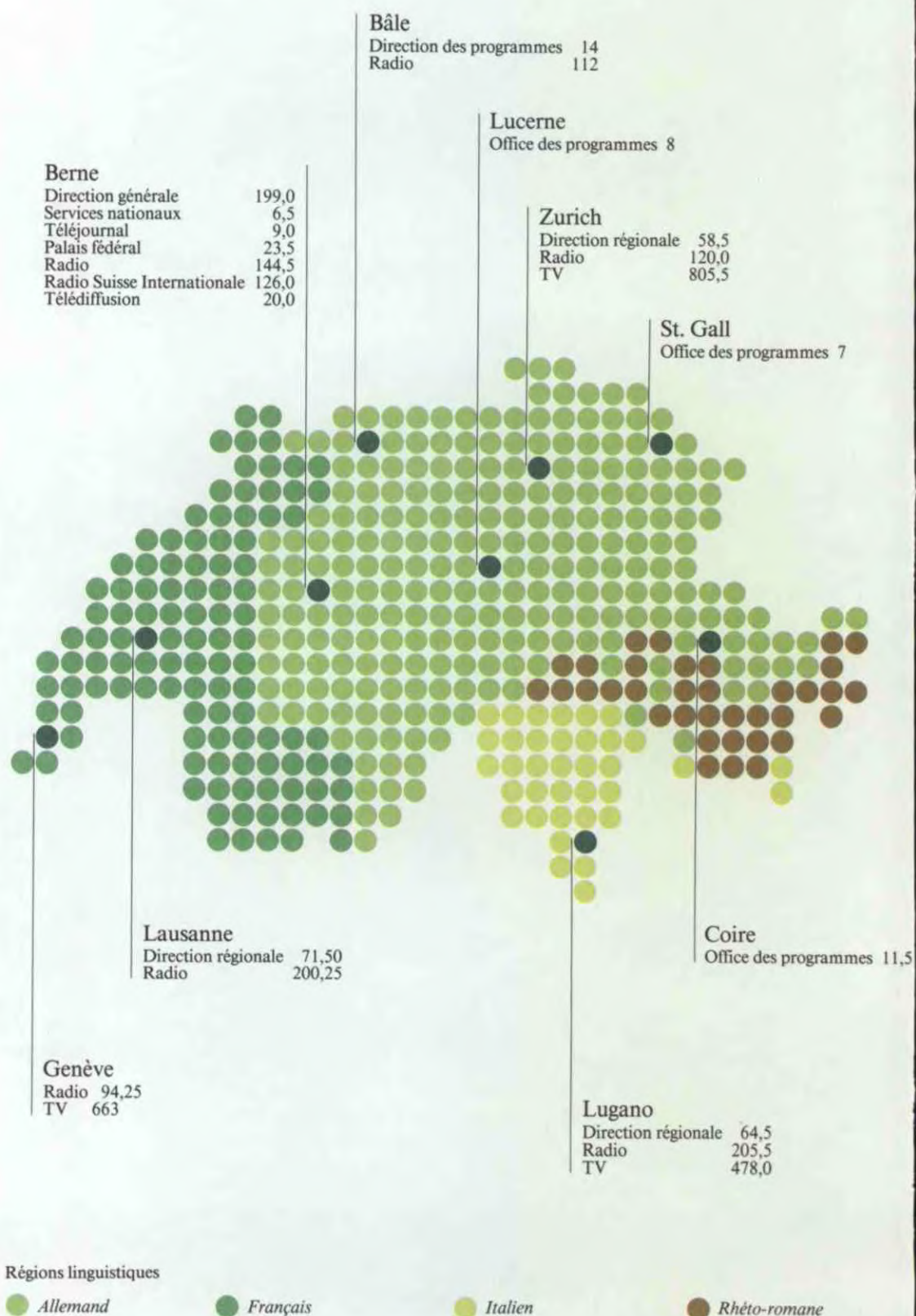
Pyramide des âges
du personnel de la SSR 1982



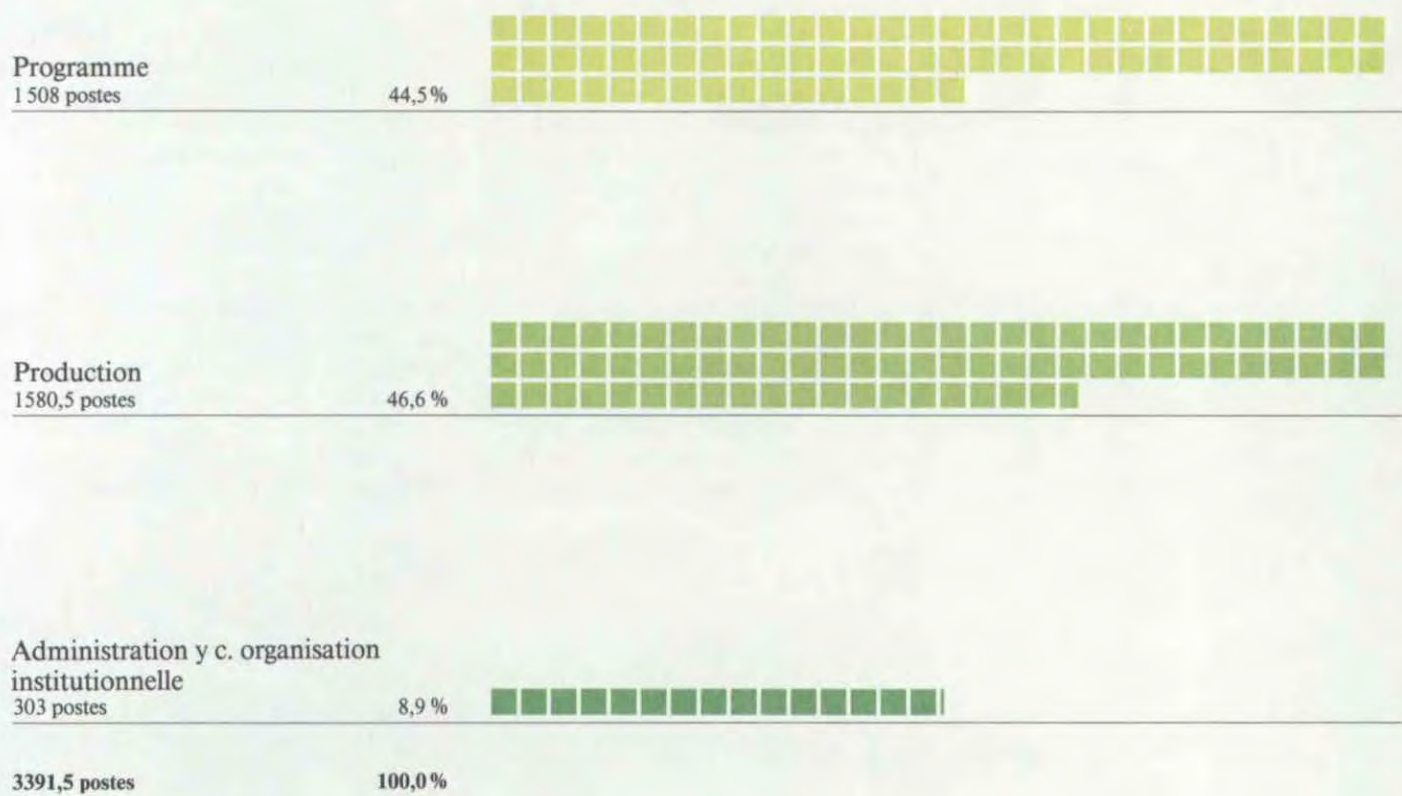
Chiffres à l'extrémité des traits = nbre de collaborateurs
Base: Tous les collaborateurs figurant sur les listes du personnel et les
bordereaux de salaires (stagiaires, apprentis et musiciens compris)

Nombre de postes

3442 postes au 31 décembre 1982
(sans stagiaires, apprentis et musiciens)



Nombre total des postes par groupes de fonctions



Nombre de postes au 31.3.1983. Les 50,5 postes supprimés par décision du comité central du 24.2.1983 ont été déduits de l'effectif des groupes de fonctions.



Programme

Antonio Riva

La direction des services du programme revêt une double fonction: d'une part, elle prend en charge des tâches d'état-major au sein de la direction générale, d'autre part – et c'est là que réside l'essentiel de son activité – elle fournit aux régions des services qui, pour des raisons d'efficacité, doivent être coordonnés à l'échelon national.

En qualité d'état-major, la direction des services du programme s'est principalement attachée l'an dernier à tracer – en collaboration étroite avec les autres directions de la DG et le service juridique – les grandes lignes d'une redéfinition de l'activité de la SSR en matière de programmes, en fonction des changements intervenus dans les domaines techniques et juridiques. L'apparition de canaux supplémentaires de diffusion et la publication de l'Ordonnance sur les essais locaux de radiodiffusion ont exigé l'élaboration de principes en matière de radio locale et de radiodiffusion par satellite. Il a aussi fallu prendre des initiatives tant dans le cadre de l'Union européenne de radiodiffusion que dans celui plus restreint de la coopération avec les radio-télévisions des pays voisins. L'importance accordée d'un côté comme de l'autre au caractère de service public de la radiodiffusion et les relations fructueuses entretenues

depuis de longues années se sont révélées à cet égard des bases solides pour édifier une politique concertée, conforme à la mission de l'audiovisuel et adaptée à une situation qui connaît des mutations profondes et rapides.

Au chapitre des nouvelles prestations, trois projets méritent d'être mentionnés.

L'exploitation à titre expérimental du service de *télétexte*, réalisée conjointement avec l'Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques, s'est poursuivie dans la région allemande et les démarches nécessaires ont été entreprises en vue de l'introduction définitive.

La mise en place de la *chaîne sportive TV* durant les championnats du monde de football répondait au désir d'offrir à tous ceux qui ne s'intéressent pas au sport un éventail de programmes équivalant à la grille «normale». A la différence en effet de la formule qu'on avait l'habitude d'adopter en pareil cas, à savoir que l'événement était transmis en direct par l'une des régions, les deux autres le commentant dans leur langue respective, la chaîne sportive a permis d'offrir dans chaque région le programme habituel et un programme sportif, les téléspecta-



teurs devant toutefois renoncer à l'un des deux autres programmes régionaux. Les réactions en partie négatives que la chaîne sportive a provoquées au départ ont très vite fait place à plus de bienveillance, et en fin de compte, on peut dire que l'accueil a été somme toute favorable. Il est certain d'autre part que les défauts observés pourront être éliminés dans une large mesure.

L'extension des émissions de radio et de télévision en romanche répond à un impératif de la politique nationale. En collaboration étroite avec la région DRS et la Cumünanza Rumantscha Radio e Televisiun (CRR), une solution transitoire a été mise sur pied, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1984 et débouchera notamment sur une augmentation de l'offre quotidienne d'émissions radio-phoniques en romanche.

La direction des services du programme a enfin donné au directeur général un préavis sur les nouvelles grilles régionales des programmes.

Mais le rôle premier de cette direction est de fournir des prestations aux régions. Ainsi, le *service de la recherche*, chargé d'analyser le taux d'audience des programmes, a livré aux régions le résultat de ses enquêtes

(concernant par exemple la mise en place de chaînes de radio par type d'auditeurs), réalisé sur demande des analyses spécifiques et préparé, avec la collaboration de la SA pour la publicité à la télévision, l'introduction d'un système de mesure automatique du taux d'audience.

En plus de son activité quotidienne de redistribution des informations nationales et internationales, le *centre de coordination des actualités TV* à Zurich a aidé au bon déroulement de la première phase de la décentralisation du Téléjournal et a contribué dans une large mesure à ce que toutes les éditions des journaux télévisés puissent présenter les dernières informations disponibles sur les diverses régions de Suisse.

Des séances régulières avec les chefs de services et de départements des régions ont permis à la *coordination des programmes TV* d'harmoniser les projets en matière de productions et de programmes; la coordination s'est d'autre part chargée de la préparation des séances mensuelles des directeurs des programmes TV, où sont prises les décisions concernant des projets suprarégionaux, financés par des ressources nationales. Le concours pour l'attribution de la «Rose d'or de Montreux», de même que le séminaire international de l'UER pour

l'éducation des adultes par la télévision, ont connu une nouvelle fois une large participation.

La *coordination des programmes radio* a assuré un intense échange national et international dans le domaine des émissions musicales, a participé à l'introduction du système de radioguidage ARI et à la mise en place d'un système d'alerte pour les accidents graves et les catastrophes.

L'*achat des programmes* quant à lui a rencontré des difficultés croissantes en ce qui concerne l'acquisition des droits d'auteur, notamment pour les films de fiction; il est dès lors prévu de faire un usage plus souple des possibilités, limitées il est vrai, dont dispose la SSR.

La *vente des programmes* enfin a mis en route diverses co-productions; elle a d'autre part testé systématiquement, de concert avec les régions, les possibilités d'exploitation supplémentaire des programmes, par la vente à d'autres organismes de radio-diffusion et la production de cassettes avec le secteur privé. Bien que la majeure partie des productions propres de la SSR soit conçue en vue de la diffusion dans une région spécifique, des possibilités de développement, et non des moindres, ont tout de même pu être envisagées.



Statistique des programmes Radio 1982
1^{er} programme

Genres de programmes	Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Actualités/Informations	3027	12,95	904	10,72	1246	17,54	877	11,19
Nouvelles	1254	5,37	482	5,72	423	5,95	349	4,45
Magazines d'information	1773	7,58	422	5,00	823	11,59	528	6,74
Société et politique	845	3,62	402	4,77	229	3,22	214	2,73
Système politique/Défense nat./ Militaire/Droit	296	1,27	241	2,85	7	0,10	48	0,62
Votations/Elections	9	0,04	2	0,02	3	0,04	4	0,05
Economie	192	0,82	109	1,30	16	0,23	67	0,85
Domaine social	348	1,49	50	0,60	203	2,85	95	1,21
Culture	2452	10,50	781	9,27	578	8,13	1093	13,96
Sciences et Techniques	161	0,69	26	0,30	20	0,28	115	1,47
Eglises et Religions	184	0,79	26	0,30	65	0,91	93	1,18
Littérature, Théâtre, Arts plastiques	701	3,00	148	1,76	145	2,04	408	5,21
Musique sérieuse (y c. œuvres dramatiques, sans orchestres SSR)	620	2,65	287	3,42	155	2,19	178	2,29
Musique sérieuse (orchestres SSR)	159	0,68	19	0,22	—	—	140	1,79
Peuples et Pays (cortèges, coutumes)	245	1,05	56	0,67	57	0,80	132	1,68
Sujets mixtes du domaine Culture	382	1,64	219	2,60	136	1,91	27	0,34
Loisirs et sports	843	3,61	178	2,12	331	4,66	334	4,26
Loisirs/Hobbies	123	0,53	—	—	121	1,70	2	0,02
Sport	720	3,08	178	2,12	210	2,96	332	4,24
Divertissement	15743	67,38	5862	69,56	4680	65,89	5201	66,40
Musique légère (y c. musique populaire, sans orchestres SSR)	10922	46,75	5064	60,10	1412	19,88	4446	56,76
Musique légère (orchestres SSR)	276	1,18	222	2,63	41	0,58	13	0,16
Autres programmes de divertissement (Shows, Cabaret, Talk-Shows etc.)	4545	19,45	576	6,83	3227	45,43	742	9,48
Programmes de service	454	1,94	300	3,56	40	0,56	114	1,46
Annonces, présentation de programmes, informations sur la circulation, lotto, prévention des accidents, programmes de complément etc.	454	1,94	300	3,56	40	0,56	114	1,46
Total	23364	100,00	8427	100,00	7104	100,00	7833	100,00
Journal régional Radio DRS								
Journal régional Berne			108	18,49				
Journal régional Bâle			95	16,27				
Journal régional Zurich			108	18,49				
Journal régional Suisse orientale			104	17,81				
Journal régional Suisse centrale			110	18,84				
Journal régional Argovie/Soleure			36	6,16				
Emissions locales en romanche			23	3,94				
Total			584	100,00				

Statistique des programmes Radio 1982
2^e et 3^e programme

Genres de programmes	Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Actualités/Information	1854	10,12	650	10,80	597	9,76	607	9,81
Nouvelles	879	4,80	354	5,88	242	3,96	283	4,57
Magazines d'information	975	5,32	296	4,92	355	5,80	324	5,24
Société et politique	470	2,57	213	3,54	222	3,63	35	0,56
Système politique/Défense nat./ Militaire/Droit	82	0,45	77	1,28	5	0,08	—	—
Votations/Elections	9	0,05	4	0,06	—	—	5	0,07
Economie	59	0,32	59	0,98	—	—	—	—
Domaine social	320	1,75	73	1,22	217	3,55	30	0,49
Culture	12387	67,61	4148	68,89	4832	79,01	3407	55,09
Sciences et Techniques	563	3,07	166	2,76	310	5,07	87	1,40
Eglises et Religions	318	1,74	150	2,48	165	2,70	3	0,04
Littérature, Théâtre, Arts plastiques	1107	6,04	463	7,70	452	7,39	192	3,10
Musique sérieuse (y c. œuvres dramatiques, sans orchestres SSR)	7798	42,56	2415	40,12	3003	49,08	2380	38,50
Musique sérieuse (orchestres SSR)	1194	6,52	298	4,94	491	8,04	405	6,54
Peuples et Pays (cortèges, coutumes)	111	0,61	13	0,21	1	0,02	97	1,57
Sujets mixtes du domaine Culture	1296	7,07	643	10,68	410	6,71	243	3,94
Loisirs et sports	112	0,60	40	0,66	23	0,37	49	0,79
Loisirs/Hobbies/Sport	112	0,60	40	0,66	23	0,37	49	0,79
Divertissement	3445	18,80	958	15,91	442	7,23	2045	33,06
Musique légère (y c. musique populaire, sans orchestres SSR)	2923	15,95	924	15,35	431	7,04	1568	25,35
Musique légère (orchestres SSR)	117	0,64	34	0,56	10	0,17	73	1,18
Autres programmes de divertissement (Shows, Cabaret, Talk-Shows etc.)	405	2,21	—	—	1	0,02	404	6,53
Programmes de service	54	0,30	12	0,20	—	—	42	0,69
Annonces, présentation de programmes, informations sur la circulation, lotto, prévention des accidents, programmes de complément etc.	54	0,30	12	0,20	—	—	42	0,69
Total	18322	100,00	6021	100,00	6116	100,00	6185	100,00

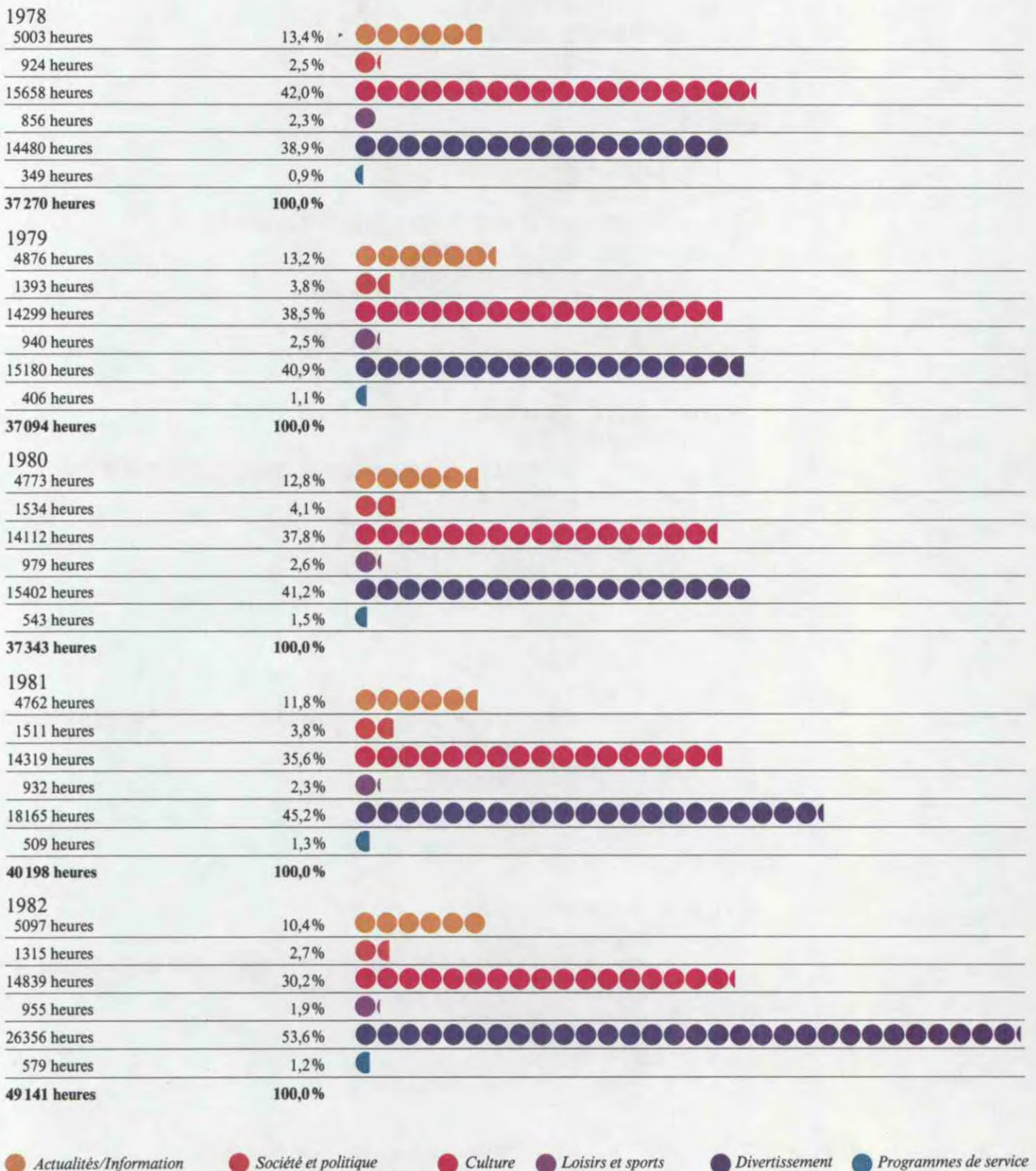
	3 ^e programme «Couleur 3»	
	Heures	%
Actualités/Information	216	2,90
Divertissement	7168	96,15
Programmes de service	71	0,95
Total	7455	100,00

Statistique des programmes Télévision 1982

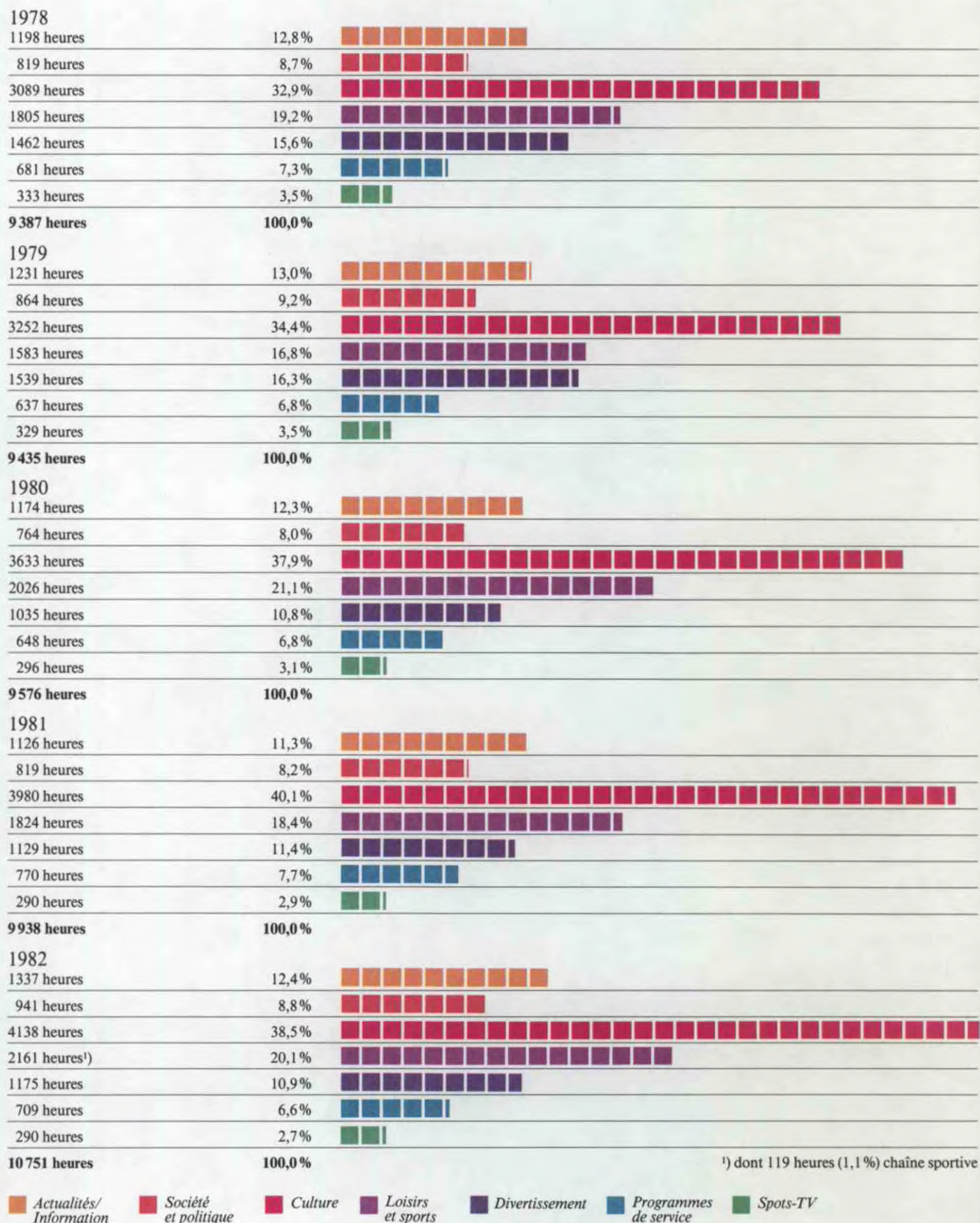
Genres de programmes	Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana		Chaîne sportive
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%	
Actualités/Informations	1 337	12,44	421	10,77	510	14,30	406	12,87	-
Téléjournal	795	7,39	231	5,91	304	8,52	260	8,23	
Magazines d'information	542	5,05	190	4,86	206	5,78	146	4,64	
Société et politique	941	8,75	396	10,13	324	9,08	221	6,99	-
Système politique/Défense nat./ Militaire/Droit	438	4,07	176	4,50	129	3,61	133	4,22	
Votations/Elections	15	0,14	9	0,23	4	0,11	2	0,06	
Economie	266	2,48	101	2,58	108	3,04	57	1,80	
Domaine social	222	2,06	110	2,82	83	2,32	29	0,91	
Culture	4 138	38,49	1 278	32,70	1 616	45,29	1 244	39,43	-
Sciences et Techniques	710	6,61	268	6,86	234	6,56	208	6,58	
Eglises et Religions	212	1,98	59	1,51	96	2,70	57	1,82	
Films TV, Longs-métrages, Littérature, Théâtre, Arts plastiques	2 609	24,26	743	19,01	1 036	29,03	830	26,30	
Musique sérieuse (y c. œuvres dramatiques)	298	2,77	52	1,33	146	4,09	100	3,16	
Peuples et Pays (cortèges, coutumes)	226	2,10	90	2,30	103	2,88	33	1,05	
Sujets mixtes du domaine Culture	83	0,77	66	1,69	1	0,03	16	0,52	
Loisirs et sports	2 161	20,09	811	20,75	482	13,50	749	23,74	119
Loisirs/Hobbies	152	1,41	107	2,74	9	0,24	36	1,14	
Sport	2 009	18,68	704	18,01	473	13,25	713	22,60	119
Divertissement	1 175	10,94	570	14,58	366	10,26	239	7,58	-
Musique légère (y c. musique populaire)	230	2,15	108	2,76	116	3,26	6	0,20	
Autres programmes de divertissement (Shows, Quiz, Cabaret, Talk-Shows etc.)	945	8,79	462	11,82	250	7,00	233	7,38	
Programmes de service	709	6,59	328	8,39	167	4,67	214	6,79	-
Annonces, présentation de programmes, informations sur la circulation, lotto, prévention des accidents, programmes de complément etc.	709	6,59	328	8,39	167	4,67	214	6,79	-
Spots-TV	290	2,70	105	2,68	103	2,90	82	2,60	-
Total	10 751	100,00	3 909	100,00	3 568	100,00	3 155	100,00	119

Evolution par genres de programmes radio

Total des heures de programmes SSR sans le Journal régional, y c. 3^e programme «Couleur 3»:

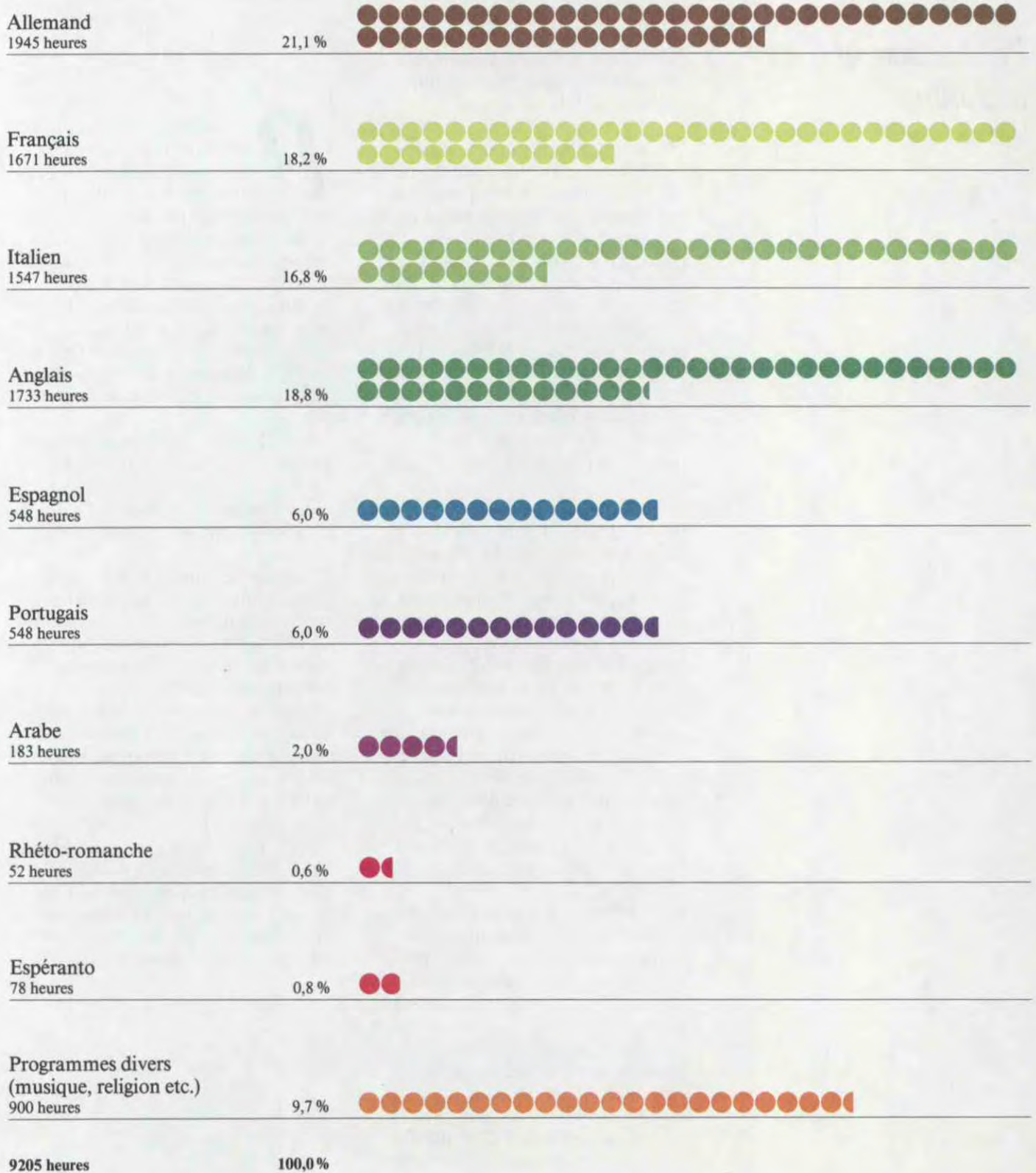


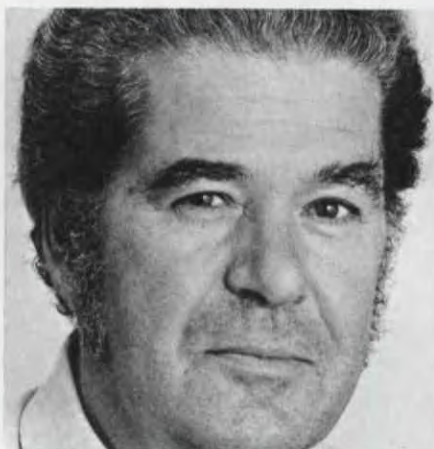
Evolution par genres de programmes télévision



Statistique des programmes Radio Suisse Internationale

Les volumes de production par langue, qui seront restés constants tout au long de ces dernières années, sont les suivants:





Production et technique

Hansruedi Züst

Télévision

Les nouveautés et les décisions importantes de 1982, dans le domaine de la technique TV, ont surtout fixé des orientations dont les effets se feront sentir dans les années à venir.

La décision de remplacer les magnétoscopes 2 pouces (MAZ) par des appareils 1 pouce marque dans nos studios TV la fin d'un grand chapitre d'histoire, puisque les installations réformées ont jadis signalé le début de l'enregistrement professionnel, avec toutes ses conséquences pour le jeune moyen de communication qu'était alors la télévision.

Au terme d'une longue procédure d'évaluation, il a été décidé d'équiper les studios de production et cars de reportages avec des appareils 1 pouce de format «C», tandis que nos studios d'actualités recevront des appareils de format «B». Les installations 2 pouces seront entièrement remplacées d'ici à 1986. Un mode d'enregistrement plus rationnel et surtout des possibilités de visionnement et de traitement plus commodes, tels sont les avantages principaux que présentent les nouveaux équipements.

Des moyens de production pour le montage vidéo 1 pouce ont été commandés en 1982 à l'intention des studios de télévision de Zurich et de Lugano, sur la base des résultats d'un projet pilote réalisé il y a quelques années à Genève. Ces nouveaux centres de montage MAZ représentent le dernier cri de la technique puisqu'ils combinent toutes les ressources de l'enregistrement vidéo, de la télécommande et de l'informatique. Ils offrent des possibilités de traitement à la fois rationnelles et complètes, du niveau de celles qui sont requises pour la production de films de fiction, par exemple.

En 1982, la SSR a également pris les décisions de planification les plus importantes pour deux acquisitions: d'une part, les véhicules de reportages EFP qui seront opérationnels à partir de 1984 - il s'agit de petits cars de reportages professionnels équipés de deux caméras et d'une table de montage - d'autre part, le nouvel équipement de production télétexte, qui est notamment doté de possibilités de sous-titrage, dans la perspec-

tive du passage de l'exploitation expérimentale au service régulier.

On a enfin mis en chantier l'étude de divers projets qui demanderont encore passablement de travail avant qu'il soit possible de les réaliser sur le terrain, dans quelques années. Il s'agit de la poursuite du processus de régionalisation du Téléjournal en Suisse alémanique et en Suisse italienne et de la mise au point de systèmes informatiques adaptés à nos besoins, pour la production de graphismes et la mémorisation d'images fixes.

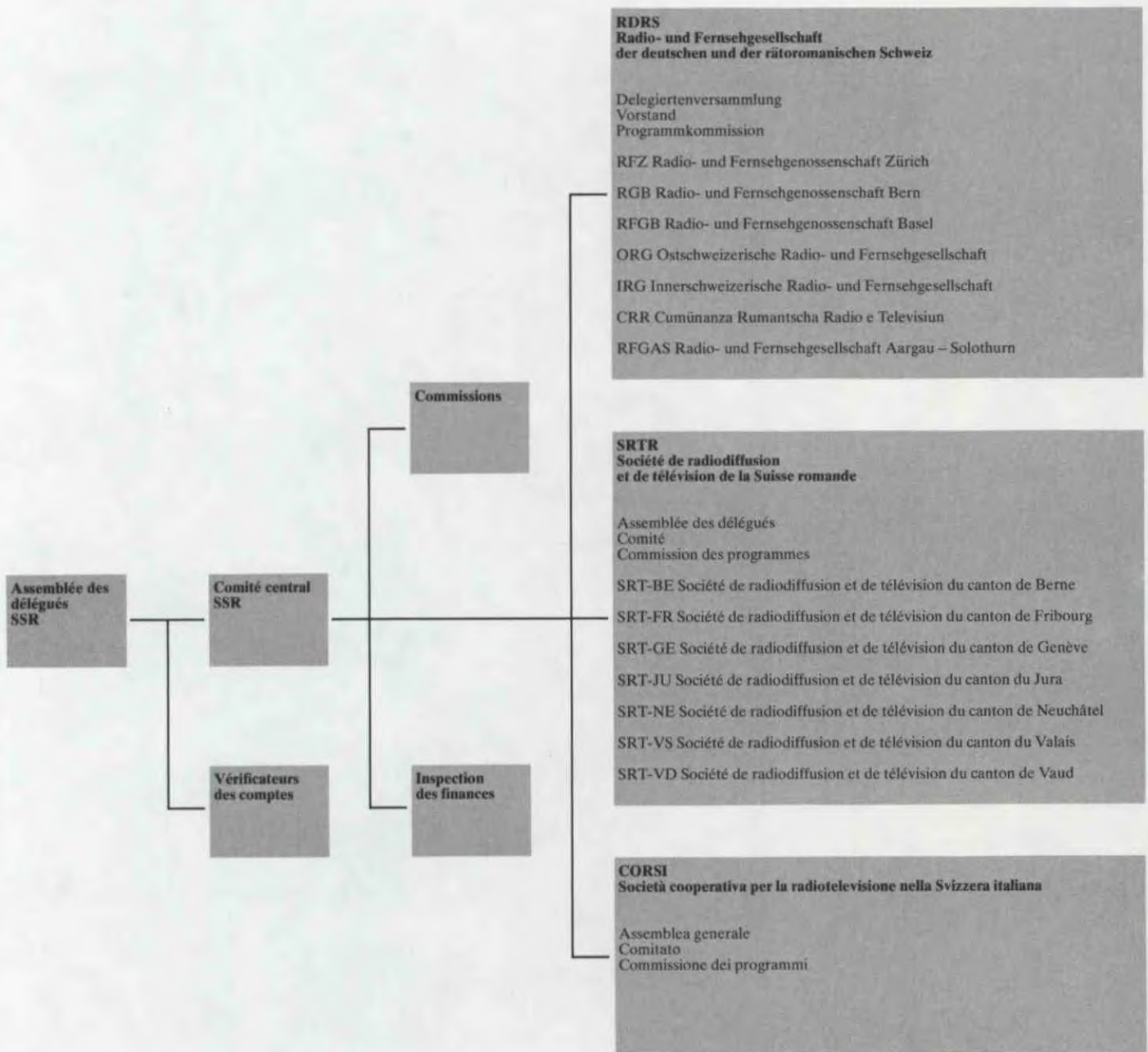
Radio

Depuis le second semestre de 1982, les principaux émetteurs sur l'axe nord-sud de traversée de la Suisse diffusent les «signaux additionnels» ARI. Tous les émetteurs qui diffusent des informations routières, ainsi que les nouvelles elles-mêmes, sont «marqués» électroniquement. Le nouveau service assure au conducteur la possibilité de recevoir l'information, même lorsque son récepteur est muet ou qu'il écoute une cassette.

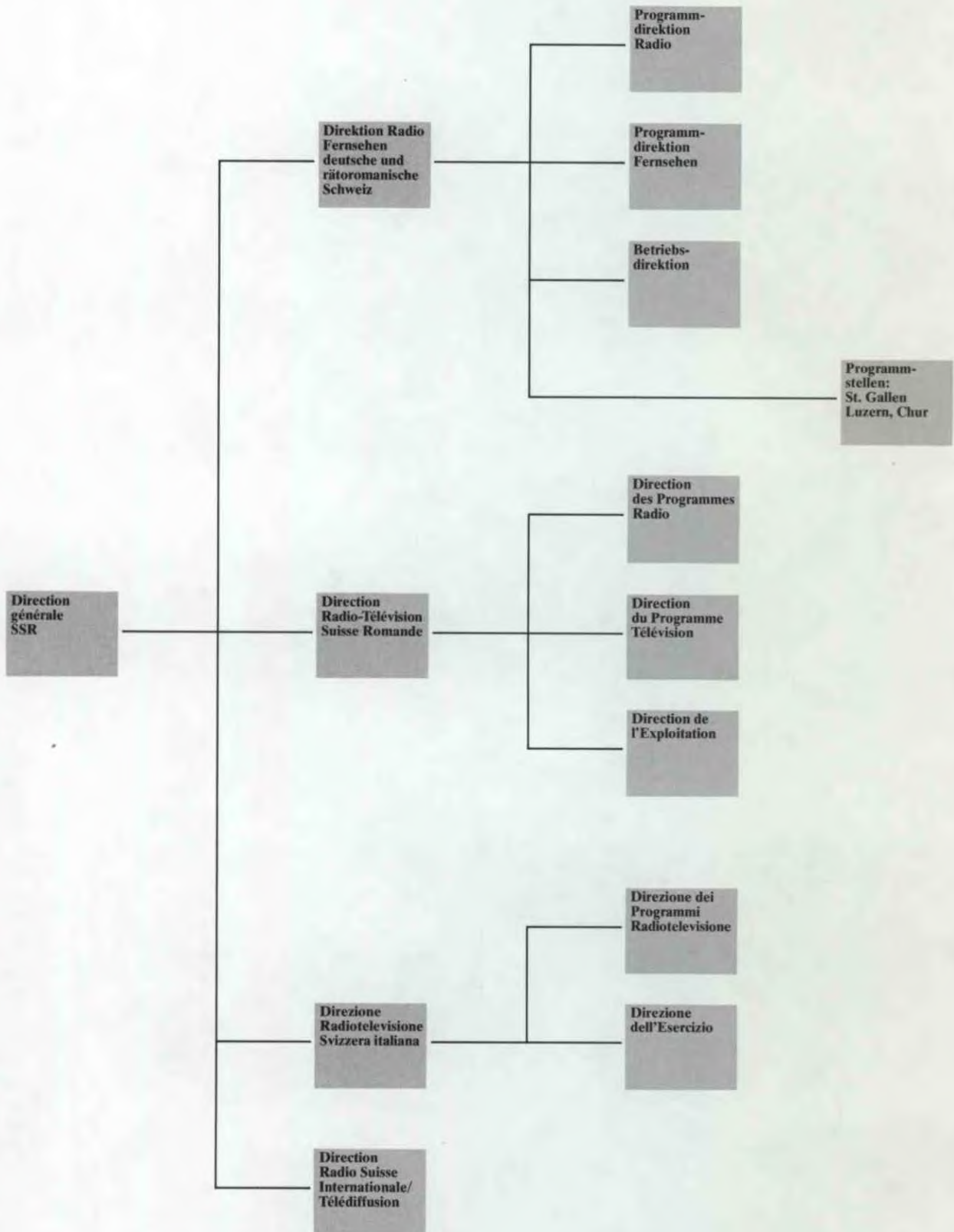
En 1982, nous avons réalisé ou entrepris de nombreuses opérations de rajeunissement de l'infrastructure technique dans nos studios. Prenons deux cas, à titre d'exemple:

Au début de l'année, Radio Suisse Internationale a reçu la première d'une série de cinq nouvelles consoles de production, équipées de dispositifs modernes de mémorisation pour la préparation et la diffusion d'émissions composites. Avec de tels instruments, la diffusion des programmes de Radio Suisse Internationale pourrait être techniquement impeccable, s'il n'y avait pas le problème de l'émetteur sur ondes courtes de Schwarzenbourg, et plus précisément celui de son manque de puissance. Trouver à ce problème une solution acceptable pour tous les intéressés constituera une des tâches les plus importantes de la période à venir.

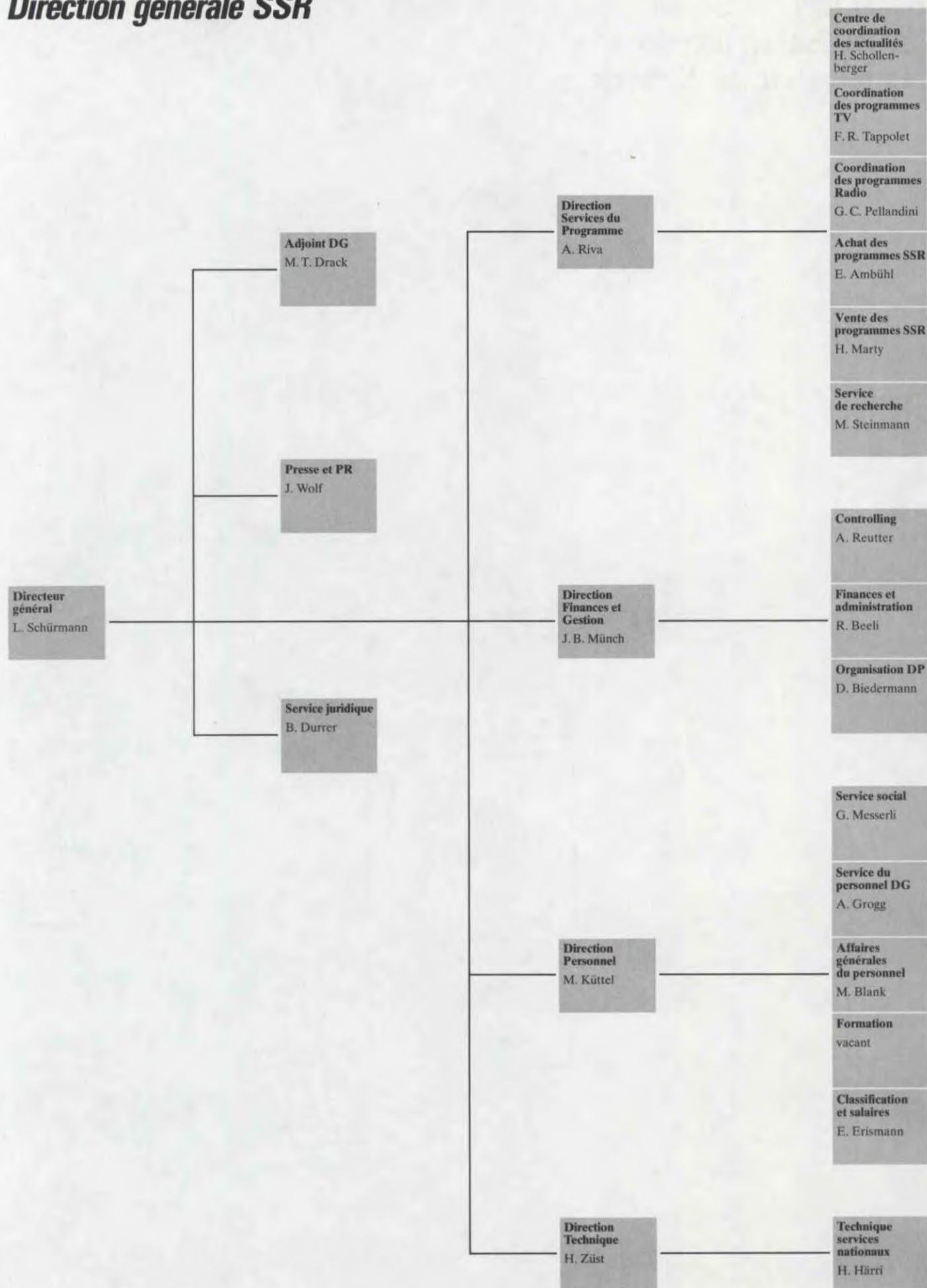
Organisation institutionnelle SSR



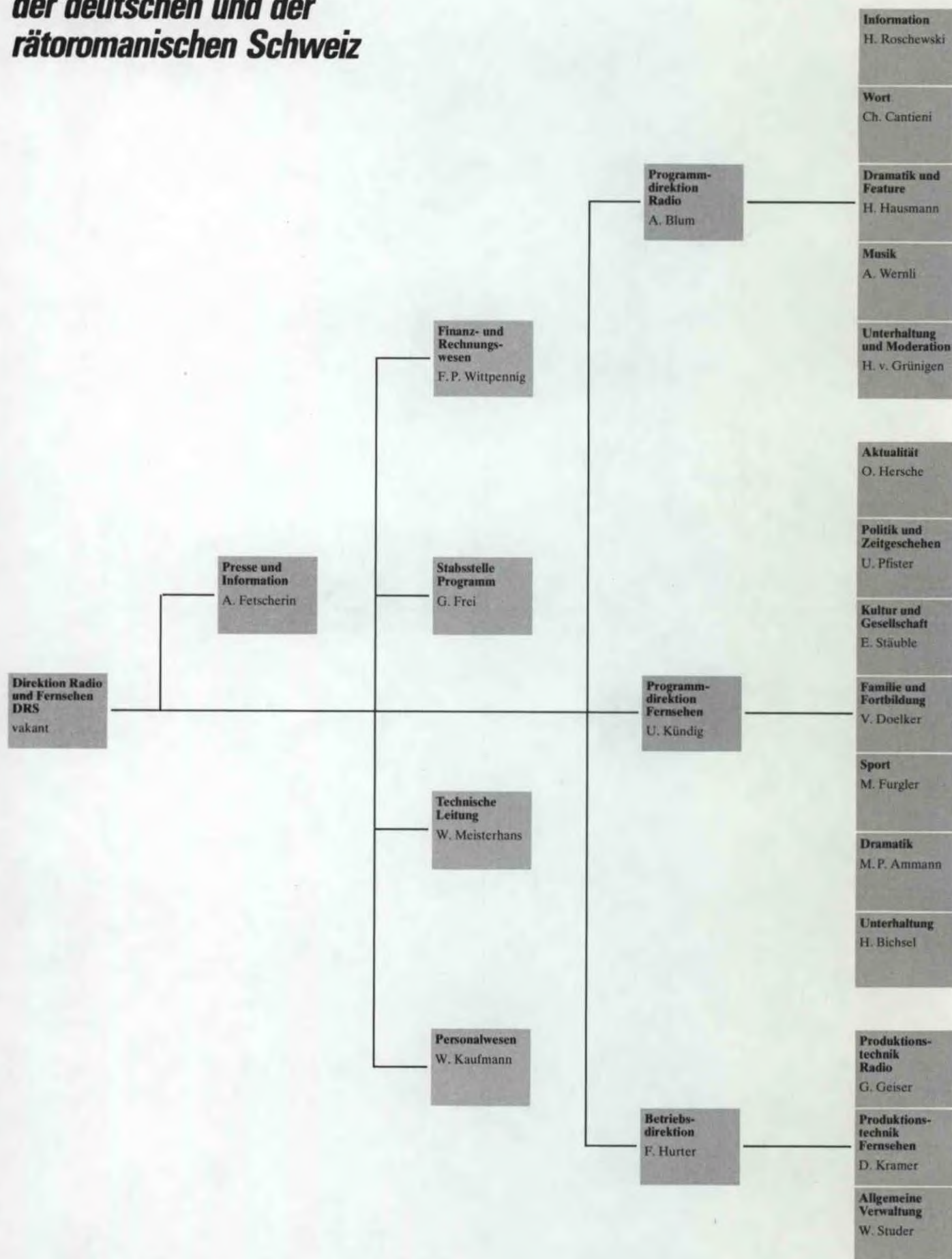
Organisation professionnelle SSR



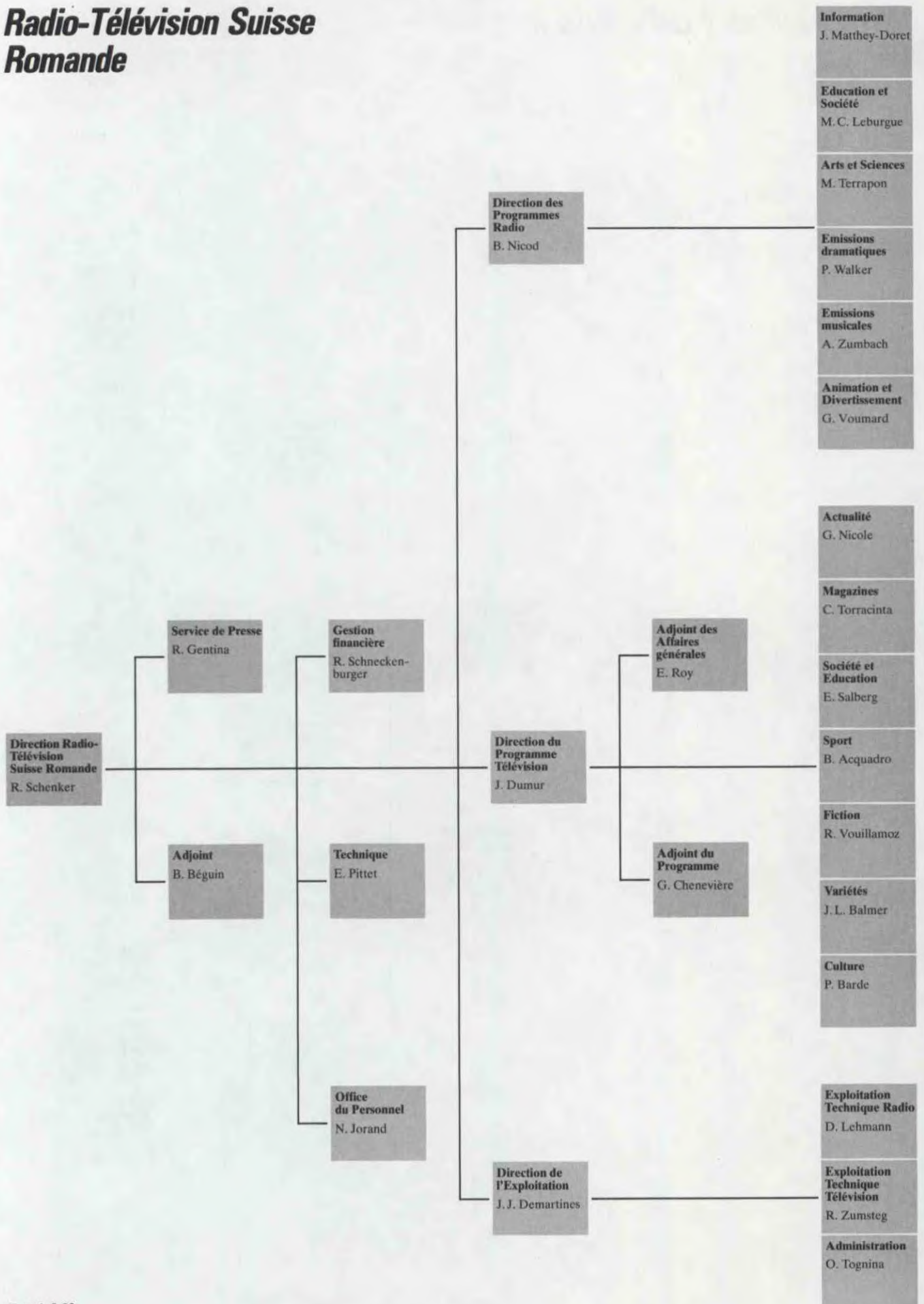
Direction générale SSR



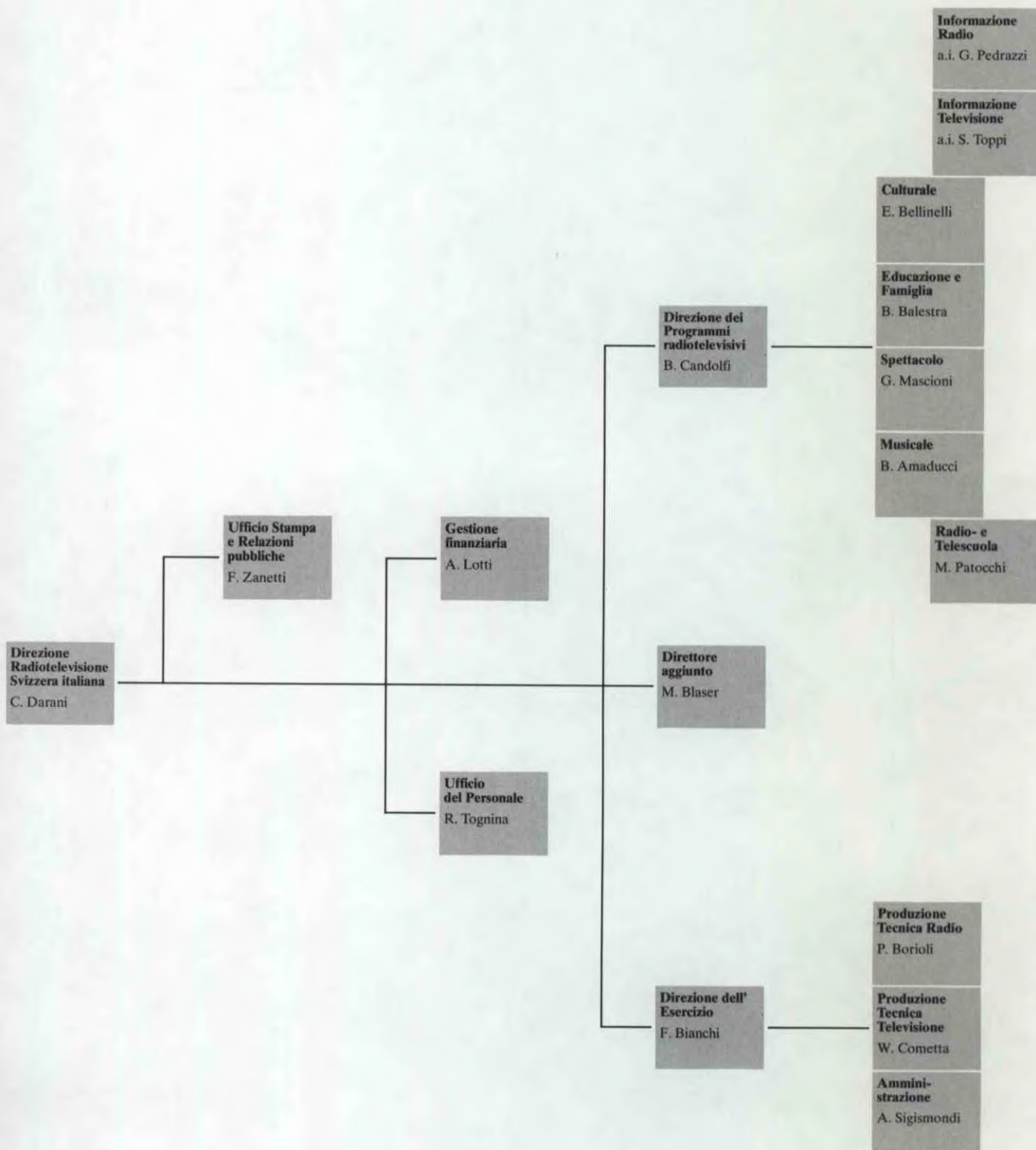
Radio und Fernsehen der deutschen und der rätoromanischen Schweiz



Radio-Télévision Suisse Romande



Radiotelevisione della Svizzera Italiana



Radio Suisse Internationale et Télédiffusion



La Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR

La Société suisse de radiodiffusion et télévision a été fondée le 24 février 1931 à Berne. Elle est une société de droit privé (selon art. 60ss. du Code civil, elle est organisée comme association). Elle remplit une tâche d'utilité publique sur la base d'une concession.

L'autorité concédante est le Conseil fédéral, celle de surveillance le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Les organes de la SSR

Etat: 1.5.1983

Assemblée des délégués

Présidence

Le président central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision.

L'assemblée des délégués est l'organe suprême de la SSR.

Elle comprend 144 délégués et se compose de:

60 délégués de la Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz,

30 délégués de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande,

20 délégués de la Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana,

10 délégués de la Cumünanza Rumantscha Radio e Televisiun.

3 délégués de la commission des programmes de Radio Suisse Internationale et des

21 membres du comité central.

Comité central

Président central

* Yann Richter, Neuchâtel

Vice-présidents

* Ernst Leuenberger, Sekretär des Kantonalen Gewerkschaftskartells, Solothurn

Dr. Stefan Sonder, Rechtsanwalt, CRR, Chur

Membres

Orfeo Bernasconi, ispettore scolastico, CORSI, Comano

* Dr. Christoph Blocher, Nationalrat, Zürich

Marie-Françoise Bouille, avocate, SRTR, Neuchâtel

* Laurent Butty, avocat, conseiller national, Fribourg

Rita Gassmann, Zentralsekretärin VHTL, RDRS, Zürich

* Guy Genoud, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats, Orsières

* Vera Gerwig, Basel

Sergio Grandini, Direttore Basilese-Vita, CORSI, Maroggia

Dr. Franz Hagmann, Verwaltungsdirektor der Hochschule St. Gallen, RDRS, St. Gallen

Albert Knechtli, Responsable centre vidéo DIP, SRTR, Genève

* Otto Largiadèr, Regierungsrat, Chur

* Monique Monnier, professeur, Cornaux NE

Paul Nyffeler, Regierungsrat, RDRS, Seltisberg

Hermann Pellegrini, rédacteur en chef du «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais», SRTR, St-Maurice

Heinz Ramstein, Leiter der Versicherungsinformation, RDRS, Muri BE

* Sonja Schmidt, Logopädin, Küttigen

* Rudolf Trachsel, dipl. Ing. ETH, Generaldirektor PTT, Bern

* 1 vacance

Membres suppléants

Antoine Artho, ingénieur conseil, SRTR, Boncourt

Pierre-David Candaux, buraliste postal, agriculteur, SRTR, Premier Dr. Willy Dolf, Gewerbeschullehrer, CRR, Chur

Franco Felder, avvocato e notaio, CORSI, Lugano

Prof. Dott. Stefano Ghiringhelli, avvocato, CORSI, Bellinzona

Dr. André Gottrau, Rektor der Zentralschweiz. Verkehrsschule, RDRS, Luzern

* Peter Graf, Journalist, Bern

* Dott. Mario P. Grassi, consulente economico, Massagno

Dr. Josef Guntern, Vorsteher des Kant. Mittelschulamtes, RDRS, Sitten

* Dr. Victor Jenny, Unternehmensberater, St. Gallen

Dr. Hans-Georg Lüchinger, Rechtsanwalt, Nationalrat, RDRS, Zürich

France-Line Matile, SRTR,

Lausanne

Fritz Schneider, Regierungsrat,

RDRS, Solothurn

Charles Steffen, Chef der Radio- und Fernsehabeilung GD PTT, Bern

* 1 vacance

Experts

Charles Lancoud, ancien directeur des télécommunications DG PTT, Berne

Tiziana Mona, Zentralpräsidentin des SSM, Gröningen

Denise Moser Zentralpräsidentin des VSRTA, Basel

Directeur général

Prof. Dr. Leo Schürmann

Vérificateurs des comptes

Membres

Konrad Brönnimann, Finanzinspektor des Kantons Bern, Bern

* François Faessler, Sektionschef der Eidg. Finanzkontrolle, Bern

Dott. Dino Poggioli, Commercialista, Lugano

Membres suppléants

* Paul Bürge, Sektionschef beim Finanzinspektorat GD PTT, Bern

Bernhard Förster, Inspektor, Basler Kantonalbank, Basel

Remo Storni, Direttore fiduciaria, San Vittore GR

* nommés par le Conseil fédéral

Adresses de l'organisation institutionnelle de la SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR)

Case postale, 3000 Berne 15
Président central: Yann Richter,
Neuchâtel

Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz (RDRS)

Postfach, 8052 Zürich
Präsident: Ernst Leuenberger,
Solothurn

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Zürich (RFZ), Postfach, 8042 Zürich
Präsident: Dr. Oscar Fritschi,
Wetzikon

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Bern (RGB), Postfach, 3000 Bern 14
Präsident: Heinz Ramstein, Muri BE

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Basel (RFGB), Postfach, 4024 Basel
Präsident: Dr. Eugen Fischer, Basel

Ostschweizerische Radio- und Fern-
sehgesellschaft (ORG), Postfach,
9006 St. Gallen
Präsident: Dr. Franz Hagmann,
St. Gallen

Innerschweizerische Radio- und
Fernsehgesellschaft (IRG),
Postfach 381, 6002 Luzern
Präsident: Josef von Matt, Stans

Cumünanza Rumantscha Radio e
Televisiun (CRR), Theaterweg 1,
7000 Chur
Präsident: Dr. Stefan Sonder, Chur

Radio- und Fernsehgesellschaft
Aargau/Solothurn (RFGAS),
Postfach 668, 5001 Aarau
Präsident: Robert Reimann,
Wölflinswil

Société de radiodiffusion et de télévi- sion de la Suisse romande (SRTR)

case postale 1075, 1001 Lausanne
Président: Hermann Pellegrini,
St-Maurice

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton de Berne SRT-BE,
p.a. M. Michel Clavien, secrétaire
Office d'information du canton de
Berne, Postgasse 68, 3005 Berne
Président: Henri-Louis Favre, Berne

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton de Fribourg SRT-FR,
case postale 128, 1700 Fribourg 5
Président: Albin Cantin,
St-Aubin FR

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton de Genève SRT-GE,
case postale 72, 1211 Genève 8
Président: Pierre Pittard, Vernier

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton du Jura SRT-JU,
case postale 60, 2900 Porrentruy
Président: Antoine Artho, Boncourt

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton de Neuchâtel
SRT-NE, case postale 53,
2000 Neuchâtel 7
Présidente: Marie-Françoise Bouille,
Neuchâtel

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton du Valais SRT-VS,
case postale 3332, 1951 Sion
Président: Hermann Pellegrini,
St-Maurice

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton de Vaud SRT-VD,
p.a. Mme Noëlle Schaub-Langelotti,
secrétaire, 1165 Allaman
Président: Ernest Jomini, Granges-
Marnand

Società cooperativa per la radiotelevisi- one nella Svizzera italiana (CORSI)

segretariato, casella postale,
6903 Lugano-Besso
Presidente: Prof. Dott. Stefano
Ghiringhelli, Bellinzona

Adresses de l'organisation professionnelle de la SSR

**Direction générale de la Société
suisse de radiodiffusion et télévision**
Giacomettistrasse 3, case postale,
3000 Berne 15
☎ 031 43 91 11

Radio Suisse Internationale
Giacomettistrasse 1, case postale,
3000 Berne 15 (plaintes et réclama-
tions à la même adresse)
☎ 031 43 92 22

Télédiffusion, Giacomettistrasse 1,
case postale, 3000 Berne 15
☎ 031 43 93 33

**Direktion Radio und Fernsehen der
deutschen und der rätoromanischen
Schweiz**
Fernsehstrasse 1-4, Postfach,
8052 Zürich (plaintes et réclamations
à la même adresse)
☎ 01 305 66 11

Programmdirektion Radio DRS,
Bruderholzallee 172, Postfach 47,
4024 Basel
☎ 061 35 35 50

Radiostudio Zürich, Brunnenhof-
strasse 20, Postfach, 8042 Zürich
☎ 01 361 11 11

Radiostudio Bern, Schwarztor-
strasse 21, Postfach, 3000 Bern 14
☎ 031 46 91 11

Radiostudio Basel, Novarastrasse 2,
Postfach, 4024 Basel
☎ 061 35 30 30

Programmdirektion Fernsehen DRS,
Fernsehstrasse 1-4, Postfach,
8052 Zürich
☎ 01 305 66 11

Fernsehen DRS, Fernsehstrasse 1-4,
Postfach, 8052 Zürich
☎ 01 305 66 11

Programmstelle für Radio und Fern-
sehen ORG, Rorschacherstrasse 150,
Postfach 215, 9006 St. Gallen
☎ 071 25 11 26

Programmstelle für Radio und Fern-
sehen IRG, Lidostrasse 5,
6006 Luzern
☎ 041 31 25 25

Programmstelle für Radio und Fern-
sehen CRR, Theaterweg 1,
7000 Chur
☎ 081 22 95 66

**Direction de la Radio-Télévision
Suisse Romande**
6, Avenue de la Gare, case postale
1075, 1001 Lausanne (plaintes et
réclamations à la même adresse)
☎ 021 20 59 11

Direction des programmes de la
Radio Suisse Romande, Maison de la
Radio, 1010 Lausanne
☎ 021 21 71 11

Direction des programmes de la
Télévision Suisse Romande, 20, Quai
Ernest Ansermet, case postale,
1211 Genève 8
☎ 022 29 33 33

**Direzione della Radiotelevisione della
Svizzera italiana**
v. Canevascini, casella postale,
6903 Lugano-Besso (plaintes et récla-
mations à la même adresse)
☎ 091 58 16 61

Direzione dei programmi della
Radiotelevisione della Svizzera
italiana, v. Canevascini, casella
postale, 6903 Lugano
☎ 091 58 16 61

